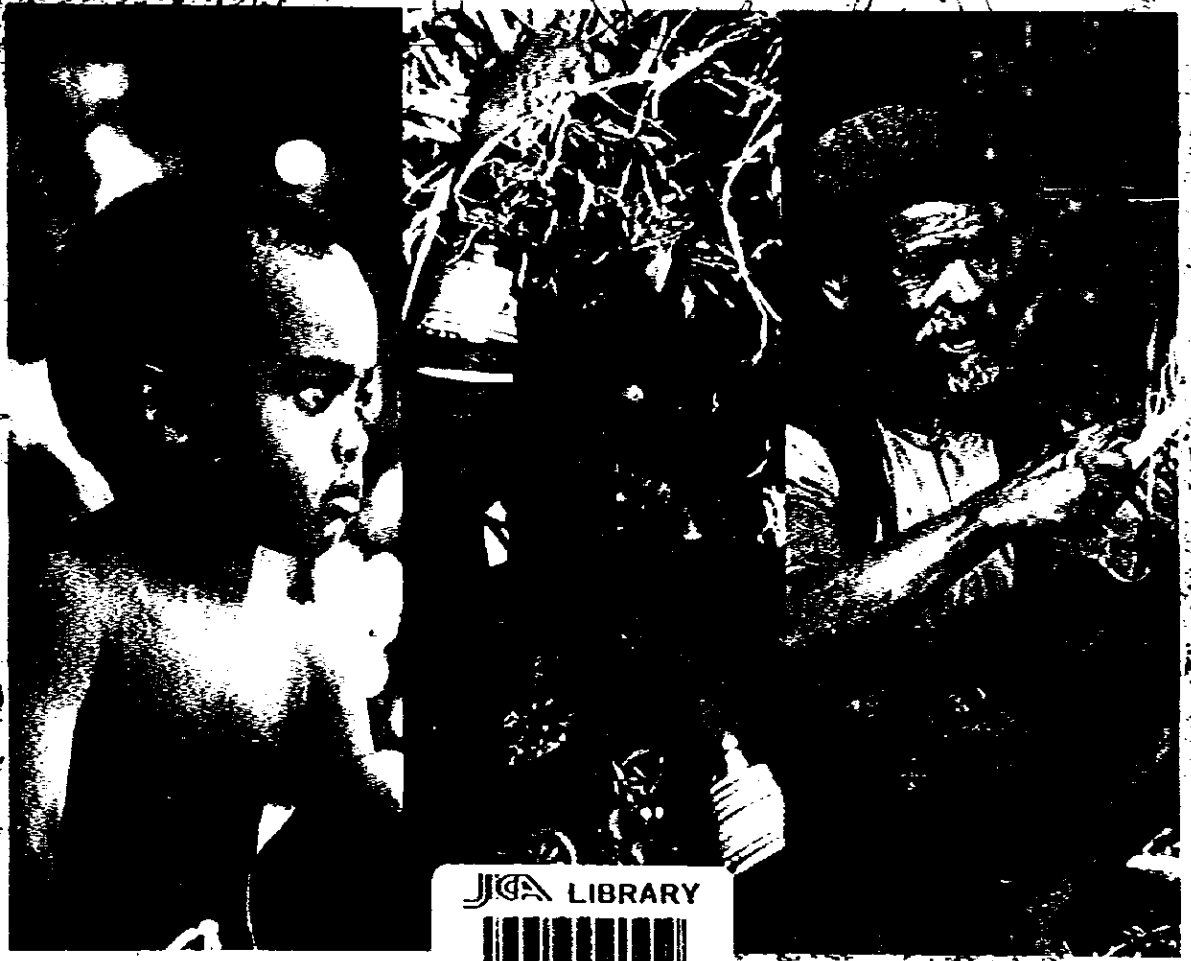



Rapport annuel 1999

Agence japonaise de coopération internationale
Rapport annuel

1999



JICA LIBRARY

 J1162306(3)

●●● Dossier :

Promotion de la coopération participative

K000
 36
 6A1
 BRARY

Valoriser les ressources humaines, renforcer les capacités nationales,
 favoriser le rapprochement des peuples.

Agence japonaise de coopération internationale
 25 ans de coopération internationale

Agence japonaise de coopération internationale Rapport annuel

1999

**●●● Dossier :
Promotion de la coopération
participative**

Agence japonaise de coopération internationale

La JICA en bref

1. **Création :** Le 1er août 1974
 2. **Objectifs :** La JICA est un organisme public établi en conformité avec la loi sur l'Agence japonaise de coopération internationale (Loi n° 62 de 1974) dans le but de contribuer à la croissance économique et sociale des régions et pays en développement et de promouvoir la coopération internationale.
 3. **Capital :** 128,1 milliards de yens (au 31 mars 1999)
 4. **Budget :** 185,5 milliards de yens (exercice 1999)
 5. **Effectif :** 1 218 employés (exercice 1999)
-
-



1162306{3}

Photos de couverture (autres primées lors du Concours de photographie pour la promotion de la coopération internationale)

Couverture recto :

Népal : "Vieillard réalisant un filet pour la pêche à l'épervier"
(Toshitoko Ikawa, à droite)

Inde : "Agricultrice" (Takeso Kojigawa, au centre)

Kenya : "Regard" (Hisako Sato, à gauche)

Couverture verso :

Mozambique : "Cavaliers et chevaux" (Hiromasa Takeda)



Cette année marque le vingt-cinquième anniversaire de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Elle marque aussi le début d'une organisation nouvellement constituée, suite aux réformes structurelles les plus étendues jamais intervenues au sein de l'Agence.

L'aide publique au développement (APD) du Japon s'est accrue sur le plan quantitatif et qualitatif, se multipliant par dix au cours de ces 25 dernières années. Le Japon est devenu le plus grand pays donateur au monde et nos réalisations en la matière ont fait l'objet de jugements très élogieux de la part de la communauté internationale. Agent central responsable de la fourniture d'aide japonaise aux orientations clairement définies, la JICA contribue au développement humain dans les pays en développement : à ce jour en effet, nous avons envoyé outre-mer environ 50 000 experts et 20 000 volontaires JOCV, et nous avons accueilli pas moins de 170 000 stagiaires étrangers pour une formation technique au Japon. Nous pensons que les efforts énormes déployés en commun dans le cours de ces activités par nous-mêmes et par les intervenants des pays en développement sont à la base de la confiance et de l'amitié qu'ils nous témoignent aujourd'hui. De toute évidence, la contribution du Japon est déterminante dans le développement économique des pays d'Asie en particulier. Notre propre histoire en la matière sert de modèle pour la construction de ces pays et la JICA a un rôle important à jouer dans la diffusion de ce dernier.

Cependant, lorsque nous observons le monde aujourd'hui, la crise économique en Asie reste grave, alors même que des conflits ethniques, comme au Kosovo, font rage dans diverses parties du monde. Le rapide changement de situation sur le plan international s'est traduit par l'émergence de nouveaux besoins en termes d'aide et notamment l'appui au rétablissement de la paix ou à la transition vers une économie de marché. Les enjeux de portée mondiale, tels que l'environnement, le

VIII/sida et la pauvreté, prennent également une importance croissante.

La JICA procède actuellement aux réformes organisationnelles les plus étendues depuis sa création, afin de répondre rapidement à l'évolution des besoins de la communauté internationale. Nous nous efforçons d'aborder chacun des problèmes spécifiques des différents pays et régions suivant le schéma de développement le plus approprié dans chaque cas. Les difficultés auxquelles sont confrontés les pays d'Asie suite à la crise économique ainsi que les pays évoluant vers une économie de marché ne ressemblent à aucune des expériences vécues par aucune des nations industrialisées. C'est pourquoi nous pensons que le rôle de la JICA dans le XXI^e siècle peut être comparé à celui d'un navigateur barrant dans les eaux inexplorées du développement des nations.

Le présent rapport récapitule les projets et les activités accomplis par la JICA pour l'année fiscale 1998. Celui-ci ouvre sur un nouveau dossier intitulé "Promotion de la coopération participative", qui montre les efforts de la JICA pour encourager la société japonaise à soutenir et à prendre une part active à la coopération internationale. J'espère sincèrement que ce rapport permette au lecteur de mieux comprendre les réalisations de la JICA. Tous les conseils ou suggestions concernant la mise en œuvre de nos activités futures seront les bienvenus.

Octobre 1999

Kimio Fujita
Président

Agence japonaise de coopération internationale

藤田 公 郎

Table des matières

I^{er} Partie : L'APD et les projets de la JICA

Chapitre 1 : Dossier : Promotion de la coopération participative	
Renforcement des liens entre ONG, administrations locales, universités et autres organisations	10
Promotion des projets de coopération participative	13
Nouveau système d'exécution de la JICA pour la promotion des projets de coopération participative, ainsi que pour le recrutement et la formation	16
Chapitre 2 : Eléments centraux des projets de la JICA	
Restructuration opérationnelle et organisationnelle afin de renforcer l'approche par pays et par problème de développement	18
Coopération dans le cadre d'enjeux régionaux importants	
L'offensive contre la crise économique en Asie	21
Soutien au développement de l'Afrique (suivi de la TICAD II)	24
Coopération face à de nouveaux besoins en matière d'aide	
Engagement dans la coopération internationale pour la sécurité des personnes	27
Coopération pour des enjeux communs de développement	
Coopération pour des enjeux prioritaires de développement dans la nouvelle stratégie de développement du CAD	31
Soutien au niveau local	35
Mesures face aux problèmes régionaux	39
Chapitre 3 : Aperçu de l'APD japonaise et des projets de la JICA	
L'APD japonaise et la JICA	41
Aperçu des activités de la JICA pendant l'exercice 1998	48

II^e Partie : Perspectives régionales

Chapitre 1 : Asie I (Asie du Sud-Est)	52
Chapitre 2 : Asie II (Asie de l'Est et du Sud-Ouest)	59
Chapitre 3 : Moyen-Orient et Maghreb	66
Chapitre 4 : Afrique	71
Chapitre 5 : Amérique centrale et Caraïbes	78
Chapitre 6 : Amérique du Sud	83
Chapitre 7 : Océanie	89
Chapitre 8 : Europe	94
Chapitre 9 : Asie centrale et Transcaucasie	99

III^e Partie : Aperçu des activités de la JICA

Chapitre 1 : Identification, formulation et planification des projets	
Identification et formulation	104
Chapitre 2 : Mise en œuvre des projets	
Etudes de développement	110
Coopération technique de projet-type	115
Formation technique de participants étrangers	121
Programme d'invitation de jeunes adultes	127
Envoi d'experts de la coopération technique	130
Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger	135
Coopération financière non remboursable	142
Coopération pour le développement	146
Secours en cas de catastrophe	150
Appui aux émigrés japonais et à leurs descendants	153

Chapitre 3 : Evaluation et suivi	
Evaluation	156
Suivi	161
Chapitre 4 : Renforcement des bases pour la mise en œuvre des projets	
Recherche	165
Recrutement et formation d'experts de la coopération technique	168
Appui aux activités des experts	171
Information et relations publiques	174
Tableaux des données pour l'exercice 1998	
Interprétation des données statistiques et synthèse des activités de la JICA	180
Dépenses de coopération technique par programme pour l'exercice 1998	181
Moyens humains de la coopération technique par programme pour l'exercice 1998	182
Moyens humains et financiers de la coopération technique par région pour l'exercice 1998	183
Etudes de développement	188
Coopération technique de projet-type	200
Coopération financière non remboursable	211
Secours en cas de catastrophe	221
Terminologie de l'aide au développement et de la JICA	222
Bureaux de la JICA à l'étranger	229
Bibliographie de l'APD (collationnée par la JICA)	231

Revue * * Principes fondamentaux des activités de la JICA	40
L'aide publique au développement (APD)	42

Encadrés

Gros Etude sur la formulation de projets concernant la suppression des mines terrestres et l'aide aux victimes	109
Projet de zone piétonne à Kuala Lumpur	113
Projet de recherche sur le carburant automobile pour l'amélioration de l'environnement	120
Séminaires de soutien intellectuel fondés sur des propositions du secteur privé	130
Développement des ressources humaines par des projets de coopération financière non remboursable	144
Liens entre la JICA et la JBIC pour le financement de sociétés privées	149
Premier envoi de JDR comprenant des forces d'autodéfense	152
Les communautés japonaises à l'étranger dans une période de transition	154
Evaluation par des tiers du Centre de formation professionnelle du Paraguay	160
Recherche de base sur le soutien à la modernisation des systèmes juridiques	165

Sur le terrain Indonésie : Soutien aux PME et aux industries périphériques	22
Ethiopie : Projet de formation sur l'exploitation des eaux souterraines et l'alimentation en eau	25
Guatemala : Programme d'aide à l'éducation des filles	32
Ghana : Projet intégré en matière de planning familial, de nutrition et de lutte contre les parasites	33
Bolivie : Projet de reboisement et de lutte contre l'érosion dans la vallée de Tarija	36

Jordanie : Projet sur le planning familial et la participation des femmes au développement	38
Philippines : Projet de planning familial et de protection maternelle et infantile, phase II	54
Malaisie : <i>Le Japan-Malaysia Technical Institute (JMTI)</i>	56
Myanmar : Projet d'une banque de semences	58
Mongolie : Projet de santé maternelle et infantile	63
Chine : Projet d'un programme pilote pour le développement d'un système d'information sur les cours d'eau	64
Inde : Projet de promotion et de vulgarisation de pratiques de sériculture bivoltine	65
Maroc : Projet d'approvisionnement en eau potable dans la région du Pré-Rif	69
Turquie : Communication en matière de protection maternelle et infantile à l'aide de moyens audiovisuels	70
Tanzanie : Le Centre de développement régional agricole de l'Université Sokoine	74
Kenya : Projet de renforcement de la formation des compétences médicales	76
Zambie : Projet de lutte contre les maladies infectieuses	77
Mexique : Centre de développement industriel et technique pour la petite et moyenne industrie dans l'Etat de Queretaro	81
République dominicaine : Experts individuels des "méthodes d'agriculture biologique"	82
Argentine : Centre de recherche sur la prévention de la pollution par l'exploitation minière	85
Brésil : Projet de recherches cliniques à l'Université de Campinas	87
Paraguay : Projet de reboisement dans l'Est du Paraguay	88
Iles Salomon : Projet d'amélioration du marché central de Honiara	91
Papouasie-Nouvelle-Guinée : Projet de recherche forestière, phase II	93
Bulgarie : Amélioration de la gestion, accroissement de la productivité, assurance qualité	96
Roumanie : L'Hôpital des urgences Floreasca à Bucarest	98
Slovénie : Projet d'évacuation des effluents industriels et rationalisation de l'exploitation des ressources hydrauliques à Maribor	114
Chili : Centre pour l'environnement	119
Hokkaido : Formation aux méthodes d'inspection de la pollution de l'eau en milieu urbain	123
Tokyo : Séminaire sur le financement du développement	124
Osaka : Développement rural communautaire en collaboration avec les ONG	126
Kanagawa : Présentation de musique vietnamienne au grand public	127
Hokkaido : Invitation d'un groupe de professeurs de Papouasie-Nouvelle-Guinée	129
Népal : Revitalisation rurale par la promotion de la sériculture	131
Salvador : Envoi d'experts à l' <i>Instituto Centroamericano de Estudio Superior de Policía</i>	133
Fidji : Conseillers pour un développement transfrontalier de la pêche	134
Fukushima : Activités extérieures des candidats au poste de JOCV	136
Aichi : Aide à la reprise au Nicaragua suite aux dégâts infligés par le cyclone Mitch	139
Côte d'Ivoire : Activités des volontaires en matière de santé et de soins médicaux	141
Niger : Plan d'action d'éradication de la dracunculose	145

Tableau 1-1 : Restructuration administrative de la JICA et renforcement des fonctions	17
Figure 1-2 : Cadre des projets de la JICA et problèmes à résoudre	19
Figure 1-3 : Organisation et fonctionnement des départements régionaux	20
Figure 1-4 : Schéma conceptuel de la sécurité des personnes	28
Figure 1-5 : Système de mise en œuvre du programme d'habilitation communautaire	35
Tableau 1-6 : Evolution du budget de l'APD dans les ministères et organismes gouvernementaux (compte général)	43
Tableau 1-7 : Budget total de l'APD du gouvernement (compte général)	43
Figure 1-8 : Coopération économique et aide publique au développement	44
Tableau 1-9 : Budget de l'APD japonaise et dépenses de coopération technique de la JICA (données du CAD)	44
Tableau 1-10 : Exemples de coopération technique relevant d'agences d'exécution d'APD autres que la JICA (exercice 1998)	44
Tableau 1-11 : Apports d'APD fournis par les pays du CAD en 1997 et 1998	45
Tableau 1-12 : L'APD japonaise en 1998 (par type d'aide)	46
Tableau 1-13 : L'APD japonaise et les programmes de la JICA	48
Figure 1-14 : Evolution du budget de la JICA	49
Figure 1-15 : Evolution des effectifs par type de coopération	49
Figure 1-16 : Ventilation régionale des dépenses	50
Figure 1-17 : Ventilation sectorielle des dépenses	50
Figure 3-1 : Déroulement des projets de coopération technique	107
Tableau 3-2 : Domaines couverts par les études de développement	111
Figure 3-3 : Déroulement d'une étude de développement	112
Figure 3-4 : Déroulement de la coopération technique de projet-type	117
Figure 3-5 : Types de stages et nombre de nouveaux participants pour l'exercice 1998	125
Tableau 3-6 : Répartition des stagiaires par région (exercice 1998)	126
Tableau 3-7 : Répartition des stagiaires par secteur (exercice 1998)	126
Figure 3-8 : Déroulement du programme d'invitation de jeunes adultes	128
Figure 3-9 : Système d'envoi de volontaires JOCV	137
Figure 3-10 : Cycle et principales étapes d'un projet de coopération financière non remboursable	143
Figure 3-11 : Programme de coopération pour le développement	146
Figure 3-12 : Déroulement des projets de coopération pour le développement	147
Tableau 3-13 : Conditions des prêts pour les financements et les investissements	148
Figure 3-14 : Mécanisme de décision concernant l'aide d'urgence en cas de catastrophe (hors apports financiers)	150
Figure 3-15 : Système japonais de secours internationaux d'urgence	151
Figure 3-16 : Place de l'évaluation dans le cycle du projet	157
Figure 3-17 : Dispositif de la JICA pour les évaluations de projets	159
Figure 3-18 : Déroulement des études de l'aide par pays	166
Tableau 3-19 : Résultats des recherches menées au cours de l'exercice 1998	167
Tableau 3-20 : Stages de formation dispensés au cours de l'exercice 1998	169
Tableau 3-21 : Rémunération des experts, système de prestations médicales et sociales	173
Figure 3-22 : Informations disponibles sur le site web de la JICA	175

Notes explicatives

1. Ce rapport annuel présente une synthèse des activités de la JICA durant l'exercice 1998 (du 1er avril 1998 au 31 mars 1999).
2. Les chiffres cités dans ce rapport ont trait à l'exercice fiscal en ce qui concerne la JICA, et à l'année civile (du premier janvier 1998 au 31 décembre 1998) en ce qui concerne l'aide publique au développement (APD).
3. Tous les montants indiqués sont en dollars des Etats-Unis et ont été convertis au taux de change officiel du CAD en 1998, soit 130,89 yens pour 1 dollar.
4. Toutes les cartes présentées dans ce rapport sont approximatives. Dans les régions où le tracé de frontières nationales est contesté ou mal établi, ces frontières n'ont été indiquées que par pure commodité.
5. * Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la "Terminologie de l'aide au développement et de la JICA" présentée en fin de rapport.

• Les photographies suivantes de la présente publication ont été primées dans le cadre du Concours de photographie pour la promotion de la coopération internationale :

Page	Photographe	Titre	Pays représenté
30	Yoshifumi Fujimoto	Aide durant la récolte	Vietnam
52	Thazin Hlaing	Les visages du bonheur	Myanmar
53	Naomi Shimada	Berceau dans un vieux pneu	Indonésie
54	Emiko Yokoyama	*Vous buvez quoi ? De l'eau !*	Cambodge
55	Kimio Ida	Matin sur le port	Philippines
57	Sumiko Bando	Jeunes garçons plein d'entrain	Vietnam
58	Takehiko Kawabata	*Maman, j'ai mal !*	Myanmar
59	Toyoko Watanabe	*Je suis occupée !*	Népal
60	Seiichi Arai	*Jouons ensemble !*	Chine
61	Sumiko Bando	Vue avec puits	Népal
62	Takashi Yoshizaki	Famille	Pakistan
66	Takashi Kikuchi	Jeune mariée à Imilchil	Maroc
67	Naomi Takahashi	Détente	Syrie
68	Yumiko Sekine	Mère égyptienne et son enfant	Egypte
69	Koichi Sasatate	Vendeur de bonbons dansant de joie	Tunisie
70	Hirosasa Michibata	Fillette de l'Atlas	Maroc
71	Hisashi Urayama	L'espoir d'une bonne récolte	Nigeria
72	Shoichiro Aotani	*Dansons ! A peine la musique commence, tous les enfants se mettent à danser.*	Ghana
74	Katsuhiko Katagiri	Préparation d'un repas	Nigeria
75	Masako Yonekawa	Elégantes	Tanzanie
76	Ryuichi Matsudaira	Visage souriant	Malawi
77	Yoshinori Soya	*J'appartiens aussi à la Croix Rouge !*	Rwanda
79	Kozo Nakata	Père et fils dans un hamac	Honduras
84	Katsuo Kataoka	Traversée des Andes	Pérou
86	Kazuhisa Nakagawa	Mineurs avant le travail	Bolivie
88	Shigeru Shimura	Chemin dans la campagne	Chili
91	Kazuo Itawa	Regard	Micronésie
103	Hisashi Karasaki	Au matin sur une route de campagne	Chine
121	Kazuo Naruse	Formation pratique sur le traitement thermique	Japon

L'APD et les projets de la JICA

1^{ère} Partie



Renforcement des liens entre ONG, administrations locales, universités et autres organisations



Nous aspirons à une coopération internationale dans laquelle le plus possible de personnes puissent participer, autant du côté du pays donateur que des pays bénéficiaires. La photo montre une ONG japonaise, aidée par des volontaires locaux, en train de servir des repas à des enfants souffrant de malnutrition. (Programme de renforcement de l'habilitation communautaire au Myanmar)

Besoins variés en matière d'aide et de coopérants

Compte tenu de la diversification des besoins en matière d'aide ces dernières années, il est plus important que jamais, afin de satisfaire les exigences minimales nécessaires à la sauvegarde de la vie humaine, de répondre aux besoins essentiels de l'être humain (BEEH*), notamment les soins de santé primaires, l'accès à l'eau potable et à la nourriture, ainsi que le développement et la formation des ressources humaines tels qu'ils ont été mis en œuvre dans les projets d'aide par le passé. Jusqu'ici, la politique du Japon a consisté à consacrer les fonds d'aide en priorité aux améliorations de l'infrastructure sociale et industrielle requises dans les pays en développement, notamment pour les routes, les chemins de fer, l'énergie électrique, les télécommunications et la radiodiffusion. Les améliorations dans ces domaines sont essentielles pour la poursuite d'activités économiques à l'échelle mondiale (mondialisation).

Parallèlement à ces besoins traditionnels, l'aide au développement est appelée à jouer un rôle déterminant dans l'établissement de la "sécurité des personnes" en luttant contre la dégradation de l'environnement à l'échelle planétaire (qui conduit à la désertification par le recul des espaces verts et au réchauffement de la planète par la destruction de la couche d'ozone), la crise des ressources alimentaires et énergétiques, l'explosion démographique, l'extension des drogues et des maladies infectieuses, telles que le sida, ainsi que la prolifération du terrorisme et du crime international.

Suite a) à des financements de l'ajustement structurel* par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en Afrique et dans les pays en développement d'autres par-

ties du monde et b) à l'établissement de nouveaux Etats indépendants suite à la révolution dans l'ancienne Europe de l'Est qui a débuté en 1989 et l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, le contrôle centralisé de l'Etat sur le plan politique et économique a été abandonné dans les anciens pays communistes. Ces pays traversent actuellement un processus de démocratisation caractérisé par l'abandon de structures politiques autoritaires et l'émergence d'une économie de marché, qui se traduit par le passage des entreprises publiques à un statut privé grâce à l'intégration des principes de concurrence. L'aide a contribué de manière essentielle à ces changements.

Plus précisément, la coopération tend aujourd'hui vers la libéralisation du commerce par divers moyens : abolition des obstacles aux échanges auparavant destinés à protéger les industries nationales, libéralisation du commerce par l'abolition du droit des gouvernements d'accorder des licences, de contrôler les prix et d'octroyer des subventions, l'encouragement de la déréglementation dans des domaines tels que les échanges commerciaux, la politique industrielle avec l'instauration de zones franches pour l'industrie d'exportation destinées à stimuler l'investissement, la modernisation des usines, la restructuration des entreprises, le contrôle de la production, le contrôle de la gestion, la prévision tendancielle, le contrôle de la qualité, le contrôle du personnel et du travail, la politique macro- et micro-économique, la politique financière et monétaire et la consolidation des systèmes juridiques et fiscaux.

Des conseillers en matière de politique sont dépêchés auprès des ministères des gouvernements des PED et des conseillers en gestion sont envoyés dans les entreprises de ces mêmes pays pour faire face à ces nouveaux besoins en matière d'aide. Les experts dépêchés à l'étranger sont désor-

mais recrutés non plus seulement dans l'administration publique, mais aussi parmi les planificateurs du développement issus de groupes de réflexion privés, les économistes de formation universitaire ou autre, les spécialistes financiers des domaines de l'audit ou de la banque, les personnels techniques de sociétés privées, et enfin les comptables fiscalistes et les juristes.

Pour répondre aux besoins d'aide concernant l'envoi d'experts, la JICA s'est jusqu'ici appuyée essentiellement sur les méthodes et l'expertise en matière de services administratifs développés par les ministères du gouvernement japonais. Dans de nombreux domaines concernant les services aux communautés locales, notamment les transports en commun, l'alimentation en eau et l'assainissement, l'évacuation des déchets, la santé publique, la protection maternelle et infantile, le bien-être social, la vulgarisation agricole, l'enseignement élémentaire et intermédiaire, la formation professionnelle et la protection de l'environnement, la JICA a également fait appel à l'expertise et aux ressources humaines développées au cours des années par les administrations locales japonaises, une fois encore néanmoins par l'intermédiaire des ministères du gouvernement central. De manière similaire, s'agissant des compétences et du personnel des sociétés privées, la JICA s'est appuyée sur les recommandations du secteur administratif. Le système actuel ne permettant pas aux sociétés de mettre à disposition leur personnel directement sur une base commerciale, celles-ci ne perçoivent pas encore de compensation appropriée.

Conformément au concept de "développement axé sur l'être humain", la primauté est donnée actuellement à l'identification, la formulation et la mise en œuvre de projets qui font bénéficier les communautés locales d'avantages étendus et à la participation de ces dernières dans ces mêmes projets. Dans ce contexte, une grande importance est accordée aux projets en faveur de la lutte contre la pauvreté, de l'enseignement élémentaire et intermédiaire, des soins de santé primaires et du soutien à l'autosuffisance des femmes dans les communautés agricoles.

Pour répondre à ces divers besoins en matière d'aide, depuis 1997, la JICA ne s'appuie plus uniquement sur le recrutement de personnel d'aide parmi les agents de la fonction publique et les employés de sociétés privées sur recommandation des ministères du gouvernement central. Elle procède également au recrutement externe d'experts de l'aide au développement parmi les membres de la collectivité.

Pour inciter ces derniers à participer aux projets d'aide au développement, la JICA double ses précédents projets JOCV (volontaires japonais pour la coopération à l'étranger) de projets conduits par des volontaires-experts auxquels peuvent participer des personnes de plus de 39 ans.

Renforcement des liens avec les ONG

La mise en application de la Loi sur les organismes à but non lucratif (OSBL) en décembre 1998 a mieux fait prendre

conscience de l'importance de la participation des OSBL privés (OSBL ou ONG) actifs dans le domaine de la coopération internationale pour l'APD (aide publique au développement). Les ONG (organisations non gouvernementales) qui participent à l'aide au développement ont pour objectif l'amélioration continue de la qualité de la vie, non pas tant des membres des communautés pris individuellement que des communautés villageoises prises dans leur ensemble, et ce par l'engagement dans des domaines tels que l'agriculture, la santé et les soins médicaux, ainsi que l'enseignement.

La JICA a examiné les possibilités d'établir des liens avec les ONG, notamment par la mise en œuvre de projets de coopération au niveau local, directement destinés aux sociétés et aux communautés locales. Afin de promouvoir une coopération qui associe la communauté en vue d'améliorer les conditions de vie sur le plan du développement social, de la santé et de la démographie et de la lutte contre la pauvreté, les ONG japonaises ont jusqu'ici apporté leur collaboration à la JICA par l'accueil de stagiaires de PED en formation, l'envoi d'experts japonais dans le cadre de projets à l'étranger et la réalisation d'études destinées à identifier ces mêmes projets.

Si nous voulons réussir à étendre nos activités et à mettre en œuvre de manière efficace une aide qui parvienne directement aux communautés locales, il est indispensable de faire le plus possible appel à l'expérience et aux ressources en personnel des ONG et de les amener à s'investir encore plus dans les projets de la JICA. Des réunions de consultation ont été instituées en octobre 1998 afin d'établir des liens entre le réseau des ONG et la JICA. L'objet de ces réunions, qui se tiennent régulièrement, est de permettre un échange de vues entre les ONG et la JICA sur les thèmes de l'aide et, pour les deux parties, de mieux comprendre leurs positions respectives.

En mars 1999, la JICA a organisé dans la préfecture d'Okazawa un atelier réunissant les ONG du Japon et d'autres pays d'Asie. Cette manifestation avait pour objectif de permettre à ces ONG d'étudier leurs méthodes respectives en matière d'aide ainsi que leurs opinions sur la mise en œuvre d'une participation communautaire et d'explorer les possibilités de projets communs. Les thèmes susceptibles de faire l'objet de projets ont ensuite été répertoriés dans une proposition.

Par le passé, les représentants des ONG ont suivi des cours de formation pour experts de la coopération technique organisés par la JICA à l'Institut de coopération internationale. L'exercice fiscal 1998 a marqué le début d'une formation conjointe ONG-JICA, qui a permis aux membres des ONG et de la JICA de comparer leurs méthodes en matière d'aide.

Le ministère des Affaires étrangères a pour sa part introduit durant l'exercice fiscal 1989 un système de subventionnement des OSBL participant à la coopération pour le développement international (subventions de projets ONG) et un système d'aide non remboursable pour les petits projets locaux* destiné à fournir un soutien financier à des

projets relativement de faible ampleur réalisés par les ONG et d'autres organisations établies à l'intérieur ou à l'extérieur du Japon. D'autre part, la JICA s'est employée à relever le niveau de vie dans les PED en instaurant en 1997 un "programme de renforcement de l'habilitation communautaire". Dans le cadre de ce programme, les ONG implantées dans leurs communautés respectives conduisent les projets de la JICA destinés à répondre aux objectifs définis dans la nouvelle stratégie de développement du CAD, notamment la réduction de moitié du nombre des personnes vivant dans un dénuement extrême et l'abaissement du taux de mortalité maternelle et infantile. L'année fiscale 1999 a marqué le début du "programme de délégation de la JICA aux ONG, autorités et instituts locaux", dans le cadre duquel des ONG japonaises, des autorités locales et des universités sont mandatées pour mener à bien des projets de la JICA dans le domaine du développement social et du soutien intellectuel* en vue de parvenir à un développement durable* et de contribuer à l'autosuffisance des communautés dans les PED.

Concernant les liens des JOCV avec les ONG, les volontaires s'investissent dans des PED au sein des ONG, dans des domaines tels que le développement des villages, la santé des communautés locales, l'éducation des enfants et le bien-être social. Après leur retour au Japon, les JOCV poursuivent leur engagement en faveur de la réhabilitation des régions et de la coopération internationale en prenant part à des activités au sein d'ONG japonaises. L'Association des anciens JOCV, composée de JOCV revenus au Japon, intervient activement en qualité d'ONG locale dans le domaine des échanges internationaux, de la coopération et de l'éducation au développement, par le biais d'activités menées en commun avec les autorités et les communautés locales.

Etablissement de liens avec les autorités locales

Les autorités locales sont de plus en plus nombreuses à se rallier à des projets d'échange et de coopération à l'échelon international. Cette évolution a été favorisée par deux tendances. D'une part la mondialisation de l'économie et d'autre part l'internationalisation des échanges de personnel. La première tendance se manifeste par exemple dans les activités d'échange et d'investissement des industries locales ces dernières années, alors que la deuxième tendance s'exprime par le nombre croissant de voyageurs japonais outre-mer et celui d'étrangers venant suivre une formation et exercer un emploi au Japon. Les autorités locales japonaises participent aujourd'hui elles aussi activement à la coopération internationale. Si elles s'investissent dans le cadre de leurs activités dans des programmes d'échange suscités par l'intérêt marqué par les communautés locales pour les questions internationales, elles ont également une volonté propre de développer des actions dans ce domaine, étant conscientes du fait que la coopération internationale peut s'avérer un moyen efficace de revitaliser la communauté.

L'établissement de liens avec les autorités locales est

important pour la JICA. En effet, des liens de ce type donnent toute latitude pour intégrer les intérêts des communautés locales dans la politique de l'Agence, ils œuvrent en faveur d'une sensibilisation accrue à la coopération internationale dans les communautés locales et encouragent ces dernières à y participer. En outre, si le Japon souhaite accroître sa contribution à la coopération internationale sur le plan des ressources humaines, il lui est indispensable de faire le meilleur usage possible des multiples talents et de l'expertise des communautés locales.

C'est dans ce contexte qu'est née la "Salmon Campaign", lancée par la JICA au cours de l'exercice 1998. L'objectif de cette dernière est de permettre aux experts de l'assistance technique, aux JOCV expérimentés, à des employés de la JICA et aux étrangers invités à participer à une formation technique au Japon, d'intervenir en qualité "d'experts" dans des cours ouverts au public sur la coopération internationale, des symposiums, des ateliers et des séminaires organisés conjointement par les autorités locales et les ONG, ainsi que dans les établissements d'enseignement, depuis les écoles primaires jusqu'aux universités, afin de soutenir l'éducation en matière de développement.

Afin de favoriser les liens avec les autorités locales, la JICA assure une formation pratique pour le personnel des administrations locales participant à des activités liées à la coopération internationale. La JICA organise également de manière régulière des réunions et des échanges de vues pour aider à mieux comprendre le système et le budget qui soutiennent les projets de coopération internationale poursuivis par l'Agence. Un système de participation à une formation de "cadre régional" a été introduit au cours de l'exercice fiscal 1998, afin de favoriser l'établissement de liens avec les autorités locales. L'idée à la base de l'introduction de ce système est de mettre en œuvre dans le cadre du programme de la JICA "des projets d'envoi d'experts du type à participation publique". Dans ce type de projet, l'envoi d'experts intervient seulement après que les propositions approuvées par les autorités locales ont été soumises aux agences des gouvernements nationaux et locaux des pays en développement et après que les projets de participation à la formation technique ont été élaborés par les autorités locales, les ONG et les universités.

Une première expérience a été tentée au cours de l'exercice fiscal 1998 avec les "ateliers pour la formulation de projets en liaison avec l'administration locale". Ces ateliers sont l'occasion d'échanges de vues entre les autorités locales et les ONG locales et permettent d'identifier et de formuler les projets qui peuvent être réalisés en concertation avec les autorités locales et d'autres organisations. Un atelier s'est tenu dans la préfecture d'Oita sur la manière de vulgariser la campagne "Un Village, Un Produit" au Malawi et une aide a été fournie sous la forme d'un transfert d'expertise sur la manière de stimuler l'élevage industriel de poulets et de promouvoir le village. Avec la coopération de l'administration de la préfecture d'Oita, cet atelier a donné naissance à une étude de formulation de projets* qui devrait déboucher sur la concrétisation d'une coopération dans le futur.

Promotion des projets de coopération participative



Les volontaires-experts issus du grand public sont de plus en plus impatients de participer. (Samoa)

Une volonté croissante de participer

De plus en plus de personnes manifestent leur intérêt pour la coopération internationale et se montrent désireuses de participer à des activités dans ce cadre. Fait à l'appui de cet engouement, le "festival de la coopération internationale" qui se tient chaque année depuis 1992 dans le parc Hibiya à Tokyo dans le cadre de la campagne de publicité pour l'APD, a réuni 90 000 spectateurs de plus en l'espace de six ans. En 1998, ce festival, qui s'étend sur deux jours, a été suivi par pas moins de 165 000 personnes.

Durant la dernière décennie, le nombre d'organisations municipales engagées dans la coopération internationale a rapidement augmenté. Une enquête menée par le JANIC (Centre des ONG japonaises pour la coopération internationale) a montré que parmi les 368 principales ONG engagées dans la coopération internationale, 276 s'étaient constituées depuis la fin des années 1980. Parmi celles-ci, 190 ont été formées durant les années 1990.

Nous allons maintenant voir quelques uns des principaux facteurs qui expliquent l'intérêt croissant et le désir accru parmi le grand public de participer à la coopération internationale :

(1) Avancée de l'internationalisation des communautés locales et échanges au niveau communautaire accompagnant la mondialisation dans les domaines de l'économie et de l'information ;

(2) Prise de conscience accrue parmi le grand public du statut de "citoyens du monde" suite à une plus grande polarisation sur les problèmes de portée mondiale* ;

(3) Intérêt accru pour les activités bénévoles, suite aux

changements sociaux et à la diversification des valeurs (et en particulier, l'incitation à participer à des actions bénévoles suite au grand tremblement de terre de Hanshin-Awaji en 1995).

Importance de la coopération participative

L'une des missions essentielles de l'APD consiste à exploiter cet intérêt et cette volonté de s'investir du public, afin de promouvoir sa participation aux projets. Les raisons de cette stratégie sont 1) de recueillir l'adhésion et le soutien du public et 2) de donner plus d'ampleur à l'aide.

1. Recueillir l'adhésion et le soutien du public

L'adhésion et le soutien du public le plus large sont essentiels à la mise en œuvre de l'APD.

Au Japon, la population a toujours soutenu activement les activités de la nation en faveur de l'APD. Toutefois, ce soutien montre actuellement des signes d'essoufflement liés à la détérioration des finances publiques et à la récession prolongée.

Une enquête d'opinion publique conduite en octobre 1998 par le Bureau du premier ministre a révélé que ceux qui souhaitaient que le Japon continue d'adopter une position favorable à la coopération économique ou qui pensaient que celle-ci devait être maintenue dans l'état actuel représentaient 70 pour cent des personnes interrogées. D'autre part, le pourcentage de la population partageant cet avis a régulièrement baissé après avoir atteint un maximum en 1994. Ce phénomène s'est

par ailleurs accompagné d'une augmentation de la proportion de gens estimant que la coopération devait être réduite au niveau le plus bas possible.

Nous devons nous employer avec plus de force que jamais à rallier l'adhésion et le soutien du grand public en faveur de l'APD. Nous devons tout faire pour recueillir une plus grande participation du public et notamment diffuser plus d'informations sur ce thème.

2. Donner plus d'ampleur à l'aide

Compte tenu de la diversification et de l'extension des besoins dans les pays en développement, il est par conséquent nécessaire qu'un plus grand nombre de nos concitoyens s'engagent en faveur de l'aide.

La promotion d'une coopération participative est également importante dans le sens où elle favorise l'engagement du plus grand éventail possible de personnes dans les activités d'aide et crée les conditions favorables à l'émergence future de personnel spécialisé dans ce domaine. Enfin, il est par ailleurs important de donner plus d'ampleur à l'aide afin que la mise en œuvre de ces activités soit encore plus efficace.

Réalisation de projets de coopération participative

La JICA encourage la participation du public à travers la mise en œuvre de projets faisant appel à des volontaires et s'efforce par ailleurs, compte tenu de la situation exposée précédemment, d'étendre les projets de coopération associant le public.

Projets faisant appel à des volontaires

La JICA met en œuvre des projets faisant appel à des volontaires de la collectivité désireux de contribuer à l'extension des ressources humaines et à la construction nationale dans les pays en développement, en mettant à disposition leurs compétences et leurs connaissances.

Le programme JOCV, créé il y a plus de 30 ans en 1965, fait figure de précurseur en matière d'activités de volontaires. Au mois de mars 1999, 2 288 JOCV spécialisés dans 166 domaines différents étaient en activité dans 59 pays. A la date d'aujourd'hui, 18 853 JOCV ont été envoyés outre-mer depuis le début du programme.

Les activités des volontaires JOCV, qui sont engagés dans la coopération et partagent la vie quotidienne des populations des pays en développement, ont fait l'objet d'éloges à l'intérieur comme à l'extérieur du Japon. De par son excellente réputation, le programme a attiré de nombreux candidats : durant l'exercice fiscal 1998, ils étaient 8 152 pour 2 070 postes. De plus en plus de sociétés et d'organisations autorisent leurs employés à participer au programme tout en maintenant leur situation professionnelle.

Face au véritable engouement manifesté pour le programme JOCV, la JICA a étendu ses activités. Durant l'année fiscale 1998, un nouveau système a été institué qui complète les traditionnelles affectations sur deux ans par l'envoi de JOCV sur une période d'un an.

Depuis l'année fiscale 1990, la JICA mène un programme pour les volontaires-experts, spécialement pour les personnes de plus de 39 ans. Au mois de mars 1999, 79 volontaires participaient à ce programme dans 13 pays et 217 personnes avaient été envoyées outre-mer depuis son inauguration.

Ce programme a suscité un vif intérêt dans le public de cette tranche d'âge qui s'oriente vers la coopération internationale à la recherche d'un nouveau but dans la vie et d'un nouvel exutoire à ses talents. Le nombre de personnes inscrites à ce programme a augmenté de manière considérable, de 93 durant la première année à 2 095 personnes au cours de l'année fiscale 1998. Par la richesse de leur expérience et de leurs talents, les volontaires-experts sont particulièrement appréciés dans les PED et les demandes de services à leur adresse sont passées de 9 à 185 entre la première année d'existence et l'année fiscale 1998.

Afin d'élargir les opportunités des personnes manifestant un intérêt pour ces activités, la JICA prévoit d'augmenter le nombre de volontaires-experts envoyés outre-mer dans une proportion d'environ 70 pour cent au cours de l'année fiscale 1999.

La JICA procède en outre à l'envoi de jeunes volontaires pour le développement et de volontaires-experts des communautés japonaises à l'étranger.

Activités au Japon

Outre les activités de volontaires, la JICA conduit deux autres programmes ouverts à la collectivité : le programme d'invitation de jeunes adultes et le programme de formation technique de participants étrangers.

Dans le cadre du premier programme, lancé en 1984, de jeunes adultes appelés à bâtir l'avenir de leur pays sont invités au Japon pendant un mois suivant leur domaine de spécialisation. Au cours de l'exercice 1998, il a permis d'accueillir 1 592 jeunes adultes de 97 pays au Japon. En 15 ans, il a donné l'occasion à 18 194 d'entre eux de venir au Japon.

Le programme permet aux participants de faire la connaissance de jeunes Japonais travaillant dans des domaines similaires aux leurs et de participer à des activités régionales, notamment des formations et des programmes d'accueil chez l'habitant dans différentes parties du Japon. Au cours de l'exercice 1998, le programme régional avait été mis en œuvre dans 44 préfectures.

Le programme d'invitation de jeunes adultes est un exemple type de coopération participative réclamant une large collaboration de la collectivité et de tous les foyers japonais.

La JICA accueille en outre chaque année plus de 10

000 participants étrangers au Japon dans le cadre du programme de formation technique. Les participants reçoivent une formation exploitant le plus possible les caractéristiques spécifiques des différentes régions et les installations disponibles dans les institutions d'accueil implantées sur le territoire japonais. Les participants ont par ailleurs l'occasion de nouer des liens d'amitié avec les communautés où ils séjournent.

Les 12 centres internationaux de la JICA, répartis dans l'ensemble du pays, sont le terrain privilégié des activités de coopération participative : les gens du pays font connaître la culture et la société japonaises aux stagiaires et ces derniers fréquentent les écoles à proximité immédiate, contribuant ainsi à l'éducation en matière de développement.

Exploitation et entretien des ressources humaines

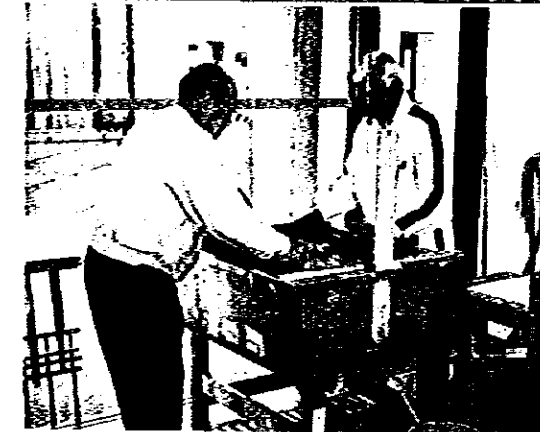
Afin d'encourager la participation du public aux projets, la JICA met actuellement en place de nouveaux systèmes destinés à mieux exploiter les ressources humaines et à stimuler l'éclosion d'une nouvelle génération de coopérants afin qu'elle assure la relève à l'avenir.

Le premier pas dans cette direction a été l'introduction au cours de l'exercice 1997 d'un système ouvert pour le recrutement d'experts. Avant son adoption, le recrutement s'appuyait en grande partie sur des recommandations des ministères et organismes publics. Le nouveau système étend le recrutement à une base sociale plus large et a été de ce fait qualifié dans la presse comme un exemple "d'APD ouverte".

Fortes des réactions enthousiastes suscitées par ce nouveau système, la JICA lui a donné plus d'ampleur au cours de l'exercice 1998 : 40 postes ont été proposés au public et 223 demandes ont été reçues. Afin de stimuler la participation des membres de la collectivité, il est prévu d'augmenter encore le nombre de postes ainsi proposés.

S'agissant de l'exploitation des ressources humaines, outre les activités de soutien à l'éducation en matière de développement de tous types mises en œuvre depuis toujours, l'exercice 1997 a vu la création d'un système de stages sur le terrain spécialement pour étudiants diplômés, destinés à donner aux jeunes une possibilité d'appréhender les activités d'aide dans la réalité. A l'issue d'une campagne de recrutement ouverte, 37 étudiants ont été envoyés au cours de l'exercice 1998 dans les agences de la JICA au Japon et outre-mer.

Un programme pour jeunes volontaires destiné aux élèves du secondaire a été lancé au cours de l'exercice 1998. Le but de ce programme est d'envoyer les élèves faire de brefs séjours sur les sites où l'aide est fournie, afin qu'ils cultivent leur potentiel par l'expérience pratique d'activités basées sur le volontariat. Durant la première année, 30 élèves ont été envoyés dans divers pays d'Asie.



Participant à une formation technique bénéficiant d'un enseignement personnalisé sur la fabrication manuelle du papier à Shikoku.

Projets de coopération participative pour une nouvelle ère

En donnant aux individus l'occasion d'entrer en contact avec la population des PED, la participation à la coopération internationale leur permet d'élargir leur horizon et de mieux comprendre le mode de vie et la culture de ces pays, ainsi que les problèmes auxquels ils doivent faire face. Elle leur permet aussi de mieux cerner les questions qu'il faut aborder par le biais de la coopération de la communauté internationale. En résumé, la coopération internationale met les participants dans les conditions idéales pour apprendre.

L'une des raisons pour lesquelles les JOCV sont autant appréciés tient au fait que la participation à ces projets sont très formateurs pour le caractère des jeunes adultes. Les JOCV reviennent au Japon après avoir transmis leurs compétences aux populations des PED. Dans le même temps, ils apprennent eux-mêmes beaucoup de ces populations et de leur séjour dans ces pays. Dans ce contexte, la coopération internationale a un rôle important à jouer dans la formation des jeunes gens qui seront aux commandes de la prochaine génération.

Le XXIe siècle est censé marquer la disparition des frontières nationales et la primauté de l'individu. L'année 2001, qui marque le début du siècle, a été proclamée "Année internationale des volontaires" par l'Assemblée générale des Nations unies, sur proposition du gouvernement du Japon. Le but de cette désignation est de mieux faire comprendre les activités des volontaires et d'encourager la participation de la collectivité.

"L'année internationale des volontaires" devrait être l'opportunité de favoriser à un degré jamais atteint la participation de la collectivité à différentes activités. Dans le droit fil de cette évolution, la JICA prévoit de redoubler l'efforts pour stimuler la coopération participative suivant deux axes, "la disparition des frontières nationales" et "la primauté de l'individu".

Nouveau système d'exécution de la JICA pour la promotion des projets de coopération participative, ainsi que pour le recrutement et la formation



Promotion de la coopération internationale par l'approfondissement des liens avec les autorités et les populations locales à partir d'un nouveau cadre organisationnel (formation au Centre international de Hokkaido).

La JICA s'est livrée à des études sur les moyens d'améliorer son fonctionnement et sa structure administrative, de manière à pouvoir apporter une réponse plus précise, plus complète et plus souple aux besoins toujours plus divers et plus complexes des PED, ainsi qu'aux problèmes de portée mondiale, tels que l'environnement et la pauvreté. L'objectif est par ailleurs de promouvoir la coopération avec des orientations claires et de recueillir l'adhésion du grand public. Les principales mesures de restructuration administrative élaborées à partir de ces études ont été approuvées dans le premier avant-projet de budget du gouvernement pour l'exercice 1999. La JICA devrait par conséquent adopter une nouvelle structure administrative au mois de janvier 2000.

L'actuelle restructuration poursuit trois objectifs, notamment 1) renforcer les fonctions nécessaires pour traiter des problèmes prioritaires affectant les PED et la communauté internationale ; 2) renforcer les fonctions de contrôle et d'examen de projets ; 3) renforcer les fonctions indispensables à la promotion de la coopération participative, au recrutement et à la formation des effectifs chargés de l'aide.

Dans le cadre de la nouvelle structure administrative, les liens avec les ONG, les autorités locales, les universités et les autres institutions, ainsi que la promotion des projets de coopération participative seront pris en charge par la division de la promotion du partenariat intérieur.

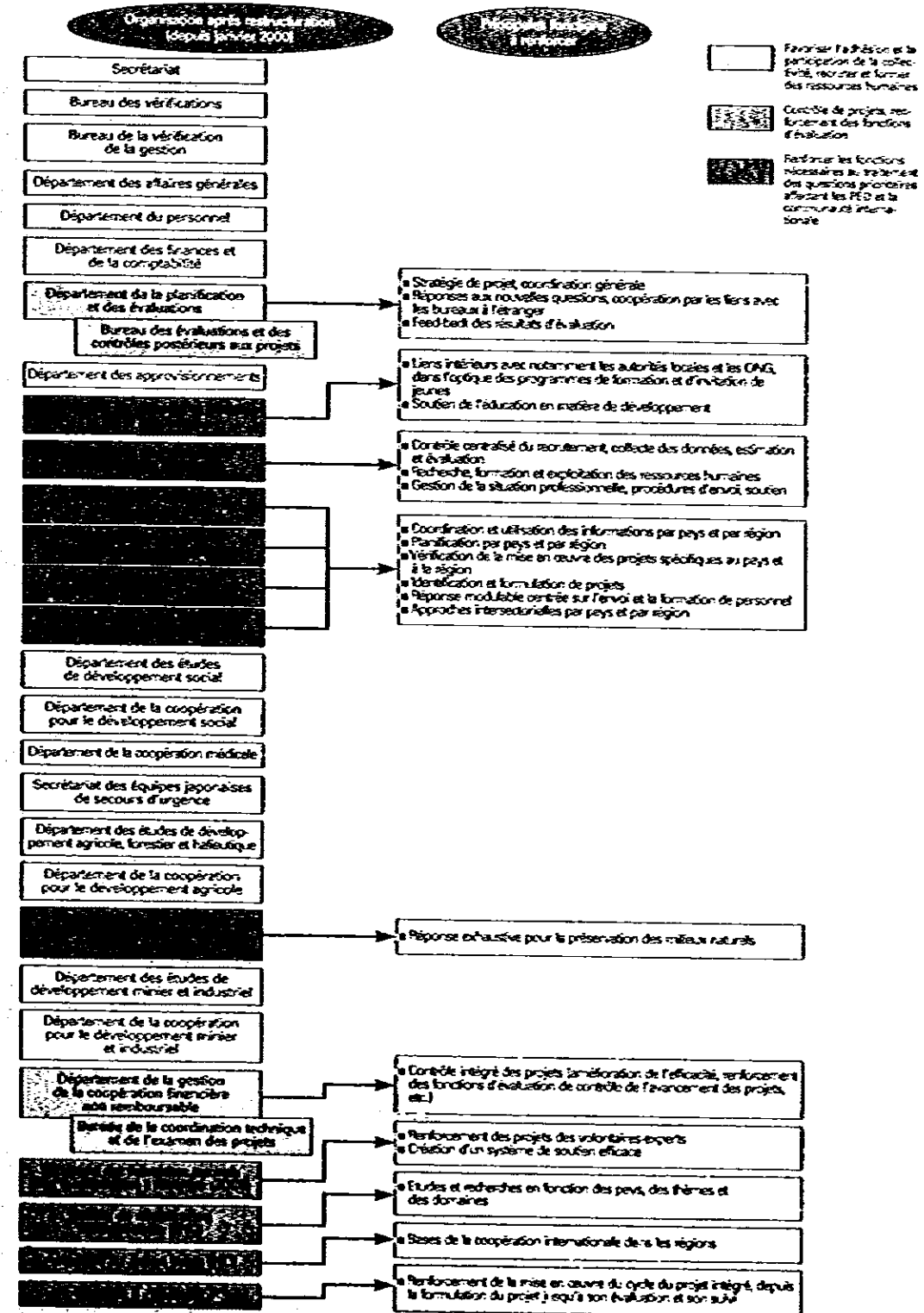
le département de l'affectation des ressources humaines, ainsi que le Secrétariat des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) et les antennes de la JICA dans l'ensemble du Japon.

Le département du partenariat intérieur et de la formation et les 20 antennes de la JICA à travers le Japon mèneront à bien des projets formant des points de contact directs avec la population des différentes régions du pays, d'une manière telle que les projets et l'APD de la JICA dans leur ensemble puissent être rendus plus efficaces par la participation de citoyens du monde.

Pour mieux répondre aux vastes besoins en matière d'aide à différents niveaux, le département de l'affectation des ressources humaines prévoit d'actualiser sa base de données en ressources humaines et de mettre en œuvre des procédures ouvertes de recrutement afin d'attirer rapidement et efficacement les meilleurs experts possibles. De son côté, le Secrétariat des JOCV devrait également étendre les interventions des volontaires-experts.

Avec sa nouvelle organisation, la JICA ambitionne de fournir des réponses plus précises aux demandes provenant de la communauté internationale ainsi que de l'intérieur du Japon. Avec cette nouvelle structure, nous espérons pouvoir recueillir l'adhésion et la participation de chaque citoyen japonais et que cela serve de tremplin aux projets de coopération internationale alors que nous entrons dans le XXI^e siècle.

Tableau 1 Restructuration administrative de la JICA et renforcement des fonctions



Restructuration opérationnelle et organisationnelle afin de renforcer l'approche par pays et par problème de développement

Contexte à l'émergence des approches par pays et par problème de développement

Tout au début, la coopération technique japonaise a commencé par des modalités telles que l'organisation de stages de formation technique et l'envoi d'experts. L'apparition en 1966 du département de la coopération médicale au sein de l'Agence de coopération technique à l'étranger (*Overseas Technical Cooperation Agency* ou OTCA) a marqué une amélioration de la structure opérationnelle dans des domaines spécifiques tels que l'agriculture, les mines et l'industrie lourde, ainsi que le développement social. Les systèmes de coopération internationale étaient encore inappropriés et peu d'agences nationales étaient sensibilisées à l'accueil de stagiaires en formation et au recrutement d'experts. Dans ces conditions, la coopération technique ne pouvait s'étendre efficacement qu'en acquérant toujours plus d'expérience dans le domaine de l'aide et en améliorant le système d'exécution correspondant suivant les différents types de modalités et de secteurs.

Des problèmes sont par ailleurs apparus lorsque les systèmes sur lesquels s'appuient les divers types de projets ont été améliorés et que ces derniers ont pris de l'ampleur. Afin de répondre rapidement et de manière adaptée aux besoins divers et complexes des pays en développement, il s'est avéré nécessaire de formuler des plans traduisant de manière précise la situation prévalant dans les différents pays. Cette approche, axée sur la combinaison de différents types de modalités et de secteurs, telle qu'elle a été adoptée jusqu'ici, n'a pas toujours fourni une réponse appropriée. Une approche



Renforcement de l'approche par pays grâce à la restructuration organisationnelle (étude en Papouasie-Nouvelle-Guinée)

par pays et par problème a donc été envisagée. Faisant appel à la formulation de plans pour des pays et des problèmes spécifiques, elle forme un nouveau cadre qui permet une coordination globale transcendant les différents types de modalités et les différents secteurs.

Concrétisation des approches par pays et par problème de développement

Cette nouvelle approche a véritablement commencé à se concrétiser avec la création de la JICA en 1974. En 1981 est apparu le département régional, une entité spécialisée dans la coordination globale des projets de la JICA à l'échelon national et régional. Des études sur l'aide par pays ont alors été entreprises. La première a été réalisée en 1986 aux Philippines. L'objectif visé consistait, avec la collaboration d'experts extérieurs, à conduire des études approfondies suivant plusieurs perspectives sur le mode de fourniture de l'aide dans les principales nations bénéficiaires. Au terme de l'exercice 1998, des études de ce type avaient été réalisées dans 32 pays et régions.

C'est en 1989 qu'ont été formulés les premiers principes directeurs pour la mise en œuvre de l'aide par pays et des plans de base pour l'exécution de projets par pays. L'objectif recherché était d'analyser l'ensemble des conditions économiques et sociales auxquelles étaient confrontés les différents pays et de décider des questions qui devaient être traitées en priorité. Ces plans et ces principes sont actualisés tous les ans. En 1998, ils ont été formulés pour 64 pays. Compte tenu de la demande accrue de diversification de l'aide (commandée par des évolutions telles que les taux de croissance élevés des pays d'Asie et l'adoption d'une économie de marché par les pays de l'ancien bloc communiste), les principes directeurs impriment aujourd'hui au sens

littéral du mot la direction de l'action. Suite à l'introduction des principes spécifiques par pays, le département régional s'est scindé en deux puis en trois, respectivement en 1989 et 1991.

Le développement de l'approche spécifique par pays a fait mieux prendre conscience à tous les acteurs du développement des problèmes qui doivent être résolus en dehors du cadre traditionnel des entités sectorielles. Dans le début des années 1990, la fin de la guerre froide a fait en sorte que des problèmes liés au développement, tels que l'environnement et la population, ont été redéfinis en problèmes de portée mondiale* nécessitant une réponse unifiée de la communauté internationale. C'est dans ce contexte qu'ont été créés en 1993 la division de l'environnement et de la femme. C'est par ailleurs à partir de cette date que la JICA s'est sérieusement employée à s'attaquer à ces problèmes.

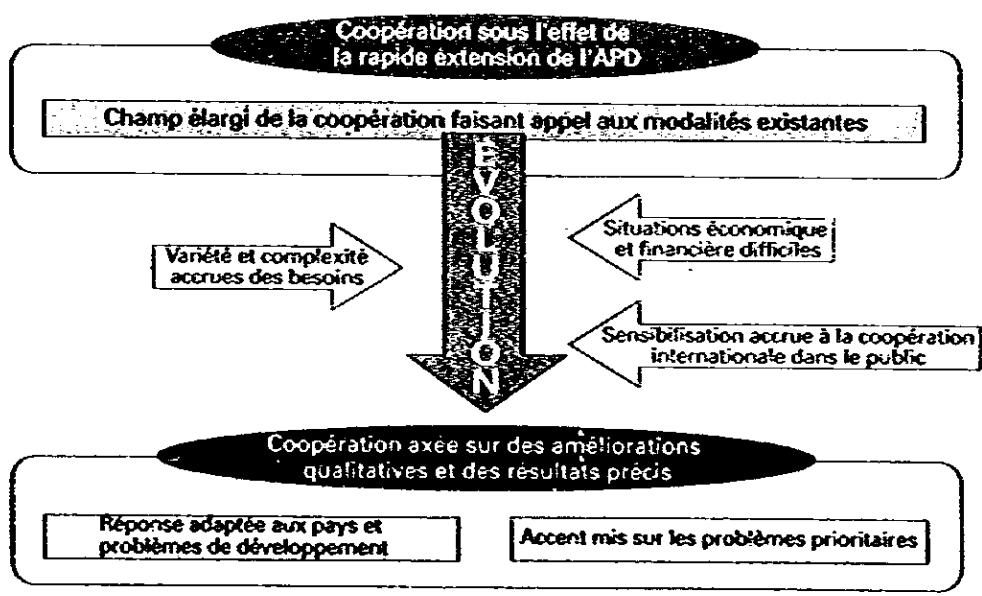
Ce projet de restructuration est né de la demande croissante du public en faveur d'une nouvelle réforme de l'APD. Ce thème avait été au cœur des débats de la réforme structurelle des finances publiques engagés en 1997, des débats qui avaient abouti à des propositions de réforme de la part de diverses entités. En particulier, le Groupe de discussion sur la réforme de l'APD pour le XXI^e siècle, organe consultatif relevant du ministère des Affaires étrangères, a publié un rapport sur ce sujet en janvier 1998, dans lequel il recommande de profondes réformes et notamment des mesures pour définir avec plus de précision les approches par pays et les secteurs prioritaires. A partir de ces recommandations, la JICA s'est engagée dans un examen des projets approfondi, lequel a donné naissance à un plan de réforme en avril 1998. La restructuration opérationnelle et organisationnelle destinée à renforcer les approches par pays et par problème est l'élément central de ce plan (voir figure 1-2).

L'objectif du projet de restructuration opérationnelle et organisationnelle est de parvenir à une amélioration qualitative par une utilisation plus efficace des ressources limitées à la disposition de l'aide dans le contexte actuel de rigueur financière. Une première démarche a été effectuée dans ce sens par une prise en considération accrue des pays et des problèmes dans la phase de formulation de la planification des projets. Pour la première fois en 40 ans dans l'histoire de la JICA et de son prédécesseur (OICA), des départements opérationnels ou régionaux exerçant un contrôle sur le plan organisationnel dans la coordination d'ensemble au niveau du pays ou de la sous-région ont été mis en place de manière à renforcer les liens organiques dans les phases de planification et de mise en œuvre des projets.

Restructuration fondamentale de l'organisation

La JICA s'est engagée à introduire progressivement les approches par pays et par problème, afin d'apporter une réponse précise aux besoins des pays en développement. Cette politique s'appuie sur un système d'exécution axé sur les types de projets et de domaines qui ont contribué de manière efficace à l'extension qualitative de la coopération technique du Japon depuis sa création. La restructuration opérationnelle et organisationnelle prévue pour l'exercice 1999 devrait relancer cette évolution de manière décisive.

Figure 1-2 Cadre des projets de la JICA et problèmes à résoudre



Mise en place de départements régionaux

Les départements régionaux nouvellement établis suivent une approche intégrée dans toutes les phases, de la planification jusqu'à la mise en œuvre des projets par pays. Par le passé, la formulation des plans par pays et la mise en œuvre des projets étaient du ressort des différents départements. Le regroupement de la planification et de la mise en œuvre au sein des départements régionaux instaure des conditions plus favorables à une réponse globale transcendant les types de projets. Les informations et l'expérience acquises à l'échelon national et régional durant les projets sont centralisées par les départements régionaux pour ensuite être réinjectées dans la planification et les projets, facilitant ainsi une réponse plus précise, conforme à la diversité des situations. Les problèmes les plus urgents, tels que la crise économique en Asie et le secours aux sinistrés, peuvent aussi trouver une solution plus rapide hors des différenciations inhérentes à la classification par projet. Les principaux types de projets regroupés sous le contrôle des départements régionaux sont l'accueil de participants à la formation technique et le recrutement d'experts individuels. Comme par le passé, la coopération technique de projet-type et les projets d'études de développement seront mis en œuvre par des départements opérationnels répartis suivant les secteurs, en collaboration étroite avec les départements régionaux.

Comme le montre la figure 1-3, les quatre départements régionaux sont responsables respectivement des pays de l'ANASE et du Cambodge ; des autres parties de l'Asie et de l'Océanie ; de l'Amérique du Sud et enfin ; de l'Afrique, du Moyen-Orient et du Maghreb ; et de l'Europe.

Plans d'exécution des projets par pays et élaboration de principes directeurs par problème

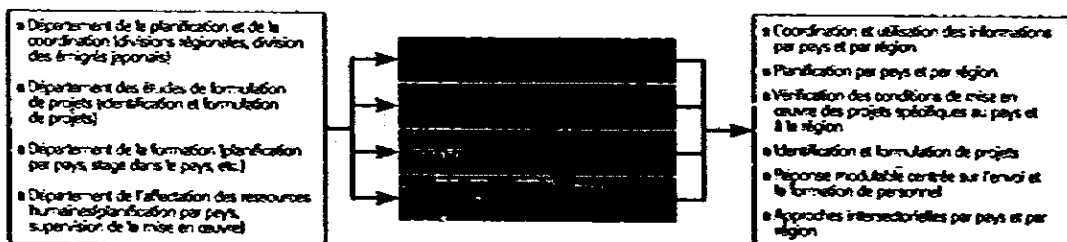
La nouvelle approche par pays s'appuie sur la planification par nation récipiendaire. Elle se veut une exten-

sion des précédents principes directeurs pour l'exécution de l'aide et de la planification de base des projets par pays. Dans le détail toutefois, elle s'en distingue considérablement, car l'accent est mis désormais sur les résultats. Plus précisément, les secteurs et les questions prioritaires qui ont été dégagés par le dialogue politique à l'échelon gouvernemental sont tout d'abord entérinés. On procède ensuite par extrapolation pour déterminer les problèmes de développement auxquels doit faire face le pays concerné. La politique de la JICA en matière d'aide est alors clairement définie et un plan de mise en œuvre des projets requis pour atteindre les objectifs fixés est systématiquement établi. Durant tout ce processus, des discussions d'ordre pratique ont lieu avec les représentants des gouvernements des pays récipiendaires et un accord est conclu sur les domaines prioritaires de développement et les problèmes concrets résultant de l'extrapolation. En d'autres termes, on élabore des plans d'exécution de projets par pays de manière à refléter les politiques d'aide inscrites dans les plans d'aide par nation récipiendaire, en s'appuyant sur l'APD japonaise dans son ensemble.

Par ailleurs, il convient, en élaborant des plans d'exécution de projets pour chacun des pays, de prendre en compte non seulement les politiques de base concernant les problèmes de développement, comme l'environnement et la pauvreté, mais aussi les facteurs spécifiques aux pays concernés. Un nouvel ensemble de principes directeurs est établi de manière systématique pour chaque problème de développement. Dans un premier temps, 30 problèmes environ (notamment, le soutien à l'introduction d'une économie de marché, les mesures de lutte contre la désertification, la démographie et la sécurité des personnes¹⁾) ont été traités de cette manière. Avec la planification de projets par pays, il est prévu que ces principes directeurs forment l'axe de la nouvelle approche par pays et par problème de développement de la JICA.

Pour que la planification de projet par pays porte véritablement ses fruits, il importe de réunir des informations précises sur des sujets tels que les besoins en matière de développement du pays concerné et d'utiliser ces renseignements de manière à prendre les décisions appropriées. Des améliorations ont été apportées à cet effet dans les plans actuels de restructuration opérationnelle et organisationnelle. Dans le domaine de la col-

Figure 1-3 Organisation et fonctionnement des départements régionaux



lecte d'informations, une base de données détaillée baptisée "Système d'information par pays" devrait bientôt être créée. Elle permettra à la JICA d'utiliser les informations réunies sur les différents pays durant la mise en œuvre des projets les concernant. En outre, des "Comités d'assistance par pays", composés d'experts au fait de la situation dans des pays et régions spécifiques, seront mis en place pour les principaux pays et régions. Ils permettront de disposer de l'avis de spécialistes sur les décisions concernant l'orientation du projet et les autres questions connexes. Dans un premier temps, ces comités d'étude traiteront de trois questions affectant cinq pays et dix régions.

Promotion de la délégation de l'aide

Les 56 bureaux de la JICA à l'étranger sont répartis dans le monde entier et sont spécialisés dans les besoins en développement des pays dont ils sont responsables. Avec les départements régionaux nouvellement établis, on estime qu'ils ont un rôle crucial à jouer dans le cadre de

Coopération dans le cadre d'enjeux régionaux importants

Contre la crise économique en Asie

La crise a commencé en juillet 1997 par la chute soudaine du baht thaïlandais. Elle s'est rapidement propagée aux pays de l'ANASE et à la Corée du Sud, pays qui jusque-là avaient tous bénéficié d'une croissance économique stable. Trois facteurs ont contribué à déclencher la crise : a) la baisse de compétitivité des exportations due à la hausse vertigineuse des salaires et au rattachement des monnaies au dollar ; b) le développement économique reposant sur des capitaux flottants privés à court terme de l'étranger et c) des systèmes financiers inadaptés.

Plusieurs mesures s'imposent pour résoudre ces problèmes et notamment la mise en œuvre de politiques macro-économiques solides, de réformes systémiques dans les sphères économiques et financières des pays d'Asie de l'Est dont les systèmes sont encore inadaptés, ainsi que le renforcement de l'infrastructure industrielle,

la nouvelle approche par pays et par problème, et leur rôle devrait être renforcé en conséquence. Ainsi, en relation avec la planification de projets par pays, ils jouent un rôle essentiel dans des domaines importants, comme la formulation des projets et les discussions avec les gouvernements des pays bénéficiaires. Qui plus est, afin d'identifier des projets de qualité et de renforcer la capacité de collecte d'informations sur les questions liées au développement, le nombre de personnes s'occupant exclusivement de ces tâches devrait bientôt être augmenté.

De nouvelles opérations ont été engagées ces dernières années afin d'apporter une réponse ciblée aux besoins des pays en développement : ce sont par exemple des études de développement à l'étranger relativement simples menées le cas échéant par la population locale et des projets de développement de la protection sociale en appui aux activités des ONG. Les bureaux à l'étranger jouent un rôle déterminant aussi bien dans la planification que dans la réalisation d'activités intimement liées aux besoins de sites particuliers. Les bureaux à l'étranger de la JICA sont en première ligne pour la fourniture d'aide et leur rôle devrait être renforcé dans le cadre de la nouvelle approche par pays.



Activités d'enseignement pour éleveurs de vers à soie (Etat de Karnataka, Inde)

afin d'améliorer la productivité et la compétitivité des exportations et enfin, la formation en urgence de personnel pour soutenir ces efforts.

Les groupes les plus vulnérables de la société (en particulier les pauvres, les handicapés, les femmes et les enfants) sont les plus sensibles aux effets néfastes de la crise économique et des méthodes appropriées d'aide doivent immédiatement être mises en place pour les secourir.

Jusqu'ici, la JICA s'est attachée à valoriser les ressources humaines et à améliorer les structures des PED sur les plans économique et financier. Face à la crise économique en Asie, il est urgent de renforcer les actions de coopération selon trois grands axes :

(1) Renforcement des actions de formation de personnel pour œuvrer à la reconstruction des secteurs économiques et financiers ;

(2) Renforcement du soutien aux couches les plus vul-

nérables de la société et aux pauvres, qui sont les plus durement frappés par la crise économique ;

(3) Prise en charge partielle des dépenses locales* pour garantir la bonne mise en œuvre des projets de la JICA.

Dans la suite, nous allons voir comment la JICA s'acquitte de ces trois missions essentielles.

Formation de personnel dans les secteurs économiques et financiers

Le Programme intégré de développement des ressources humaines de l'ANASE et du Japon est l'une des mesures du gouvernement japonais pour contrer la crise économique en Asie. Présenté en décembre 1997 par M. Hashimoto, premier ministre de l'époque, ce programme prévoyait la formation de 20 000 agents dans les secteurs financiers et économiques des pays de l'ANASE au cours des cinq prochaines années.

Dans le cadre de ce programme, la JICA a cédé le budget supplémentaire de l'exercice 1998 (2,85 milliards de yens) au profit des pays de l'Asie du Sud-Est les plus sévèrement touchés par la crise. En vue de contribuer à la reconstruction économique, la JICA a envoyé des conseillers dans les secteurs du commerce, des finances et des marchés financiers, ainsi que des experts dans des domaines tels que la promotion des investissements, la restructuration industrielle et le soutien aux PME. En outre, un programme de formation intensive a été dispensé dans le secteur financier, sous la forme de stages dans le pays pour les PME et de stages dans des pays tiers* dans le secteur de la gestion des crédits.

Afin de garantir la mise en œuvre harmonieuse de la "Nouvelle initiative Miyazawa" (enveloppe de 30 milliards de dollars pour la reconstruction économique dans les pays d'Asie) annoncée par le gouvernement japonais en octobre 1998, la JICA fournira une contribution supplémentaire en envoyant des experts pour le contrôle sur place dans les pays de l'ANASE.

La JICA a organisé trois séminaires sur la politique économique et financière de l'ANASE, en mars et novembre 1998, puis en mars 1999. Des décideurs politiques des pays de l'ANASE dans les secteurs des finances, de la planification économique et du développement, ainsi que la Banque mondiale et le FMI, ont été invités à prendre part à ces séminaires au Japon afin de débattre publiquement des antécédents de l'actuelle crise financière, de la situation actuelle dans chaque pays concerné et des mesures pour restaurer la croissance et la stabilité économiques.

Aide aux groupes sociaux vulnérables

Les pays de l'ANASE seront contraints d'adopter des mesures d'austérité draconiennes pour reconstruire leur économie. Il s'est toutefois avéré impossible d'apporter une réponse appropriée dans le secteur social : plusieurs pays ont dû par exemple réduire les subventions couvrant les produits alimentaires, l'éducation et les soins médicaux. La crise a donc des répercussions très préoccupantes sur les groupes sociaux pauvres et vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

Pour aider ces laissés pour compte de la croissance

Sur le terrain

Soutien aux PME et aux industries périphériques Indonésie

Secours d'urgence pour la crise économique

(envoi d'experts)

◆ La crise économique en Asie et l'aide d'urgence

L'Indonésie est le pays de la région d'Asie du Sud-Est où les répercussions de la crise économique qui a débuté en 1997 ont été les plus graves. Sous la pression des difficultés économiques, ce pays a été assailli par des problèmes politiques et sociaux qui ne semblent pas avoir d'issue pour l'instant.

Depuis le début de 1998, les responsables indonésiens ont pris conscience qu'il devenait urgent d'atténuer la détresse des PME et des industries périphériques afin de résoudre les problèmes économiques, relancer l'économie et créer de nouveaux débouchés pour l'emploi. D'autre part, le ministère de l'Industrie et du Commerce de ce pays a clairement indiqué que le soutien aux PME (surtout de nouvelles mesures en faveur des industries périphériques) et la stimulation des exportations sur les marchés d'outre-mer figuraient parmi les questions politiques prioritaires.

Dans ce cadre, la JICA a détaché en avril 1998 un conseiller politique auprès du ministère indonésien de l'Industrie et du Commerce. Celui-ci est essentiellement chargé de coordonner les activités de soutien à ce ministère et de déployer une aide d'urgence afin de soutenir les PME et les industries périphériques*.

◆ Nouveau soutien au secteur privé par les services officiels

Une action a été engagée dans le domaine de l'aide d'urgence avec la création de stages dans le pays qui s'inspirent du Programme intégré de développement des ressources humaines de l'ANASE et du Japon. Dans le cadre de cette nouvelle initiative lancée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, une formation est dispensée à des intervenants du secteur privé employés de PME indonésiennes, avec l'appui des ressources existantes, notamment l'Institut de recherche et de développement et le Centre de normalisation industrielle. Au cours de l'exercice 1998, six formations ont débuté (parmi lesquelles "Aide au démarrage des petites entreprises et formation des entrepreneurs", "Desin de vêtements pour PME" et "Méthodes de fabrication de produits céramiques et compétences administratives"). Durant la formation, la priorité n'est pas mise sur les seules compétences techniques, mais également sur des domaines pratiques, tels que l'esprit d'initiative, la gestion des entreprises, les renseignements à caractère commercial et l'interprétation des besoins des consommateurs.

Effets secondaires notables de ces formations, de nombreux stagiaires ont eu la possibilité de voir des produits d'autres secteurs que le leur et



L'accent est placé à la fois sur la formation technique et sur les aspects pratiques de la coopération

ont apporté des produits conçus dans leur propre entreprise pour les soumettre à l'appréciation des autres participants, ce qui a eu pour effet de stimuler le développement de nouveaux produits. Bien que les employés des sociétés privées aient été pleinement conscients de la crise frappant l'économie indonésienne, ils n'en ont pas moins montré une attitude très active. Leur ferme volonté de restaurer le plus possible la formation et de mettre en pratique les connaissances nouvellement acquises à leur retour dans leurs emplois respectifs fut clairement perceptible. La conviction manifestée par chacun des participants a renforcé l'enthousiasme et la détermination des organisateurs et des instructeurs dans leur action en faveur de la reconstruction économique. [Bureau de la JICA en Indonésie]

économique, la JICA a depuis toujours été ses efforts sur les domaines de la réduction de la pauvreté, des soins médicaux et de l'hygiène, de la santé de la mère et de l'enfant, du renforcement des soins médicaux locaux et du développement de l'autonomie des personnes handicapées.

Outre ce soutien, 28 projets de développement de la protection sociale ont été mis sur pied grâce à 510 millions de yens pris sur la rallonge budgétaire de l'exercice 1998 pour lutter contre la crise économique en Asie. Ces projets ont été menés en collaboration avec des ONG. Actés sur les domaines sociaux tels que la santé et les soins médicaux, l'éducation et l'emploi, ils sont conçus de sorte à bénéficier directement aux populations locales.

Aux Philippines, les projets menés ont permis de distribuer des médicaments aux pauvres atteints de tuberculose et de dispenser une formation sur les méthodes pour guérir cette maladie. En Indonésie, des projets visant à améliorer le marché des produits de première nécessité et à revitaliser les coopératives ont été mis sur pied au profit de petits exploitants agricoles, de pêcheurs et d'ouvriers de la province des Célèbes du Sud. En Thaïlande, des programmes communautaires destinés à l'amélioration de la santé et de l'environnement, ainsi que des projets visant à sensibiliser les jeunes aux dangers de la drogue, ont été instaurés à l'adresse des classes les plus pauvres vivant dans les bidonvilles de Bangkok.

L'abaissement du niveau des prestations dans le secteur sanitaire et des soins médicaux, consécutif à la crise économique, a eu de graves répercussions sur la santé des populations des pays concernés. Dans une nouvelle approche du problème, en avril 1998 la JICA a invité les responsables de la politique de santé et de soins des pays de l'ANASE à participer au Japon à un symposium intitulé "Crise économique en Asie et santé". Ce dernier a permis d'examiner les effets de la crise sur la santé et d'étudier les moyens de traiter cette question.

Prise en charge des dépenses locales*

Les dépenses locales sont liées aux frais afférents à l'emploi des homologues*. Dans le cadre de la coopération technique de projet-type de la JICA et des projets d'envoi d'experts dans la région de l'ANASE, ces dépenses sont généralement prises en charge par l'agence d'exécution dans le pays partenaire. La JICA intervient lorsque, compte tenu de la crise économique, l'agence d'exécution n'est pas en mesure de faire face à ces dépenses et que la mise en œuvre harmonieuse d'un projet s'avère compromise.

En Indonésie par exemple, il était prévu d'organiser sur place 80 sessions de formation concernant des notions pratiques de commerce. Cependant, le budget indonésien était considérablement réduit suite à la crise économique et l'on craignait que le nombre de sessions ne doive être diminué. Avec la prise en charge des dépenses locales par la JICA, toutes les sessions ont pu avoir lieu. Cette formation était principalement axée sur le soutien aux exportations, qui est un élément essentiel de la reprise économique. Aussi, les

sessions ont attiré un large public, notamment des chômeurs. Par ailleurs, dans le cadre de l'aide à l'approvisionnement alimentaire, des graines de soja sélectionnées pour les semences ont été distribuées gratuitement aux exploitants locaux et ce, grâce à la prise en charge des dépenses locales dans le cadre d'un programme de coopération technique de projet-type intitulé "Multiplication de semences de soja de qualité et projet de formation".

Autre soutien dans le cadre de la crise économique

La crise économique a par ailleurs gravement affecté la planification du budget et du développement de ces deux pays. Durant l'exercice 1998, la JICA a créé un Comité de recherche sur l'aide par pays pour l'Indonésie et les Philippines, afin d'étudier et d'analyser sur place la planification du développement. Cet Institut a dans un premier temps examiné les futures orientations possibles de la coopération économique japonaise en prenant dûment en considération la crise économique, puis il a soumis ses propositions en la matière. Dans le cas de l'Indonésie, une étude a été menée sur la formulation d'un modèle économique visant à promouvoir la planification à long terme du développement. Dans le même temps, un expert de la JICA a été détaché pour une longue durée auprès de l'Agence gouvernementale de planification du développement (BAPPENAS), afin de contribuer à établir une politique économique d'urgence dans les conditions imposées par la crise.

L'avenir de la coopération

Les récents problèmes économiques sont caractéristiques d'une crise spécifique du XX^e siècle : l'ouverture des marchés financiers consécutive à la mondialisation a gravement frappé des PED qui avaient jusque-là bénéficié d'une croissance économique soutenue. Des pays tels que ceux de l'ANASE, qui ont connu un développement économique rapide durant les années 1980 et 1990, sont particulièrement sensibles à des crises de ce type. Dans des cas tels que celui qui nous préoccupe, avec une crise éclatant simultanément dans plusieurs pays pour une multiplicité de raisons, les efforts de pays isolés ne peuvent parvenir à résoudre les problèmes posés. Par ailleurs, il est évident que cette crise est étroitement corrélée avec les problèmes économiques auxquels est confronté le Japon.

Aussi, il est essentiel que le Japon contribue au processus de relèvement de la crise et apporte un soutien au développement économique et industriel de chacun de ces pays (afin d'assurer la stabilisation et la relance des économies des pays concernés), car ces actions sont déterminantes pour notre propre avenir. À la JICA, nous poursuivons les projets de coopération en cours avec tous les moyens dont nous pourrions disposer. Nous souhaitons par ailleurs renforcer nos liens avec d'autres donateurs* assurant des formes similaires de soutien, afin d'être encore plus productifs et plus efficaces dans nos interventions.

Deuxième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique

En octobre 1998, le Japon a organisé la deuxième Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD II) en collaboration avec les Nations unies. Presque tous les pays du continent ont participé à cette Conférence, y compris ceux d'Afrique du Nord. Ont également participé 16 parmi les principaux donateurs*, 40 agences internationales et 22 ONG menant des actions d'aide en Afrique. La Conférence s'est déroulée à très haut niveau. En effet, 15 chefs d'Etat et de gouvernement l'ont honoré de leur présence.

La première Conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD I) s'était tenue en octobre 1993. Le Japon avait joué le rôle d'organisateur principal et apporté ainsi une contribution notable au débat sur le développement africain au sein de la communauté internationale. L'appui à l'auto-assistance est un principe fondamental de la coopération japonaise et le fait qu'il ait figuré parmi les grands thèmes abordés a eu un impact considérable sur les pays africains, jusqu'ici tributaires de l'aide suite aux conditions imposées par la guerre froide.

L'examen, lors de la TICAD II, des évolutions intervenues depuis la TICAD I, a permis de confirmer l'importance de la volonté d'engagement des pays africains et de partenariats* de soutien avec les gouvernements et les organismes publics. La Conférence a permis d'adopter le "Plan d'action de Tokyo", dont l'objectif est de fournir un ensemble de principes directeurs pour le XXI^e siècle.

Dans ce plan, les participants sont convenus des politiques et des activités prioritaires dans trois domaines, notamment : le développement du secteur social (éducation, santé et population, aide aux déshérités) ; le développement économique (développement du secteur privé, de l'industrie et de l'agriculture et problèmes de la dette extérieure) et les bases du développement (bonne gestion des affaires publiques, prévention des conflits et consolidation de la paix après les conflits). Pour ce qui est des approches destinées à favoriser le développement de l'Afrique, la primauté a été donnée au renforcement de la coopération (entre pays africains et donateurs ainsi qu'entre les donateurs), à la coopération et à l'intégration régionales (pour répondre aux problèmes régionaux communs) et à la coopération Sud-Sud* (coopération entre l'Asie et l'Afrique et entre les pays d'Afrique). Les 370 programmes et projets dans le droit fil du plan d'action ont été répertoriés en détail dans une liste indicative. Des représentants de pays africains et des sociétés privées japonaises ont participé à une série d'entretiens

visant à accroître les échanges et les investissements entre l'Asie et l'Afrique et à partager leurs expériences respectives en matière de développement.

Mesures d'aide du Japon en faveur de l'Afrique

Les principales mesures proposées par le Japon lors de la TICAD II étaient les suivantes :

(1) Fourniture d'apports de coopération financière non remboursable à hauteur de 90 milliards de yens sur les cinq années à venir dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des soins médicaux et de la distribution d'eau. (Développement social).

(2) Création du Centre de services d'information sur l'investissement Asie-Afrique, organisation d'un forum économique Asie-Afrique, soutien à la formation des administrateurs de la dette et études sur les possibilités d'extension de l'aide financière non remboursable pour l'allègement de la dette. (Développement économique)

(3) Aide à l'élimination des mines terrestres en Afrique australe et soutien dans les domaines de la bonne gestion des affaires publiques ainsi que des conflits par la coopération avec le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), l'OUA (Organisation de l'unité africaine), le HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). (Bases du développement)

(4) Stages de formation en Asie et en Afrique du Nord à destination de 2000 Africains dans les 5 prochaines années. (Coopération Sud-Sud)

(5) Etablissement de bases pour le développement des ressources humaines en Afrique et élaboration d'un plan pour l'établissement d'un réseau d'organismes de recherche. (Renforcement de la coopération)

(6) Mise en œuvre d'un programme de suivi avec le concours des ressources de la TICAD II (Fondation pour la coopération Asie-Afrique du PNUD). (Suivi)

Contribution de la JICA

Consciente de ce que le plan d'action de Tokyo définit l'orientation de la coopération japonaise en Afrique, la JICA se doit, sous la direction du ministère des Affaires étrangères, de jouer le rôle principal dans la mise en œuvre de la politique japonaise de soutien à ce continent. Le point le plus important en la matière est la volonté d'engagement des pays africains concernés. Afin de la stimuler, il faudra s'attacher encore plus que par le passé à renforcer l'efficacité des institutions publiques et du secteur privé de ces pays (renforcement des capacités*), autrement dit s'attacher encore plus au développement humain au sens large du terme.

La JICA estime que le développement des ressources humaines est particulièrement important par rapport à l'ensemble des problèmes auxquels l'Afrique doit faire face. En fait, nous sommes même convaincus qu'il s'agit d'un facteur clé dans tous les problèmes de développement de ce continent. C'est pourquoi nous continuerons à mener des projets qui accordent la priorité au développement des ressources humaines.

Les activités en cours ou prévues sont les suivantes :

1. Soutien sur le plan de la gestion de la dette

La gestion de la dette a fait l'objet de travaux de recherche fondamentale. A Singapour, nous prévoyons de mettre en œuvre une formation dans un pays tiers destinée spécifiquement aux pays africains. Au Kenya, il est prévu que des experts de la JICA participent à des séminaires et contribuent à leur organisation afin d'en assurer l'efficacité.

2. Soutien pour l'éradication des mines terrestres

Une mission d'étude de formulation de projets doit être envoyée au Mozambique au cours de l'exercice 1999 afin de déterminer les moyens de soutenir l'éradication des mines terrestres en Afrique australe.

3. Programme de formation axé sur la coopération Sud-Sud

Il est prévu qu'un millier d'Africains prennent part à des stages de formation en Asie et en Afrique du Nord

dans les cinq années à venir.

Au cours des cinq prochaines années également, il est prévu que 1000 autres Africains suivent une formation au Centre de coopération technique Sud-Sud en Indonésie. La JICA examine par ailleurs les possibilités d'une coopération technique et d'une aide financière non remboursable pour aider à mettre en place et à conduire des cours de formation.

4. Établissement de bases pour le développement des ressources humaines en Afrique

En collaboration avec d'autres donateurs, la JICA met actuellement en œuvre au *Jomo Kenyatta College of Agriculture and Industry* (Kenya) des activités pour le développement des ressources humaines. Leur but est de promouvoir la recherche pratique et appliquée, ainsi que des activités économiques susceptibles de bénéficier aux pays voisins.

5. Formulation de projets d'aide financière non remboursable

La JICA œuvre à la formulation de projets d'aide financière non remboursable dans les domaines de l'éducation, de la santé et des soins médicaux, et de la distribution d'eau. (Au cours de l'exercice 1998, des études de formulation de projets avaient été réalisées sur la santé et les soins médicaux en Afrique de l'Ouest et sur l'approvisionnement en eau au plan local dans les régions d'Afrique australe et centrale).

Sur le terrain

Projet de formation sur l'exploitation des eaux souterraines et l'alimentation en eau Ethiopie

Approvisionner les communautés locales en eau non contaminée (coopération technique de projet-type)

◆ Approvisionnement en eau de 10 % des villages sealedent

Les files de femmes et d'enfants transportant de l'eau dans de grands récipients sur leurs dos couverts est une scène courante à Addis Ababa, capitale de l'Éthiopie.

Le taux d'approvisionnement en eau dans les régions rurales d'Éthiopie reste inférieur à 10 %. Les gens du peuple sont obligés de perdre beaucoup de temps et d'argent pour se procurer l'eau nécessaire aux tâches quotidiennes et c'est un facteur déterminant de l'insécurité et de la pauvreté.

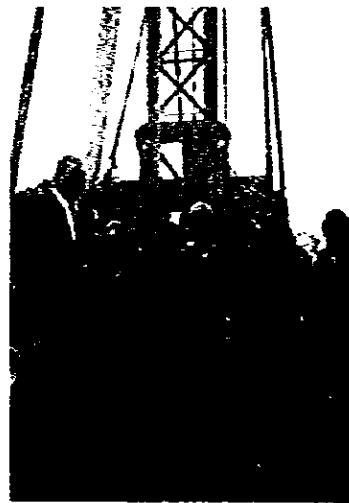
Avec l'arrivée de la démocratie en Éthiopie en 1991, des politiques de décentralisation inspirées d'un système fédéral ont été encouragées et les projets d'exploitation des eaux souterraines et d'approvisionnement en eau dans les zones rurales sont passés sous la responsabilité des différentes administrations provinciales. Ces dernières donnent la priorité à l'exploitation des eaux souterraines en achetant par exemple sur leurs propres fonds des équipements. Toutefois, la situation n'a pas beaucoup évolué dans ce domaine, car les techniciens chargés de la prospection d'eau souterraine et du creusage de puits n'ont pas la qualification requise.

◆ Formation de techniciens et réalisations associant le public

L'objectif de ce projet lancé en janvier 1998 est d'instaurer, sous la responsabilité du ministère des Ressources en Eau, un centre dans lequel les techniciens employés par les administrations provinciales puissent recevoir une formation. Six experts à long terme ont été envoyés et après une période préliminaire d'un an pour la construction du centre et la réunion du matériel pédagogique, les cours de formation sur la prospection d'eau souterraine, l'entretien de l'équipement et les méthodes de creusage de puits ont débuté.

Avec la participation de la population locale, des plans pour l'élaboration des puits ont été formulés et un syndicat de gestion de l'eau a été créé pour la collecte des redevances de consommation d'eau, ainsi que pour l'entretien et la gestion. De par l'absolue nécessité d'un développement local durable, ces activités ont constitué la base de projets pilotes dans divers domaines. Ces projets ont ensuite été mis en œuvre et ont permis une collaboration avec des ONG disposant d'une solide expérience des projets de développement rural. Le projet de formation doit donc être planifié de sorte à ce qu'il soit fermement axé au profit des communautés locales.

(Bureau de la JICA en Éthiopie)



Six experts ont été envoyés pour former des techniciens à la prospection d'eau souterraine et au creusage de puits

6. Mesures internationales de lutte contre les parasites

En collaboration avec l'OMS, la JICA participe à des activités de coopération Sud-Sud concernant des activités de recherche et la création de bases pour le développement de ressources humaines en Afrique (Ghana et Kenya) et en Asie (Thaïlande). Ces bases serviront de sites pour la recherche internationale conjointe et l'échange d'informations sur les mesures de lutte contre les parasites. Elles serviront aussi à des stages dans un pays tiers pour les nations voisines.

7. Action pour l'éradication de la polio

Dans le cadre du programme commun d'action des Etats-Unis et du Japon*, la fourniture de vaccins et d'équipements médicaux de base par l'aide financière non remboursable à l'enfance ainsi que d'équipements médicaux spéciaux, sera assurée de manière régulière afin de contribuer à l'éradication de la polio dans le monde. Nous nous attaquons par ailleurs avec plus de détermination que jamais à l'éradication de ce fléau en Afrique par le biais de la coopération au niveau local avec le concours des JOCV. Nos premiers efforts dans ce sens se traduiront au cours de l'exercice 1999 par l'envoi de personnel pour le contrôle des vaccinations.

8. Promotion de la riziculture en Afrique

Au cours de l'exercice 1999 devrait débiter en Côte d'Ivoire un programme de coopération technique de projet-type. Ce dernier devrait s'accompagner des examens et démonstrations techniques appropriés. Les possibilités d'opérer ensuite un transfert technologique* vers les pays voisins seront également étudiées.

La JICA continuera de déléguer des experts auprès de la WARDA (*West Africa Rice Development Association*

– Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest) et d'apporter son aide au développement de nouveaux types de plants de riz par fertilisation croisée de souches asiatiques et africaines, un thème qui fait actuellement l'objet de recherches de la part de la WARDA et de l'IRRI (*International Rice Research Institute* – Institut international de recherche sur la riziculture) aux Philippines.

9. Soutien à l'Afrique par la coopération trilatérale (Japon, France et Malaisie)

Avec l'aide du Japon et de la France, un programme de formation professionnelle destiné aux Africains doit être mis en œuvre au CIAST (*Center for Instructor and Advanced Skill Training* – Centre de formation des instructeurs et de perfectionnement) de Malaisie. (Des stages dans le pays ont été organisés en février 1999).

10. Aide pour le renforcement de la coopération intra régionale

Les possibilités d'organiser des ateliers de coopération intra régionale au sein de chaque région d'Afrique par une collaboration avec les agences de coopération régionale sont actuellement à l'étude. Un atelier de coopération intra régionale s'est tenu en Afrique australe et une étude de formulation de projet a été réalisée entre février et avril 1999 en collaboration avec la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe*).

11. Aide pour la démocratisation et une bonne gestion des affaires publiques

Destinés à la réforme des administrations publiques des pays africains, les séminaires et les cours de formation sur la démocratisation seront poursuivis et étendus.

Coopération face à de nouveaux besoins en matière d'aide



Aide aux victimes des mines terrestres au Cambodge

Engagement dans la coopération internationale

Pour la sécurité des personnes

Sécurité des personnes

Dans le rapport sur le développement humain publié par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) en 1994, la sécurité des personnes a été érigée en concept et couplée au développement axé sur l'être humain.

Le terme "sécurité" est généralement associé à la sécurité nationale, autrement dit, à tous les moyens dont un pays dispose pour ne pas être affecté de manière négative par les interférences diplomatiques, économiques ou militaires d'autres pays.

A l'opposé, la "sécurité des personnes" est une notion plus globale et désigne la sécurité dont doit bénéficier l'individu pour mener une vie meilleure en toute quiétude. Parmi les principaux exemples dans ce contexte, on peut citer la possibilité d'échapper à la maladie, de vivre dans un environnement naturel préservé et de ne pas être soumis au stress. La sécurité des personnes est classée en sept grandes catégories par le PNUD : les relations entre ces dernières sont indiquées sur la figure 1-4.

Catégories relatives à la sécurité

Même si l'on peut considérer la sécurité des personnes sous bien d'autres angles, nous nous limiterons ici aux sept catégories précédemment mentionnées. La sécurité des personnes n'est en aucune manière un sujet concernant uniquement les pays en développement : les thèmes qu'elle évoque concernent aussi directement les pays industrialisés. Etant donné toutefois que les projets de la JICA concernent essentiellement les pays en

développement, les explications données dans la suite examinent ce concept du point de vue de ces mêmes pays.

④ Sécurité alimentaire

Même s'il est vrai que la nourriture est essentielle à la survie des individus, il n'est pas fait ici seulement référence à l'approvisionnement alimentaire. Diverses méthodes doivent également être prises en compte, notamment la création de systèmes permettant aux individus d'exploiter les terres, l'eau, la main-d'œuvre et bien d'autres ressources pour la production alimentaire (réforme agraire, par exemple), la mise en place de systèmes de distribution sur le marché afin de garantir l'approvisionnement stable en denrées alimentaires et enfin, la recherche et le développement, en vue d'accroître les quantités produites et distribuées.

④ Sécurité sanitaire

Dans ce cadre, le problème le plus urgent est la prestation de services médicaux. La disponibilité de vaccins contre les maladies infectieuses telles que la polio, la formation de médecins praticiens et les améliorations des soins de santé sont autant d'aspects de la sécurité sanitaire, tout comme la diffusion d'informations précises sur les maladies. Les troubles infectieux tels que la diarrhée, la dysenterie et la schistosomiase, qui sont des affections courantes chez les enfants des pays en développement, peuvent être considérablement réduits par un approvisionnement en eau salubre. L'exploitation des ressources en eau souterraine et du traitement des eaux usées sont donc également d'importants aspects de la sécurité sanitaire.

● Sécurité environnementale

Ce type de sécurité commence par la protection du milieu naturel et des mesures de lutte contre la pollution. Il est particulièrement important que les individus puissent vivre dans un environnement sans avoir à se soucier de la qualité de l'air ou de l'eau, de la préservation du sol et de l'élimination des déchets. L'appauvrissement des ressources qui accompagne la détérioration des milieux naturels empêche en effet les communautés locales tributaires des ressources naturelles de se suffire à elles-mêmes. Cet appauvrissement se manifeste par la réduction du bois de chauffage suite à la destruction des forêts, par la diminution des apports en protéines animales due à l'appauvrissement des ressources halieutiques et par l'inévitable baisse du revenu monétaire qui résulte de ces évolutions.

● Sécurité personnelle

Par sécurité personnelle, nous entendons ici la protection de l'intégrité physique de l'individu. Dans le cadre des menaces liées à la guerre, aux crimes et aux catastrophes naturelles ou des risques encourus par les membres les plus vulnérables de la société (femmes, enfants, minorités ethniques, etc.) et des dangers inhérents à la drogue, c'est un problème qu'il n'est pas toujours forcément possible de résoudre au niveau individuel : cette question est directement liée à la nature de la société et de l'Etat auxquels l'individu appartient. Le crime et la drogue sont très liés au problème de la pauvreté.

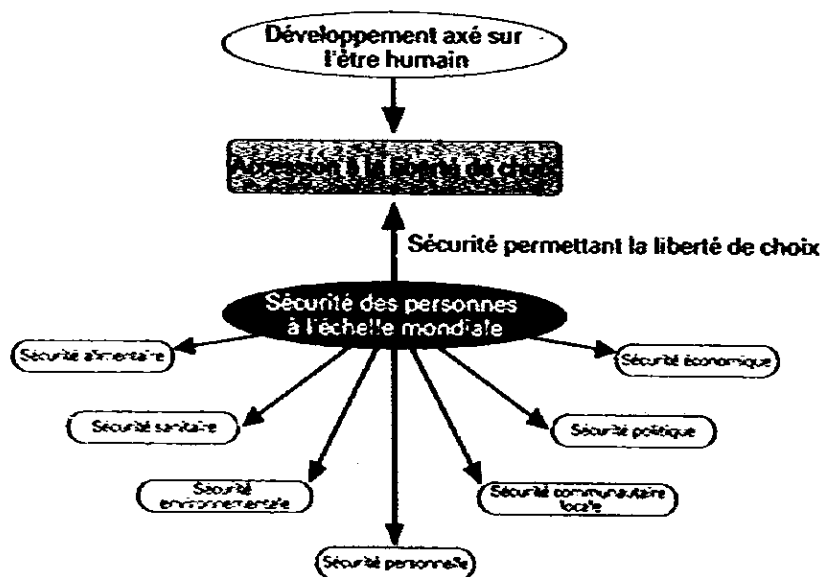
● Sécurité communautaire locale

Les villages et autres communautés locales* s'articulent autour de l'entité familiale. Les communautés locales se fondent sur des normes et des coutumes relayées par les individus dont la sécurité est assurée par leur appartenance au groupe. Cependant, les coutumes traditionnelles changent en permanence avec les avancées de la modernisation et sont finalement remplacées par des normes sociales et des systèmes juridiques d'Etat. Toutefois, les mécanismes régissant l'utilisation et l'affectation des diverses ressources dont se servent les populations locales (notamment les terrains, l'eau et les forêts) sont généralement déterminés par le biais de normes sociales. Comme dans le cas de la nationalisation des terrains forestiers, il arrive parfois que le gouvernement central impose des limites aux règles de conduite des communautés locales, sans prendre en compte les souhaits des habitants locaux, dont les vies sont néanmoins sérieusement affectées.

D'un autre côté, les communautés locales ont généralement un sentiment très fort d'identité raciale, ethnique et religieuse. Les discriminations et les différends entre divers groupes ethniques enflamment souvent les communautés locales et se traduisent par des conflits. Parmi les exemples récents, on peut citer la guerre civile au Rwanda et en Yougoslavie, ainsi que le conflit entre Palestiniens et Israéliens.

(*) Ces entités administratives sont de type naturel lorsqu'elles sont générées par le village traditionnel et de type artificiel lorsqu'elles résultent de la topographie et du tracé des frontières.

Fig. 14 Schéma conceptuel de la sécurité des personnes



Sécurité politique

Les droits de l'homme et les dépenses militaires figurent parmi les formes de sécurité qui ont une influence prépondérante sur la politique.

Dans les droits de l'homme figurent les libertés d'expression, de pensée et de croyance, des libertés qui ont toutefois toujours eu tendance à être limitées en présence d'une insécurité politique ou d'un régime militaire. La restriction du droit de critique du gouvernement et des activités politiques n'est pas simplement une question de droits de l'homme : cela traduit l'existence d'un système dans lequel le politique écoute la voix du peuple. D'autre part, les dépenses militaires excessives font peser un lourd fardeau sur les finances nationales. L'établissement d'un système politique qui n'entraîne pas d'augmentation des dépenses militaires tant sur le plan externe que sur le plan interne permet d'affecter les fonds ainsi dégagés à d'autres secteurs du budget et s'avère un bon moyen de réduire les risques inhérents au maintien de l'ordre et aux conflits. Le système politique approprié est donc celui qui respecte les droits de l'homme et accorde une large place à la vie du citoyen ordinaire.

Sécurité économique

La sécurité économique signifie essentiellement la protection de l'emploi. L'emploi désigne ici non seulement une activité rémunératrice dans une zone urbaine, mais aussi une activité indépendante ou qui rapporte des revenus en espèces comme l'agriculture. Un système garantissant un emploi et des conditions de travail stables est essentiel pour parvenir à un revenu stable. Les systèmes les plus efficaces sont ceux qui fournissent le financement requis au démarrage et à l'extension d'activités agricoles ou indépendantes, et particulièrement les systèmes qui accordent de petits financements sans garantie aux petites entreprises. L'abandon des différences de salaires entre hommes et femmes et la mise en place d'une formation professionnelle destinée à créer un noyau de techniciens spécialisés sont également des thèmes très importants.

Les améliorations des conditions de travail, notamment la suppression de la discrimination à l'embauche en fonction du sexe et de l'origine ethnique, ainsi que l'abandon de salaires injustement bas, entrent également dans le cadre de la sécurité économique.

La JICA et la "sécurité des personnes"

La "sécurité des personnes" est (avec la "sécurité nationale") l'un des deux concepts apparus à la fin de la guerre froide : il sera suivi dans les années 90 par celui

de "développement axé sur l'être humain". Le rôle de l'aide dans la garantie de la sécurité des personnes est extrêmement varié, comme le montre les sept catégories mentionnées précédemment en relation avec la sécurité.

Ces dernières années, la JICA est intervenue dans le domaine de la sécurité des personnes principalement par les actions suivantes :

(1) Mines antipersonnel

Suppression des mines antipersonnel au Cambodge et en Bosnie-Herzégovine et soutien aux victimes.

(2) Abus de drogue

Cours de formation sur les mesures pour lutter contre les drogues et étude sur l'introduction de cultures de remplacement au Myanmar.

(3) Mesures en faveur des handicapés

Etudes visant à intégrer les préoccupations des personnes handicapées dans le cours du développement.

(4) Pauvreté

Renforcement des projets destinés à réduire la pauvreté, notamment en Indonésie.

(5) Renforcement du soutien aux ONG locales

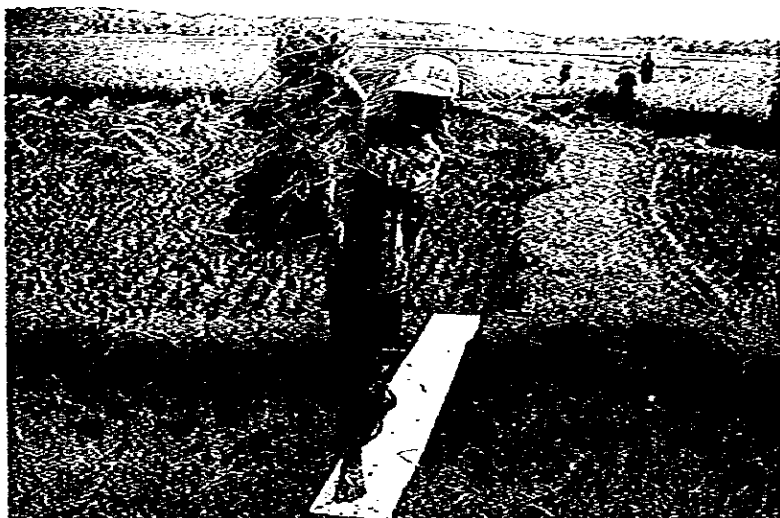
Mise en place et développement de projets menés en collaboration avec les ONG locales destinés à l'établissement d'une coopération au niveau des communautés locales.

(6) Fonds de roulement pour des médicaments

Introduction d'un fonds géré et exploité par les administrateurs.



Garantie de la sécurité sanitaire par des services médicaux tels que la vaccination (Ghana)



Vietnam

trations et les populations locales pour l'achat de médicaments.

(7) Soutien en faveur de la démocratisation

Séminaire de démocratisation au Tadjikistan visant à réconcilier les factions favorables et opposées au gouvernement et à reconstruire le pays après la signature d'accords de paix.

Les sujets traités l'an dernier ont principalement porté sur le renforcement et l'élargissement de l'aide aux membres vulnérables de la société dans les pays d'Asie, qui ont été frappés par une crise économique d'une gravité sans précédent. Plus précisément, compte tenu de la situation imposée par la détérioration des finances publiques suite à la crise économique, le budget des soins médicaux et de l'aide sociale a été réduit et l'on a assisté à une détérioration manifeste des services de l'administration publique dans ces régions. On a pensé que les couches les plus vulnérables de la société, notamment les personnes à faible revenu, les femmes et les enfants, seraient particulièrement durement touchés par ces évolutions. Aussi, a-t-il été décidé d'augmenter de manière significative l'aide aux ONG locales participant à des activités dans ces domaines. Des volontaires-experts spécialisés dans les domaines des soins médicaux et du bien-être, ont été envoyés, et des vaccins mis à disposition.

Prévention des conflits, aide à la reconstruction et "sécurité des personnes"

Comme nous l'avons vu précédemment, la "sécurité des personnes" couvre une vaste série de domaines. Les principaux thèmes que nous avons abordés de front ces deux dernières années concernaient la manière de prévenir l'éclatement des fréquents conflits régionaux et d'opérer la transition entre l'aide humanitaire d'urgence et l'aide au développement une fois le conflit terminé. Depuis la fin de la guerre froide, de nombreux pays et régions ont été frappés par plusieurs conflits et l'aide humanitaire d'urgence apportée dans ce cadre a été d'une ampleur sans précédent. Les pertes en vies humaines et en biens matériels, ainsi que les coûts de l'aide humanitaire ont malgré tout été immenses. De ce fait, il s'est avéré nécessaire de reconsidérer le rôle que l'aide peut jouer dans la prévention des conflits et de réexaminer comment une aide humanitaire axée sur la fourniture de biens et de services médicaux peut être couplée de manière efficace avec des activités d'aide à la reconstruction dans une perspective de développement à long terme.

Afin de traiter de tels sujets, la JICA a entamé un dialogue avec les ONG japonaises disposant d'une expérience en matière d'aide humanitaire d'urgence et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Nous avons participé à la réunion sur les conflits et sur la paix au sein du Comité d'aide au développement (CAD) et nous avons procédé à des échanges de vues avec d'autres pays donateurs afin de déterminer l'orientation des futurs thèmes de discussions.

Coopération pour des enjeux communs de développement



Programme d'habitation communautaire au Myanmar

Coopération pour des enjeux prioritaires de développement dans la nouvelle stratégie de développement du CAD.

La nouvelle stratégie de développement du CAD*

En mai 1996, le Comité d'aide au développement* (CAD) de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a adopté une nouvelle stratégie de développement formulée dans un rapport intitulé "Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du 21ème siècle". L'objectif principal de cette stratégie est d'améliorer la qualité de vie de tout individu. Elle met principalement l'accent sur les trois points suivants :

- (1) Réduction de la pauvreté et développement social, amélioration et régénération du potentiel durable de l'environnement ("développement social et amélioration de l'environnement") ;
- (2) Encouragement de la "croissance économique" par la participation des pays en développement à la mondialisation dans une optique à moyen terme ;
- (3) Instauration des fonctions gouvernementales appropriées pour favoriser le "développement social et l'amélioration de l'environnement" et la "croissance économique".

La réalisation de ces trois points clés exige des méthodes faisant appel à une approche globale du développement et de l'aide. Celles-ci comprennent notamment l'auto-assistance des pays en développement (appropriation) et la coopération (partenariat) avec les pays industrialisés fournissant l'aide correspondante, ainsi qu'une approche globale pour mobiliser en faveur du développement tous les niveaux du gouvernement, le secteur privé et les ONG, et enfin des approches individuelles mettant l'accent sur les résultats.

Dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement du CAD, le Japon fait porter ses efforts particulièrement sur le Cambodge, le Pérou, l'Éthiopie, le Ghana, la Tanzanie, le Zimbabwe et le Sénégal.

Objectifs et activités fixés dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement du CAD

Dans sa nouvelle stratégie, le CAD s'est fixé comme objectif de développement durable* des améliorations de la qualité de vie de tous les individus. Afin de préciser cette vision, il a défini divers objectifs dans les domaines du bien-être économique, du développement social, ainsi que du potentiel durable et de la régénération de l'environnement. Dans chacun de ces domaines, les questions abordées sont respectivement la pauvreté, l'éducation, la santé et les soins médicaux, et les problèmes écologiques. Sept objectifs ont été dégagés et leur réalisation a été programmée entre 2005 et 2015 :

Ⓒ Pauvreté

Objectif : Réduire de moitié la proportion des individus vivants dans un état de pauvreté extrême avant 2015.

La Déclaration de Copenhague et le plan d'action annoncé lors du Sommet sur le développement social en 1995 proposaient l'élimination de la pauvreté dans le monde par des politiques nationales et la coopération internationale. Pour la Banque mondiale, le seuil de

pauvreté extrême (pauvreté absolue) correspond à un revenu par habitant inférieur ou égal à 370 dollars par an. En utilisant cette mesure, 1,3 milliard de personnes, soit 30 % de la population des PED, vivent dans un état d'extrême pauvreté et ce chiffre tend à augmenter. Par ailleurs, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a été réduit de moitié dans certains PED et la généralisation de ces résultats devrait démontrer la nécessité et la capacité à poursuivre les efforts pour réduire la pauvreté. Ce chiffre ne se veut pas une moyenne globale, mais plutôt un objectif à atteindre par les pays aspirant à réaliser des progrès notables.

A titre d'exemple de coopération internationale, la JICA prend à sa charge des services sociaux destinés à encourager l'autonomie des membres vulnérables de la société dans le cadre d'un programme d'habilitation communautaire pour les nombreuses personnes qui ont sombré dans la pauvreté au Cambodge suite à la guerre civile dans ce pays. Des efforts sont réalisés pour réduire la pauvreté en encourageant la participation sociale par la mise en œuvre de soins médicaux et de services sociaux pour les handicapés, ainsi que par la formation et la promotion d'agents sociaux.

Education

Objectif : Rendre l'éducation primaire accessible aux individus de tous les pays d'ici 2015.

L'objectif visant à rendre l'enseignement primaire universellement accessible a été affiché la première fois à la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien en Thaïlande, en 1990 : il a été réaffirmé en

1995 lors du Sommet mondial pour le développement social et lors de la Conférence mondiale sur les femmes, organisée par les Nations unies à Pékin. Ces conférences ont confirmé que les aptitudes de base à la lecture, à l'écriture et au calcul étaient des facteurs déterminants dans l'accroissement de la participation aux activités sociales.

A Dakar, capitale du Sénégal, des apports de coopération financière non remboursable du Japon sont utilisés pour construire des écoles primaires et les équiper en tables et en chaises, en vue d'améliorer le milieu scolaire. Pour lutter contre les classes pléthoriques, phénomène lié à l'afflux massif de population des campagnes dans la capitale, les classes sont divisées en deux. La JICA a non seulement dressé les plans de ce projet de coopération particulier, qui a contribué à améliorer le milieu scolaire, mais elle a aussi élargi l'accès à l'éducation afin de concrétiser l'objectif que le Sénégal s'est fixé pour l'an 2000, à savoir une fréquentation de l'enseignement primaire de 100 %.

Objectif : Eliminer les distinctions sexospécifiques dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005, afin de faire la preuve d'une avancée en faveur de l'égalité des sexes et d'une amélioration de la condition féminine (habilitation*).

Des résolutions sur l'égalité des sexes dans l'enseignement primaire et secondaire ont été adoptées lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994), la Conférence internationale sur les femmes organisée par les Nations unies

Sur le terrain

Programme d'aide à l'éducation des filles Guatemala

Rendre l'éducation de base accessible à tous

(envoi d'experts, etc.)

◆ Impossibilité pour les filles d'entrer à l'école primaire

Après trente ans de conflits internes, la paix est finalement revenue au Guatemala en 1996. Conformément aux conditions du traité de paix, le gouvernement s'est alors engagé dans divers projets afin d'établir une société égalitaire et pacifique. L'un d'eux vise à faire accéder l'ensemble de la population à l'éducation de base.

La plupart des personnes qui vivent dans les zones rurales au Guatemala sont pauvres et ne peuvent guère espérer envoyer leurs enfants à l'école primaire. Les filles en particulier sont censées prendre une part importante dans l'exécution des tâches ménagères. Beaucoup se marient vers 16 ans. Dans ces conditions, peu de gens sont conscients d'une manière générale, de la nécessité pour les filles d'acquiescer les capacités scolaires de base. Par rapport aux garçons, les filles ont des difficultés non seulement à terminer leur cycle d'éducation primaire, mais elles ont des difficultés ne serait-ce qu'à accéder

Prenant en compte les facteurs qui empêchent

les filles d'accéder à l'éducation primaire, des activités de coopération ont été menées depuis 1991, principalement par l'USAID (Agence des Etats-Unis pour le développement international). Depuis 1995, le Japon fournit une aide destinée à relever le taux de fréquentation scolaire chez les filles, dans le cadre du programme coopération d'action japo-américain.

◆ Reprise de la coopération avec les Etats-Unis

Le premier groupe d'étude a été envoyé au Guatemala en 1995. Par la suite, des experts individuels (1996) et des JOCV (1998) ont été détachés après du ministère guatémaltèque de l'Education. Depuis, nous avons soutenu des efforts d'améliorer le fonctionnement de l'administration scolaire par la fourniture d'équipements, des formations au Japon, une aide financière non remboursable pour les petits projets locaux, l'emploi de spécialistes dans la formulation de projets et le recours au fonds pour la participation des femmes au développement* du Programme

de développement des Nations unies (PNUD). La clé de la coopération, qui devrait donner à tous la capacité de faire face à ces problèmes et créer des mécanismes transcendant les distinctions entre secteur public et secteur privé, réside dans la coordination et le renforcement des liens entre toutes les parties intéressées.

En admettant que l'un des axes de ce processus soit l'aide au renforcement des structures organisationnelles, l'autre axe réside dans la fourniture d'une aide qui permette de préciser le contenu et les méthodes d'enseignement susceptibles de répondre à l'avis des problèmes liés à la fréquentation scolaire chez les filles. Si, par le passé, la communication était insuffisante entre le Japon et les Etats-Unis, chacun de ces pays étant préoccupé de faire démarquer ses propres projets expérimentaux, toutes les parties intéressées au processus d'aide s'unissent aujourd'hui pour mettre en commun leurs ressources en tant que partenaires du ministère de l'Education guatémaltèque.

(Bureau de la JICA au Guatemala)



Démonstration du potentiel féminin par des sages femmes aux Philippines.

(Pékin, 1995) et le Sommet mondial pour le développement social (1995). L'investissement dans l'éducation des filles est l'un des problèmes les plus importants du développement et l'on prend aujourd'hui conscience du fait que l'égalité des sexes dans l'éducation est un critère fondamental de l'égalité et de l'efficacité sur le plan social.

Dans ce contexte, on peut citer le programme d'aide de la JICA pour l'éducation des filles au Guatemala. Ce projet, qui a fait intervenir l'envoi d'experts et de JOCV, la fourniture de petites bibliothèques grâce à l'aide

financière non remboursable pour les petits projets locaux et l'accueil de stagiaires en formation, combine ainsi de manière très efficace différentes méthodes de coopération. Des méthodes d'enseignement sont élaborées et une formation dispensée afin de sensibiliser davantage la population à la nécessité de rendre l'éducation accessible à toutes les filles, de renforcer la capacité de l'administration scolaire, de développer et de diffuser des matériels pédagogiques et d'accroître le taux de fréquentation scolaire des filles.

● Santé et soins médicaux

Objectif : Réduire d'ici 2015 les taux de mortalité des nouveau-nés et des enfants de moins de cinq ans à un tiers des niveaux atteints en 1990.

La mortalité chez les nouveau-nés est un indicateur important de la santé et de l'état nutritionnel de la plupart des membres vulnérables de la communauté sociale. Alors que le CAD ne prévoyait que des taux cibles dans sa nouvelle stratégie de développement, la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire en 1994 a permis de fixer des objectifs numériques, à savoir atteindre d'ici 2015 un taux de mortalité inférieur à 0,35 ‰ pour les nouveau-nés et une mortalité inférieure à 0,45 ‰ pour les enfants de moins de cinq ans.

Sur le terrain

Projet intégré en matière de planning familial, de nutrition et de lutte contre les parasites, Ghana

Projet intégré de soins de santé au niveau local

● Partenariat avec les ONG locales

Le district de Bono Nord, dans le sud-est du Ghana, est l'une des régions les moins développées du pays sur le plan des hôpitaux et des autres aspects de l'infrastructure sociale. Les administrations locales ont désigné l'amélioration des soins de santé comme à terme d'action prioritaire, mais sans aide extérieure, une évolution radicale est impossible.

Pour faire face aux besoins locaux, la JICA a lancé en mars 1993 un projet pilote de soins de santé intégré, en partenariat avec la FPAG (Ghana Family Planning Association - Association de planification familiale ghanéenne), une ONG locale réputée pour ses activités dans le domaine de la santé génésique. Ce projet est le premier programme d'habilitation communautaire de la JICA en Afrique.

Celui-ci doit bénéficier de l'expérience acquise lors d'un précédent projet mis en œuvre dans la région centrale du Ghana par la FPAG avec l'aide de la JOCV (Japanese Organization for International Cooperation in Family Planning). Ce projet concerne la santé de la population locale et en particulier la réduction des taux de mortalité parmi les nouveau-nés et les femmes enceintes, ainsi que la diffusion de méthodes de

planning familial. Il s'adresse plus particulièrement aux quelque 16 000 personnes vivant dans un groupe de dix villages au sein de ce district. En coopération avec la communauté locale, la FPAG conduit diverses actions destinées à organiser et à intégrer, au niveau local, des activités telles que la diffusion du planning familial, les services de protection maternelle et infantile, la prévention des carences nutritionnelles, l'hygiène du ménage et l'hygiène à l'école.

● Activités centrées sur l'action bénévole de la population locale

Les gens du pays, qui ont assisté en mars 1993 à une réunion destinée à expliquer le projet, ont affirmé qu'ils acceptaient tout en croire pour le prendre à leur compte si nous apportions l'aide nécessaire à leur village. Ce projet repose essentiellement sur la communauté locale. Les activités sont conduites sous la direction des comités administratifs de chaque village et des volontaires pour la promotion de la santé et du planning familial (les équipes sont composées d'un homme et d'une femme de chaque village).

La FPAG apporte son savoir technique à ces activités communautaires en collaboration avec des infirmières, des éducateurs sanitaires, des



La population locale joue un rôle déterminant dans le projet

conseillers agricoles et des membres des bureaux administratifs du district. Le personnel de l'administration locale apprend de quelle manière mieux servir les villageois grâce au projet.

Des JOCV spécialisés de l'encadrement dans le domaine de la santé et de l'hygiène ont commencé à travailler dans la région en mai 1993. Nous espérons que ce projet, combiné à d'autres projets de la JICA, servira à l'avenir de modèle pour la mise en place de projets de santé intégrés au niveau local.

(Bureau de la JICA au Ghana)

Objectif : Réduire, d'ici 2015, le taux de mortalité des femmes durant la grossesse et l'accouchement au quart du niveau atteint en 1990.

Les objectifs définis lors de la Conférence internationale sur la population et le développement en 1994 prévoyaient, d'ici l'an 2000, de réduire de moitié le taux de mortalité de 1990 chez les femmes durant la grossesse et l'accouchement et de réduire à nouveau ce chiffre de moitié d'ici l'an 2015. Ces objectifs ont été confirmés lors de la Conférence internationale sur les femmes organisée par les Nations unies. Cette démarche est également suivie dans la nouvelle stratégie de développement du CAD.

Objectif : Faire en sorte que tous les individus de la tranche d'âge appropriée puissent, le plus tôt possible et avant 2015, bénéficier de soins de santé génésique*, grâce à un système de santé de base.

Cet objectif a été entériné par la Conférence du Caire en 1994. Le fait de laisser aux femmes le droit de disposer de leur corps doit permettre de réguler les naissances et d'accéder à un développement durable, et c'est précisément l'approche qui est suivie dans ce cas.

Au Ghana, où le taux d'augmentation de la population est très élevé, la JICA met en œuvre une coopération technique de projet-type faisant appel à des services de santé maternelle et infantile. Un recyclage du personnel assurant des prestations de santé et des soins médicaux pour le compte du gouvernement est en cours, afin de diffuser plus avant les méthodes de planning familial, de réduire la fréquence des maladies et le taux de mortalité chez les mères et les enfants. Dans le cadre du projet intégré de planification familiale, de nutrition et de lutte contre les parasites (programme d'habilitation communautaire), un ensemble d'activités de santé, qui comprennent le planning familial et l'amélioration de la nutrition des mères et des enfants, sont mises en œuvre au niveau communautaire par la FPAG.

Environnement

Objectif : Formuler et mettre en œuvre des stratégies nationales pour un développement durable dans tous les pays d'ici 2005, le but étant à terme d'inverser d'ici 2015 l'appauvrissement en cours des ressources environnementales, au niveau mondial et national.

Cet objectif a ses origines dans la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Conférence de Rio), qui s'est tenue en 1992. Le but est de faire en sorte que tous les pays prennent conscience des problèmes écologiques et se dotent d'ici 2015 des capacités pour y faire face.

Initiatives pour un développement durable à l'approche du 21^{ème} siècle (Plan ISD)

Les Initiatives pour un développement durable à l'approche du 21^{ème} siècle (Plan ISD), annoncées par le Japon en juin 1997, sont l'expression de notre détermination à progresser encore plus avant dans le cadre de la coopération environnementale fondée sur l'APD. Les principaux problèmes à résoudre dans les futurs plans d'action ont été abordés dans ce plan, notamment la pollution de l'air et de l'eau, l'évacuation des déchets, le réchauffement de la planète, la conservation du milieu naturel et la gestion durable des ressources forestières (reboisement). La JICA s'appuie actuellement sur le plan ISD pour mener d'importantes actions de coopération en matière d'environnement.

Stage en groupe : Cours sur le réchauffement de la planète

Ce problème affecte les pays du monde entier, aussi bien les pays industrialisés que les pays en développement. Il s'agit d'un problème écologique mondial qui ne peut être résolu par les seuls efforts des pays industrialisés. Si l'on veut encourager les pays en développement à lutter contre ce problème, il faut le replacer dans le contexte d'un développement durable. Les PED doivent davantage en prendre conscience et leur capacité à lui faire front sur le plan social, économique et institutionnel doit être renforcée. C'est dans ce cadre que les personnes participant dans les PED à la lutte contre le réchauffement de la planète sont invitées au Japon pour y recevoir une formation.

Stage en groupe : Cours sur les contrôles des pluies acides et les possibles mesures correctives

Un système de contrôle a été mis en place pour résoudre le problème des pluies acides en Asie de l'Est où l'industrialisation progresse rapidement. La possession, par toutes les entreprises participant au projet, de données de mesure et d'autres informations connexes sur les pluies acides, devrait contribuer à une prise de conscience commune de la situation dans ce domaine et jeter les bases nécessaires pour résoudre plus facilement ce problème dans l'avenir. Pour aider à la mise en place de méthodes de contrôle des pluies acides et d'autres méthodes nécessaires pour faire face à ce problème, les intervenants des PED actifs dans ce domaine sont invités au Japon pour y recevoir une formation.

Etudes de développement : Etude des habitats côtiers / marins et inventaires biologiques de la partie nord de la côte de la mer Rouge (Arabie saoudite)

La biodiversité de la partie nord de la côte de la mer Rouge est menacée par le développement des villes

côtières en Arabie saoudite. C'est pourquoi on réunit actuellement une documentation de base sur les environnements biologiques et sociaux, afin d'établir une réserve naturelle dans cette région. Cette étude implique, par ailleurs, la création d'une cartographie du milieu marin et l'élaboration de recueils de données renseignant sur les ressources naturelles.

Efforts de la JICA dans le prolongement de l'Initiative de Kyoto

La troisième session de la Conférence des parties à la Convention Cadre sur les changements climatiques s'est tenue à Kyoto en décembre 1997 sous la présidence du

Japon. A cette occasion, le Japon a proposé une initiative (intitulée "Initiative de Kyoto") principalement destinée, grâce à l'APD, à renforcer encore davantage l'aide apportée aux PED pour lutter contre le réchauffement planétaire.

L'un des trois piliers de cette initiative est la coopération sur les plans du développement des ressources humaines. Le Japon a convenu de contribuer à la formation de 3 000 personnes de PED intervenant dans la lutte contre le réchauffement planétaire, et ce, sur une période de cinq ans à compter de l'exercice 1998.

L'action de la JICA se traduit par une formation en groupe comportant des cours sur la lutte contre le réchauffement planétaire, ainsi qu'une coopération technique de projet-type dans les domaines des économies d'énergie, des énergies renouvelables et des énergies de substitution, de la conservation de la forêt et du repeuplement forestier, et enfin, par l'envoi d'experts et la formation d'homologues des JOCV.

Un niveau local

La nécessité d'un soutien à l'initiative locale

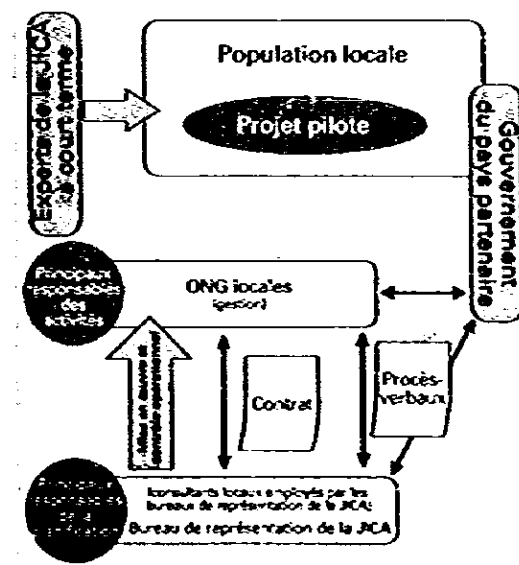
Pour de nombreux PED, l'aide au développement fournie par la communauté internationale a permis de réaliser des progrès considérables. Toutefois, 1,3 milliard d'individus dans le monde vivent encore dans des conditions de pauvreté absolue. Même dans les pays qui ont connu une croissance économique rapide, de nombreuses personnes ont été laissées pour compte et n'ont pas bénéficié des fruits de cette croissance. Cette situation s'explique principalement par la faiblesse des gouvernements de nombreux PED. Ces derniers ne sont pas à même d'offrir à l'ensemble de leurs citoyens les services que l'on est généralement en droit d'attendre, notamment en matière d'éducation et de santé.

Comme indiqué précédemment dans la section intitulée "Coopération face à de nouveaux besoins en matière d'aide", en page 27, l'aide au développement se focalise actuellement plus sur la population et moins sur l'Etat. En d'autres termes, on assiste à une transition vers un développement axé sur l'être humain, dans lequel le but du développement n'est pas la prospérité de l'Etat, mais le bonheur des individus. La capacité à atteindre cet objectif dépend des connaissances dont on dispose sur les ressources requises pour relever le niveau de vie et les moyens pour accéder à ces ressources (voir le rapport annuel 1998 de la JICA). Jusqu'ici, la plupart des pays donateurs a fourni une aide technique aux techniciens des PED, afin de permettre aux populations de mieux utiliser les ressources disponibles et d'améliorer l'accès aux ressources essentielles. Dans le développe-

ment axé sur l'être humain, on se préoccupe de savoir si les connaissances acquises par les techniciens travaillant pour le gouvernement parviennent effectivement aux personnes qui en ont réellement besoin et si ces ressources sont réellement utilisées pour relever le niveau de vie.

Le passage à un développement axé sur l'être humain a conduit à une réévaluation du rôle du gouvernement dans ce cadre et à considérer que le développement n'est plus toujours imposé du haut (l'Etat) vers le bas (la po-

Figure 2.1 Système de mise en œuvre du programme d'établissement correctif à l'aide



pulation). Cette manière de voir constitue un progrès théorique majeur dans le domaine de l'aide au développement.

On est passé d'une approche axée sur la prise en compte de ce que le gouvernement pouvait faire pour la population à une démarche sur ce que les individus eux-mêmes pouvaient faire pour contribuer à leur développement personnel et à celui de la communauté. Un système de communication entre la population et le gouvernement est nécessaire pour que les services fournis par ce dernier parviennent effectivement à chaque individu en particulier. Il faut par ailleurs que la communauté locale soit sûre de pouvoir elle-même demander des services essentiels au gouvernement et au secteur privé et être alors en mesure d'utiliser ces services afin d'élever le niveau de vie.

Mise en place de projets d'assistance technique au niveau local

La JICA prend part à des activités de soutien destinées à bénéficier directement aux communautés locales sur le terrain. Parmi ces activités, on peut citer en particulier l'envoi de volontaires JOCV dans des villages où ils s'intègrent dans la population locale et participent à diverses activités collectives destinées à accroître les

capacités des communautés locales en fonction de leurs besoins. Le programme de coopération de la JICA a subi des changements majeurs dans le cadre de la réorganisation conceptuelle évoquée précédemment. Un cadre a été mis en place afin de garantir que l'assistance technique bénéficie bien directement aux individus sur le terrain, qui sont en définitive les véritables destinataires du programme. On a assisté à une rapide augmentation du nombre de projets comprenant des activités participatives grâce auxquelles les communautés locales bénéficient directement de nets avantages.

Au cours de l'exercice 1997, un programme a été lancé au niveau local en matière d'assistance technique (programme d'habilitation communautaire) afin de réduire la pauvreté et d'améliorer le bien-être des populations locales dans les PED, avec des projets pilotes destinés directement aux communautés locales sur une durée de trois ans au plus. Destinés à répondre directement aux besoins des communautés locales, ceux-ci sont menés en collaboration avec des ONG disposant d'une connaissance approfondie des facteurs indispensables au développement de la culture et des coutumes locales. (La structure présidant à la mise en œuvre de ce programme est indiquée sur la figure 1-5 en page 35). Les projets pilotes des ONG couvrent essentiellement sept domaines : 1) le développement communautaire, 2) le soutien aux personnes âgées, aux handicapés et aux enfants, etc., 3) les améliorations de la santé et de l'hygiène, 4) l'aide à l'auto-assistance des femmes, 5) les

Sur le terrain

Projet de reboisement et de lutte contre l'érosion Bolivie dans la vallée de Tarija

Un défi ambitieux relevé par la population locale

(coopération technique de projet-type)

◆ Forte érosion des sols

Tarija est le district le plus au sud de la Bolivie, à la frontière avec l'Argentine et le Paraguay. La ville du même nom, où sont situés les services territoriaux, compte 130 000 habitants. C'est une charmante bourgade dont les rues sont bordées de roses.

La Bolivie évoque pour la majorité des gens des images d'Indiens indigènes en costume ethnique et voyageant à dos de lama, ou bien de petites embarcations de roseaux faisant la navette sur le lac Titicaca, qui est le plus haut du monde. À l'opposé de ce stéréotype romantique des Andes, la ville de Tarija fixe une image plus moderne et plus libre.

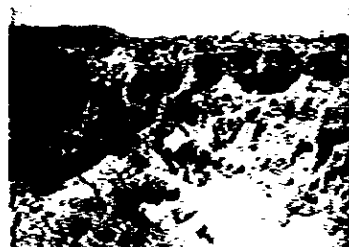
Mais dès que l'on s'éloigne un peu des rues de la ville, c'est la désolation absolue. Le paysage semble aussi stérile que la surface de la lune. L'érosion permanente des sols ne touche pas moins de 41 % du territoire national de la Bolivie et frappe la totalité du district de Tarija, qui occupe une superficie équivalente à un dixième de celle du Japon. L'érosion des sols ne menace plus seulement la Bolivie. Elle est aussi devenue un problème très grave pour les populations arides du Chili et du Pérou. Aux abords

de Tarija, elle interdit toute activité agricole, ce qui a pour conséquence de contraindre les cultivateurs locaux à proposer leurs services pour des travaux saisonniers dans des fermes en Argentine afin de gagner leur vie.

◆ Projets d'irrigation et participation communautaire

Le projet de reboisement et de lutte contre l'érosion dans la vallée de Tarija a été lancé récemment en octobre 1998. L'objectif est d'amener l'eau dans cette zone semi-aride, de planter des arbres, d'élaborer une technologie permettant la production agricole et de créer un modèle d'irrigation global et un modèle pour le contrôle des bassins de subvention. Lorsque la population locale pourra s'adonner à des activités agricoles tout au long de l'année, elle n'aura plus à quitter la région pour aller travailler ailleurs.

Le thème clé de ce projet est la participation communautaire. Les plans de développement, précédemment mis en place de manière unilatérale par les autorités, n'ont guère bénéficié aux communautés locales d'exploitants qui avaient dû en profiter : ces communautés ont plutôt été marginalisées au sein du processus de



Experts étudiant la vallée de Tarija, marquée par une érosion des sols généralisée

développement et elles sont maintenant troubles avec le secteur administratif. Le projet actuel prend en compte les déficiences passées et prévoit toutes les dispositions nécessaires pour un dialogue avec la communauté locale. L'objectif est de placer cette dernière véritablement au cœur du projet. Pour y parvenir, l'accent doit être mis sur la formation des homologues (autrement dit, former des techniciens aux tâches de coordination).

(Bureau de la JICA en Bolivie)

améliorations du cadre de vie, 6) le développement des ressources humaines et 7) la promotion de l'industrie locale.

Outre le fait que les projets sont exécutés seulement après la conclusion d'un contrat avec les ONG locales, la principale différence entre ce nouveau type d'aide et l'assistance technique traditionnelle repose dans la démarche. L'approche adoptée par le type d'assistance technique classique comporte un soutien destiné à augmenter la qualité ou la quantité des services que les gouvernements des PED fournissent à la population. La principale caractéristique des projets d'assistance technique au niveau communautaire est d'utiliser les ONG locales comme trait d'union entre les gouvernements et les communautés locales de manière à élever la capacité de développement de chaque individu grâce aux activités de ces mêmes ONG (habilitation). La nouvelle démarche améliore donc les services des gouvernements dans les PED en les rendant plus efficaces et plus efficients. D'autre part, le besoin de soutien responsabilise les communautés locales pour améliorer leur niveau de vie et de bien-être.

Pour l'exercice 1997, lorsque le programme d'assistance technique au niveau local a été lancé, nous avons commencé en Amérique latine et en Asie du Sud-Ouest par cinq projets pilotes axés sur les services de santé génésique et d'autres aspects de la santé et de l'hygiène. C'est ainsi que le programme d'amélioration de la situation de la santé publique par la participation communautaire dans une zone rurale à faible rendement de l'Etat de Guanajato a été mis en œuvre au Mexique avec la coopération de l'Association du planning familial mexicain. C'est un projet sur trois ans ayant pour objectifs la construction de cliniques ainsi que l'élargissement et l'amélioration des soins de santé, essentiellement par des activités communautaires dans l'Etat de Guanajato, car celui-ci a difficilement accès aux services de santé du gouvernement du fait qu'il est l'une des régions les plus pauvres du Mexique.

Comme indiqué précédemment dans la section intitulée "Coopération dans le cadre d'enjeux régionaux importants" (voir page 21), 28 projets d'assistance technique au niveau local (six en Indonésie, quatre en Malaisie, six aux Philippines, un au Myanmar, trois en Thaïlande, deux au Vietnam, quatre au Laos et deux au Cambodge) ont été mis en œuvre au cours de l'exercice 1998 afin de réduire les effets de la crise économique dans les pays d'Asie.

Les groupes socialement défavorisés, et notamment les pauvres, sont particulièrement sensibles aux effets des catastrophes et des guerres. La crise économique a fait grimper le prix des denrées alimentaires et des produits pharmaceutiques, pour lesquels de nombreux pays sont tributaires des importations, et elle a entraîné une réduction des subventions mises à disposition par les gouvernements. Les projets pilotes ont donc été mis en

place à destination des personnes les plus touchées par la crise économique, notamment les enfants des rues, les handicapés et les personnes frappées par le sida.

Aux Philippines, par exemple, la crise économique a contribué à la pénurie de médicaments contre la tuberculose, qui doivent être importés de l'étranger. Face à cette situation, une assistance technique comprenant une prestation de services de santé et un approvisionnement en médicaments est assurée en collaboration avec une ONG locale, la *Philippine Tuberculosis Society*. En Malaisie, nous organisons également avec une ONG locale (*Montfort Boys' Town*) des séminaires et une formation professionnelle destinés à sensibiliser l'opinion, afin que les enfants de l'Assistance publique, les orphelins et les jeunes ayant abandonné l'école puissent jouer un rôle au sein de la communauté. Au Cambodge, nous collaborons avec l'ONG locale *Cambodian Social Services* non seulement pour la formation de d'agents sociaux et de volontaires locaux, mais aussi dans des activités de conseil et d'autres services de bien-être social, afin d'améliorer le niveau de vie des personnes qui ont été frappées par une incapacité physique ou mentale suite à une extrême pauvreté ou aux effets de la longue guerre civile dans ce pays.

Appui à l'initiative locale dans le cadre de la coopération technique de projet-type

Dans le cadre des initiatives de coopération technique de projet-type précédemment mises en œuvre, on a assisté à une augmentation du nombre de projets locaux destinés à relever les revenus et à améliorer la situation sanitaire des communautés locales de régions bien déterminées. Les projets de ce type sont destinés à la population locale qui doit en recueillir directement les fruits. Au Népal par exemple, le "plan de promotion des villages et de conservation des forêts" comprend la mise en œuvre d'un projet pilote destiné à relever le niveau de vie dans les villages grâce aux activités des villageois eux-mêmes, avec une attention toute particulière aux déshérités et aux femmes. Plus précisément, ce sont plusieurs petits projets qui sont réalisés avec la participation des villageois en fonction des besoins de ces derniers : conservation des forêts et des bassins fluviaux, promotion des villages, amélioration des revenus et développement des capacités. Au mois d'octobre 1998, pas moins de six cents projets de ce type avaient été mis en œuvre. Aux Philippines, dans le cadre du projet de développement des services de formation pour l'amélioration des conditions de vie en milieu rural, des études participatives ont été réalisées dans des villages sur des sites pilotes, puis des activités liées à l'amélioration du niveau de vie, telles que la promotion des orga-

nisations et l'exploitation des ressources, ont été menées à bien, notamment par la fourniture d'une aide à la culture des légumes et à la transformation des aliments. En Jordanie, dans le projet sur le planning familial et la participation des femmes au développement, qui se déroule actuellement, pour la première fois dans l'une des initiatives de coopération technique de projet-type de la JICA, une ONG locale - en l'occurrence, le *Hashemite Human Development Fund* (Fonds Hashémite pour le développement humain) de Jordanie - fait office d'agence de coopération dans le pays récipiendaire. Le projet comporte des activités destinées à sensibiliser l'opinion au planning familial, à la santé génésique et aux autres thèmes généraux sur la santé, ainsi qu'aux questions intéressant les femmes. Il sert aussi à améliorer les services de santé génésique, à mettre en œuvre une formation professionnelle et des activités rémunératrices essentiellement pour les femmes.

Depuis l'exercice 1998, des projets destinés à renforcer les bases des activités communautaires ont été intégrés dans la coopération technique de projet-type. Ces projets ont deux objectifs : a) fournir aux organisations des communautés locales des médicaments et d'autres produits indispensables au relèvement du niveau de vie, ainsi que les équipements et les installa-

tions nécessaires pour leur gestion ; et b) établir un système d'approvisionnement régulier en produits de base en utilisant comme fonds de roulement les sommes recueillies par la vente de ces mêmes produits par les organisations des communautés locales. Dans le cadre du projet de planning familial et de protection maternelle et infantile (phase II) mis en œuvre aux Philippines, les médicaments courants sont fournis aux organisations communautaires dirigeant des pharmacies de type coopératives dans les villages de la province de Bulacan.

Sur le terrain

Projet sur le planning familial et la participation des femmes au développement

Jordanie

Réduction des taux élevés de croissance démographique

(coopération technique de projet-type)

◆ Doublement de la population prévue pour 2020

La Jordanie est un petit pays arabe plus grand que l'île japonaise de Hokkaido. Elle ne compte actuellement que 4,6 millions d'habitants, mais ce chiffre devrait doubler d'ici 2020.

Le projet sur le planning familial et la participation des femmes au développement a été lancé en juillet 1997. Il a pour objectif de favoriser un programme de planning familial intégrant le concept PFD (Participation des femmes au développement) afin de réduire les taux élevés de croissance démographique. L'agence responsable de l'exécution de ce projet est le JOHRUD (*Jordan Hashemite Human Development Fund* - Fonds de développement des ressources humaines du royaume Hashémite de Jordanie), une ONG associée à la famille royale de Jordanie. Le rôle de coordination est assuré par le *National Population Committee*.

La zone pilote, qui compte 30 000 habitants, est située dans le sud du pays, près de la mer Morte, dans une région très attachée aux traditions et qui n'a pas pris en marche le train de la modernisation. Le projet comprend les activités suivantes :

1) Activités éducatives destinées à la population locale et activités génératrices de revenus pour

les femmes, menées sous la direction du Centre de développement régional du JOHRUD.

2) Amélioration des services de santé génésique assurés par le ministère de la Santé, essentiellement par le biais du planning familial.

Jusqu'ici, quatre experts à long terme dans les domaines de la population et de la PFD, ainsi que des obstétriciennes, des sages-femmes et des experts à court terme IEC (information, éducation et communication) ont participé aux activités avec leurs homologues jordaniens.

◆ Passage d'actions sporadiques à des actions globales

Le centre JOHRUD fonctionne en toute confidentialité : les femmes peuvent le fréquenter sans demander la permission à leur mari, à leur père ou aux deux. Jusqu'ici, le centre a proposé des séminaires et fourni un enseignement technique par le biais de la formation professionnelle. Mais les activités ont jusqu'ici été isolées, sporadiques et le centre n'en est pas encore au stade de proposer des activités d'une nature plus générale et plus approfondie. Le schéma est similaire pour les services fournis par le ministère de la Santé, dont les activités sont limitées à l'examen de patients qui consultent les dispensaires et les hôpitaux. L'objectif du projet est



Visite à domicile d'une homologue sage-femme pour contrôler l'état de santé d'une mère et de son enfant juste après l'accouchement

d'appuyer des améliorations qualitatives aux activités du JOHRUD et aux services assurés par le ministère de la Santé de manière à participer aux efforts d'élargissement des activités concernant la PFD et le planning familial afin de leur donner une portée plus générale.

(Bureau de la JICA en Jordanie)

Les face aux problèmes régionaux.

Dans le cas de certaines régions, les problèmes tels que les maladies infectieuses, qui n'ont cure des frontières nationales, peuvent être traités avec beaucoup plus d'efficacité par une approche à grande échelle transcendant les frontières, qui facilite le développement. La JICA explore actuellement de nouvelles voies susceptibles d'apporter une aide plus efficace dans les régions qui chevauchent les frontières de plusieurs pays.

Vietnam, Laos et Cambodge

L'un des thèmes soulevés dans le document intitulé "Stratégie de développement pour le bassin du Mékong", qui a été publié en juillet 1996 par le ministère des Affaires étrangères, traitait d'une approche sous-régionale transcendant les frontières de trois pays : Vietnam, Laos et Cambodge. Ce document soulignait l'importance d'une approche transnationale dans le développement des infrastructures et des ressources naturelles, ainsi que dans la protection de l'environnement. Conformément à cette approche, la JICA a entrepris une action de coopération d'une ampleur sans précédent, réalisant notamment des études sur l'élaboration des réglementations qui régissent les quantités d'eau autorisées dans le bassin fluvial du Mékong et sur la planification globale du développement dans la zone frontière entre le Laos et la Thaïlande. Des apports de coopération financière non remboursable sont par ailleurs prévus pour la modernisation de la route nationale 9 au Laos, un axe routier qui entre dans le projet du couloir de circulation Est-Ouest formulé par la Banque asiatique de développement. L'adhésion à un cadre de coopération regroupant les organisations internationales est l'un des moyens de faire progresser une approche transnationale. Dans cette optique, des experts de la technologie des barrages et des conseillers en formulation de projets ont été dépêchés auprès de la Commission de la rivière Mékong. Formée en avril 1995, cette dernière regroupe quatre nations : Laos, Cambodge, Vietnam et Thaïlande.

Océanie et Caraïbes

Les pays d'Océanie et des Caraïbes ont plusieurs caractéristiques en commun, notamment de faibles populations et de petits territoires, ainsi que des infrastructures et des contextes sociaux, économiques et culturels similaires. Ce sont ces caractéristiques qui permettent à la JICA de prendre comme base un pays dans lequel un

projet précis est déjà entamé pour réaliser des activités de transfert technologique avec les pays voisins. Des experts techniques sont par ailleurs envoyés en tournée dans différents pays dans le cadre de leurs activités de coopération.

La coopération japonaise dans la région de l'Océanie est encore relativement récente. C'est pourquoi la JICA travaille avec les principaux pays donateurs, notamment l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis. Ces derniers fournissent depuis longtemps une aide à ces pays insulaires et ont ainsi acquis une expérience dans ce domaine. La JICA collabore par ailleurs étroitement avec les organismes régionaux de coopération intervenant en Océanie et notamment avec la Communauté et le Forum du Pacifique Sud, mais aussi avec les organisations internationales.

Dans ce cadre, on peut citer la fourniture, grâce à des apports de coopération financière non remboursable, d'installations satellitaires à l'Université du Pacifique Sud à Fidji (organisme clé de l'enseignement supérieur en Océanie). Ces installations servent à assurer des services d'enseignement à distance avec les pays associés et les communautés locales de la région.

La plupart des pays des Caraïbes n'ont accédé à l'indépendance que récemment. Comme le revenu par habitant y est relativement élevé et l'échelle de l'économie réduite, la coopération japonaise n'y a jamais été très importante. Dans la région des Caraïbes, avec ses nombreux petits Etats, la coopération doit se fonder sur une perspective de développement régional face à des enjeux communs et exploiter les ressources d'organisations locales, telles que la Communauté des Caraïbes (CARICOM). Jusqu'ici, la coopération s'est essentiellement traduite par une formation au Japon pour les pays de cette communauté, en l'occurrence des séminaires sur le développement du tourisme destinés à promouvoir ce secteur dans l'ensemble des Caraïbes. A la suite des consultations nippo-caribéennes, des experts japonais ont été envoyés en mission à la CDERA (*Caribbean Disaster Emergency Relief Agency* - Agence caribéenne de secours aux victimes de catastrophes) pour renforcer les liens de coopération avec les pays des Caraïbes.

Amérique latine

Les démarches de regroupement économique lancées au début des années 1990 se sont concrétisées essentiellement par le Mercado Comun del Sur (Mercosur), une organisation qui regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay. On pense que ce marché commun latino-américain devrait jouer un rôle important dans la stabilité à long terme de l'Amérique latine (sur le plan économique et politique) et la JICA étudie actuellement le mode de coopération le plus approprié. L'association au sein du Mercosur s'est traduite par la libéralisation du marché dans l'ensemble de la région. Pour répondre à cette évolution, la JICA fournit au Paraguay une aide sous la forme d'une étude de développement économique concernant la formulation de la politique dans ce domaine.

Lors de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies qui s'est tenue en juin 1996 sur l'environnement, les problèmes liés à l'écologie ont été redéfinis comme des problèmes de portée mondiale*. Les problèmes écologiques affectant l'Amérique latine ont alors suscité un intérêt accru, la préoccupation majeure étant la réduction des forêts tropicales amazoniennes. Pour tenter de résoudre ce problème, la JICA a mis en œuvre le projet de recherche sur la forêt ama-

zonienne au Brésil. Celui-ci a pour objectifs d'élaborer des systèmes pour une gestion durable et des techniques d'entretien de la forêt.

Tout comme la destruction de l'environnement, le commerce des drogues illicites est un problème de portée mondiale particulièrement aigu en Amérique latine. Le Japon a participé dans cette région à la lutte pour éliminer les drogues illicites par une aide bilatérale* axée sur l'accueil de stagiaires et la coopération technique par des stages en pays tiers. Le Japon apporte par ailleurs une aide financière à la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) de l'Organisation des Etats américains (OEA), ainsi qu'aux programmes des Nations unies pour le contrôle international de drogues (PNUCID). Pour résoudre les problèmes qui gravitent autour du commerce des drogues illicites, il est essentiel de s'attaquer aux problèmes de la pauvreté qui constituent son substrat. Dans cette optique, la JICA assure une coopération axée sur la modernisation des infrastructures (liées au développement rural), l'éducation et la promotion de l'industrie. Au Pérou par exemple, une aide au développement de cultures de remplacement est fournie par le biais d'une coopération financière non remboursable dans le cadre des "enjeux communs de la coopération dans une perspective mondiale" définis dans le programme commun d'action nippo-américain.

REPÈRES

Principes fondamentaux des activités de la JICA

Pour promouvoir le développement autonome et durable des économies et des sociétés des PED, la JICA fournit un appui au développement des ressources humaines, à la création d'infrastructures sociales et économiques, et au développement national en se fondant sur les principes suivants :
Soutien des efforts d'auto-assistance

Pour que les PED puissent réaliser un développement durable, il est essentiel que leurs gouvernements et leurs peuples déploient des efforts rationnels pour assurer des bases solides. Sur le plan de l'APD, il est important d'inculquer le respect des stratégies d'auto-assistance et d'encourager le processus d'appropriation des PED. En tant que partenaire dans le développement, la JICA appuie par différents biais les efforts d'auto-assistance de ces pays, car elle estime qu'ils doivent pouvoir poursuivre leur développement de manière autonome une fois l'APD terminée. Elle procède notamment à l'affixation d'horizons après d'organisations de pays récipiendaires, à la présentation de mécanismes de financement, ou à la prise en charge d'une partie du budget administratif.

Contribution au développement des ressources humaines

Le développement des ressources humaines joue un rôle important d'appui au développement national. La coopération technique constitue un exemple classique d'une aide

directe et tangible (une contribution à "visage humain") : les experts japonais peuvent travailler en contact étroit avec des techniciens et des agents administratifs des pays récipiendaires, ce qui permet d'approfondir le processus de coopération mutuelle par des transferts de technologie, d'informations et de savoir-faire adaptés aux conditions et aux niveaux locaux.

Ces dernières années, la coopération technique a commencé à englober non seulement des éléments pratiques touchant aux technologies mais également un soutien intellectuel* concernant des éléments appliqués, tels que le renforcement institutionnel ou un appui à l'élaboration de politiques monétaires. La JICA fournit un appui intégré pour le développement des ressources humaines, en tenant compte de la durée de ce processus.

Fourniture d'une aide réellement utile aux populations

Bien qu'un nombre accru de PED aient atteint un bon niveau de croissance économique, il est de plus en plus évident qu'une grande partie de leur population ne profite pas encore de ce développement. Par l'envoi d'experts et de volontaires JOCV, la JICA s'efforce de satisfaire les besoins essentiels de l'être humain (BEEH*) en visant les couches les plus démunies de la société dans des domaines tels que le développement rural, l'approvisionnement en eau potable, les soins médicaux et la

santé publique. Les apports d'aide sont en expansion dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté ou la santé maternelle et infantile, dans le cadre d'interventions ciblées directement sur les populations locales et menées au sein même des communautés. La JICA a l'intention d'intensifier les efforts de ce type, car elle a conscience de l'importance de domaines tels que les préoccupations sociales, la participation des femmes au développement, les liens avec les ONG, le développement participatif* et l'appui aux mesures les plus réalisables de la société.

Renforcement de l'approche spécifique par pays

Les pays industrialisés donnent des signes d'une certaine lassitude de l'aide et l'économie japonaise est au point mort. C'est pourquoi le public japonais s'intéresse particulièrement à l'APD qui provient en grande partie des impôts nationaux. Le gouvernement japonais a prévu de réduire le budget de l'APD sur une période de trois ans à compter de l'exercice 1998. Pour sa part, la JICA s'efforce de renforcer l'approche spécifique par pays (autrement dit la forme la plus appropriée de développement déterminée à partir d'une compréhension globale de la situation actuelle et des problèmes en matière de développement national dans le pays récipiendaire) afin de fournir une aide efficace et de qualité avec un budget restreint.

L'APD japonaise et la JICA

Classification de l'APD fournie par le Japon

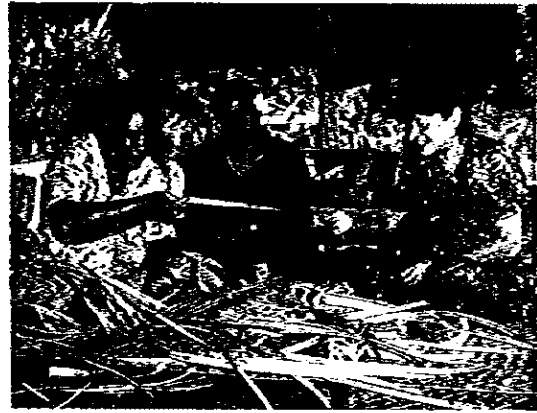
L'APD japonaise comprend trois sortes d'apports : 1) les dons bilatéraux, 2) les prêts bilatéraux et 3) les souscriptions et contributions financières à des organisations internationales (l'aide multilatérale^{*}). Les dons bilatéraux comprennent la coopération technique, par le biais du transfert de technologie^{*} à des pays en développement et la coopération financière non remboursable, par l'octroi de financements sans obligation de remboursement. La JICA est chargée de la réalisation d'environ la moitié de la coopération technique de l'APD japonaise et d'environ 70 % de la coopération financière non remboursable. Le budget de la JICA relève du ministère des Affaires étrangères.

Les dons bilatéraux

1. La coopération technique

La coopération technique a pour but d'assurer le transfert et la diffusion de technologie, de compétences et de savoir japonais, de faciliter l'amélioration et la mise au point de technologies adaptées à l'environnement technique des pays en développement, de former des personnes appelées à jouer un rôle clé dans le développement socio-économique de leur pays, d'élever le niveau technologique et de contribuer à la mise en place d'organisations et de systèmes nouveaux.

Plus concrètement, la coopération technique comprend : 1) des programmes de formation, avec l'organisation au Japon de stages pour administrateurs et techniciens de pays en développement ; 2) des programmes d'envoi d'experts, dans le cadre desquels des personnes possédant des compétences et des connaissances spécialisées sont affectées depuis le Japon dans les PED pour y faciliter les actions de formation ainsi que la planification et la formulation de projets de développement,



Volontaire-expert de la coopération aux Samoa.

et 3) des programmes de fourniture d'équipements et de matériels requis pour la réalisation des projets. La portée et le contenu du programme de coopération sont déterminés par les objectifs fixés et par la recherche de l'efficacité.

2. La coopération financière non remboursable

La coopération financière non remboursable est fondée sur l'octroi de fonds destinés à la construction de locaux, tels que ceux d'écoles ou d'hôpitaux, à la fourniture de matériels et d'équipements pour l'enseignement, la formation et les soins médicaux, et à l'aide à la reconstruction à la suite d'une catastrophe. Ces apports entrent dans plusieurs catégories : 1) le fonds général (projets généraux, aide à l'allègement de la dette, soutien aux efforts d'amélioration de la structure économique (aide hors projet), soutien aux étudiants étrangers, aide non remboursable pour petits projets locaux^{*}) 2) le fonds pour la pêche, (3) le fonds d'aide aux activités culturelles, (4) le fonds d'aide en cas de catastrophe, (5) le fonds d'aide alimentaire^{*} et (6) le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire^{*}.

En matière de coopération financière non remboursable, la JICA participe à des études du plan de base^{*} pour la construction d'installations et la fourniture d'équipements et de matériels ; elle entreprend des études et effectue un travail d'intermédiaire et de liaison afin de faciliter la réalisation des actions relevant du fonds général (projets généraux et aide aux étudiants étrangers), du fonds pour la pêche, du fonds d'aide alimentaire (à partir de l'exercice 1997) et du fonds pour l'augmentation de la production.

Les prêts bilatéraux

Les prêts bilatéraux servent à fournir des crédits assortis de conditions libérales (à long terme et à faible taux) pour le développement. Il en existe de deux sortes : 1)

les prêts d'APD accordés directement à un gouvernement ou un organisme d'Etat d'un PED et 2) les financements et investissements du secteur privé - des crédits accordés à des entreprises locales ou des sociétés japonaises exerçant des activités dans des PED. Les prêts d'APD sont généralement appelés "prêts en yens". Les prêts en yens ont longtemps été surtout des prêts-projets pour le développement d'infrastructures sociales et économiques - routes, barrages, systèmes de communication ou développement rural - mais depuis quelques années, les prêts en nature destinés à soutenir la balance des paiements occupent une place plus importante.

Le budget des prêts bilatéraux dépend du ministère des Finances et les décisions concernant l'administration des prêts sont prises en consultation avec trois ministères - Affaires étrangères, Finances, Commerce extérieur et Industrie - ainsi qu'avec l'Agence de la planification économique. La *Japan Bank for International Cooperation* (née de la fusion en octobre 1999, de la Banque d'export-import du Japon avec le Fonds de coopération économique du Japon), est chargée de la gestion des prêts.

Les contributions et souscriptions à des organisations internationales (l'aide multilatérale)

L'aide multilatérale est une méthode d'aide indirecte qui consiste à transmettre des fonds à des organisations internationales servant d'intermédiaires. Les contributions au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) relèvent essentiellement du ministère des Affaires étrangères. Les souscriptions à la Banque mondiale, à l'Association internationale de développement (IDA, appelée aussi deuxième Banque mondiale), à la Banque asiatique de développement

(BASD) et à d'autres organisations internationales de financement du développement sont du ressort du ministère des Finances.

Budget et mise en œuvre de l'APD

Répartition du budget de l'APD

Jusqu'à l'exercice 1997, le budget de l'APD japonaise (compte général) et le contrôle de ce budget étaient répartis entre 19 ministères et instances gouvernementales : le cabinet du premier ministre, la Police nationale, l'Agence de gestion et de coordination, l'Agence de la planification économique, l'Agence des sciences et de technologie, l'Agence de l'environnement, l'Agence de l'aménagement du territoire, et les ministères suivants : Justice ; Affaires étrangères ; Finances ; Education, Sciences, Sports et Culture ; Santé et Affaires sociales ; Agriculture, Forêts et Pêche ; Commerce extérieur et Industrie ; Transports, Postes et Télécommunications ; Travail ; Construction ; Intérieur. Au cours de l'exercice 1998, un remaniement complet a été effectué en transcendant les domaines de juridiction pour optimiser l'impact de l'APD. Un réaménagement du budget de l'APD réalisé sous le contrôle du cabinet du premier ministre et du ministère de l'Intérieur a mené à l'affectation de ce budget à 17 ministères. Le ministère de l'Education, des Sciences, des Sports et de la Culture est responsable d'un volet de la coopération technique - l'accueil au Japon d'étudiants étrangers bénéficiant de bourses du gouvernement japonais.

Le budget du compte général de l'APD pour l'exercice 1999 s'est monté à 1 048,874 milliards de yens pour l'ensemble du gouvernement. Le ministère des Affaires étrangères a été responsable d'une enveloppe de 558,2 milliards de yens, dont 177 milliards (31,7 %) affectés à la JICA.

REPÈRES

L'aide publique au développement (APD)

Les actions de coopération économique sont entreprises dans une double perspective : dans un objectif humanitaire, pour chercher à lutter contre la pauvreté, la faim et les autres problèmes qui menacent la vie des populations en développement ; et par une prise de conscience de l'importance de l'interdépendance des pays, donc du fait que la sécurité et le développement socio-économique des PED sont essentiels pour assurer la paix et la prospérité dans le monde.

La coopération économique ne se limite pas à l'aide publique au développement fournie par les gouvernements des pays industrialisés. Elle peut prendre la forme d'une coopération mutuelle entre PED, ou d'aides accordées par des organisations internationales, des sociétés privées ou des organisations non gouvernemen-

tales (ONG) et d'autres institutions bénévoles. Elle est donc mise en œuvre par des structures très diverses, si bien que sa forme et son contenu varient d'un cas à l'autre.

L'aide publique au développement (APD), consistant par des ressources financières et techniques fournies par des gouvernements à des pays en développement, représente l'un des volets de la coopération économique.

En 1969, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié une série de recommandations concernant les conditions d'octroi de l'aide. La coopération économique y est définie comme englobant "les apports de ressources aux pays en développement", classés en trois catégories :

FAPD, les autres apports du secteur public (AASP) et les apports du secteur privé (ASP).

Selon le CAD, l'APD répond aux trois critères indiqués ci-dessous, ainsi qu'à un quatrième rajouté plus récemment, la fourniture d'aide par des ONG :

1. L'aide est accordée par des gouvernements ou leurs agences d'exécution à des pays en développement ou des organisations internationales ;
2. Son but premier est de contribuer au développement économique des PED et d'y améliorer les conditions de vie ;
3. L'élément de libéralité de toute coopération financière doit atteindre au minimum 25 % du total.

Tableau 12 Evolution du budget de l'APD dans les ministères et organismes gouvernementaux (compte général) (Unités : 1 million de yens, %)

Ministère ou organisme	Exercice 1998		Taux d'ajustement
	Budget	Budget	
Cabinet du premier ministre	0	-	-
Police nationale	127	125	A 1,5
Agence de gestion et de coordination	1635	1709	4,6
Agence de la planification économique	1009	166	A 83,5
Agence des sciences et de technologie	564	510	A 8
Agence de l'environnement	568	477	A 14,6
Agence de l'aménagement du territoire	52	51	A 3
Ministère de la Justice	551	542	A 1,6
Ministère des Affaires étrangères	556 789	568 206	0,3
(Affectation de fonds à la JICA)	(176 204)	(176 997)	(0,5)
Ministère des Finances	367 893	365 941	A 0,5
Ministère de l'Éducation, des Sciences, des Sports et de la Culture	44 920	46 794	4,2
Ministère de la Santé et des Affaires sociales	8 182	9 901	21
Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche	8 476	8 322	A 1,8
Ministère du Commerce extérieur et de l'Industrie	50 845	50 538	A 0,6
Ministère des Transports	840	740	A 11,8
Ministère des Postes et Télécommunications	820	783	A 4,5
Ministère du Travail	3 316	3 377	1,8
Ministère de la Construction	709	693	A 2,2
Ministère de l'Intérieur	0	-	-
Total	1 047 266	1 048 874	0,2

Tableau 13 Budget total de l'APD du gouvernement (compte général) (Unités : 100 millions de yens, %)

Type	Exercice 1998		Taux d'ajustement
	Budget	Budget	
I. Dons	2 233	2 363	1,8
I. APD bilatérale	6 043	6 041	A 0
(1) Aide au développement économique, etc.	1 966	1 398	0,1
(2) Aide alimentaire, etc.	541	497	A 8,3
(3) Coopération technique (Affectation de fonds à la JICA)	3 507	3 546	1,1
	(17 529)	(17 709)	(0,5)
2. Contributions et souscriptions à des organisations internationales	1 190	1 322	n,1
(1) Agences des Nations unies, etc.	756	802	6,4
(2) Organisations internationales de financement du développement	436	520	19,3
B. Prêts	3 229	3 128	A 3,5
(1) Fonds de coopération économique du Japon	3 229	1 277	A 60,1
(2) Japan Bank for International Cooperation	-	1 849	-
(3) Autres	0	-	-
II. Total	10 713	10 689	0

Le budget de la coopération technique bilatérale pour l'exercice 1999 a atteint 354,6 milliards de yens, dont 49,9 % gérés par la JICA, qui joue donc un rôle clé en tant qu'agence d'exécution de la coopération technique japonaise. Elle reçoit également une part du budget de l'APD administré par le ministère du Commerce extérieur et de l'Industrie pour la réalisation d'études. En 1999, cette enveloppe a atteint 8,53 milliards de yens.

Autres institutions japonaises fournissant des apports d'APD

Outre la JICA, d'autres organisations entreprennent des activités financées par le budget du gouvernement japonais pour la coopération technique, dont la *Japan Foundation* (Fondation du Japon), la *Japan External Trade Organization* (JETRO – Organisation japonaise pour le commerce extérieur), l'*Association of Overseas Technical Scholarship* (AOTS – Association pour les stages techniques aux étrangers) et la (JODC – Corporation japonaise pour le développement outre-mer).

La *Japan Foundation* est une institution d'Etat créée en octobre 1972 pour développer la compréhension entre nations et promouvoir l'amitié à l'échelle internationale. Une part du budget qui lui est alloué pour la réalisation de projets provient du budget de l'APD géré par le ministre des Affaires étrangères. Les projets de cette fondation sont destinés à des pays industrialisés et en développement. Ceux fondés sur des échanges culturels avec des pays en développement ou axés sur l'enseignement du japonais et la diffusion de la culture japonaise relèvent essentiellement du budget de l'APD.

La *Japan External Trade Organization* est un organisme d'Etat créé en juillet 1958 pour assurer la promotion des échanges commerciaux japonais. Depuis la fin des années 1960, elle a beaucoup œuvré pour promouvoir les importations de pays en développement. Elle a invité au Japon des responsables des politiques commerciales ainsi que des cadres d'entreprises privées de PED, appuyé la promotion de réformes économiques et encouragé des PED à exporter au Japon, et détaché des experts dans des PED pour y faciliter la diffusion de la technologie appropriée. La JETRO a fusionné en juillet 1998 avec l'*Institute of Developing Economies* (IDE – Institut des économies en développement) et conduit actuellement une série d'études et de recherches fondamentales détaillées sur les conditions prévalant dans les PED et plus particulièrement leur situation économique.

L'*Association for Overseas Technical Scholarship* est une fondation créée en août 1959 dans le but d'organiser des formations pour des employés de sociétés privées étrangères. Au cours de l'exercice 1998, elle a parrainé 5 110 stagiaires.

La *Japan Overseas Development Corporation*, qui relève également du ministère du Commerce extérieur et de l'Industrie, est une fondation établie en février 1970 pour encourager le développement industriel dans les

Figure 19 Coopération économique et aide publique au développement

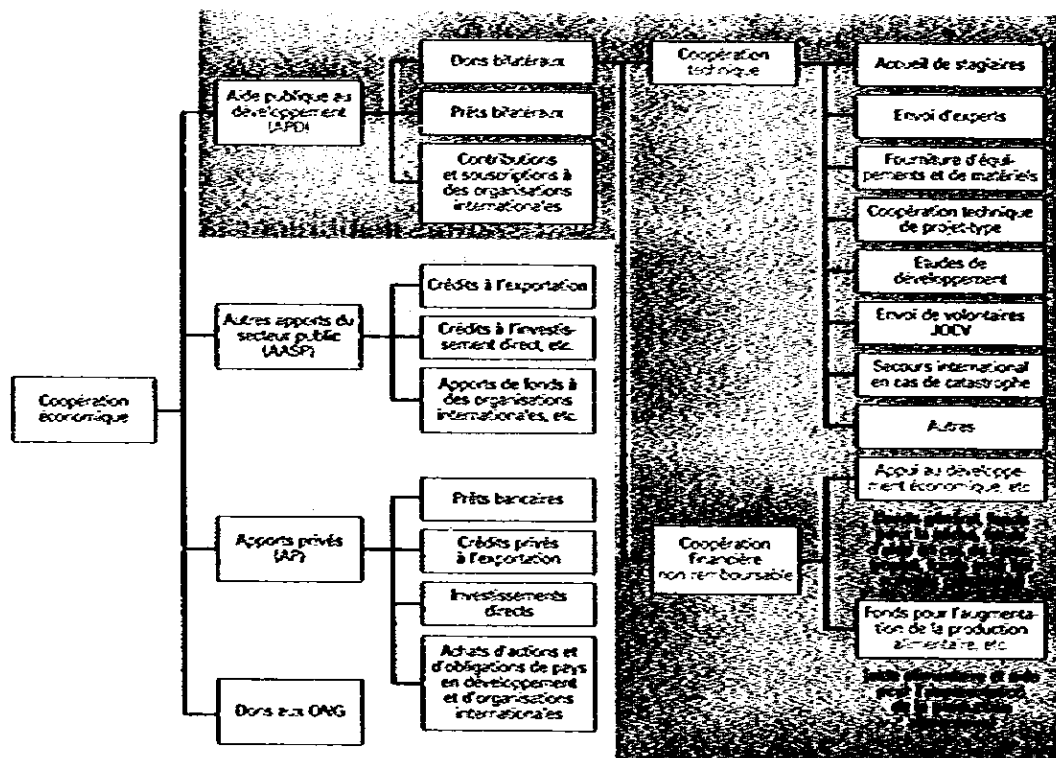


Tableau 19 Budget de l'APD japonaise et dépenses de coopération technique de la JICA (Sources du CAD)

	Budget de l'APD pour l'exercice 1999 (en milliards de yens)	Année civile 1999				
		Dépenses	Participants à des formations	Experts et missions d'études	Volontaires JOCV	Étudiants étrangers
Ensemble de l'APD japonaise	1 049 milliards de yens	10 732 millions de dollars (1 405 milliards de yens)				
Coopération technique japonaise	354,6 milliards de yens	2 818 millions de dollars (314 milliards de yens)	32 673	19 269	3 815	83 002
Coopération technique assurée par la JICA	177 milliards de yens	1 437 millions de dollars (164,1 milliards de yens)	12 513	13 368	3 613	0
Part de l'ensemble de la coopération technique gérée par la JICA	43,9%	50,6%	38,5%	69,4%	94,7%	0%

* D'autres pour l'Europe centrale et orientale compris.
 * Les débours de coopération technique de la JICA comprennent ceux qui correspondent aux fonds confiés en fiduciaire par le ministère du Commerce extérieur et de l'Industrie.

Tableau 20 Exemples de coopération technique relevant d'agences d'exécution d'APD autres que la JICA (exercice 1996)

Organisation	Classification	Effectifs
Association of Overseas Technical Scholarship (AOTS)	Stagiaires	5 110
Japan Overseas Development Corporation (JODC)	Experts	444

Sources : Guide des projets de l'AOTS, documentation de la JODC.
 * Parmi les effectifs de la JODC figurent différentes catégories d'experts de la coopération, les experts ordinaires, ceux du secteur privé, et des petites et moyennes entreprises outre-mer.

régions en développement et pour promouvoir les échanges commerciaux entre le Japon et ces régions. A la demande de sociétés locales, elle envoie des ingénieurs, des experts en gestion et d'autres spécialistes japonais du secteur privé.

place d'institutions appropriées. Concrétisations d'une aide conçue pour jouer un rôle très important sur le plan humain, ces projets constituent des éléments clés de la contribution personnalisée à la communauté internationale tant attendue du Japon de nos jours.

Fin mars 1999, la JICA avait envoyé en tout quelque 212 700 experts de la coopération technique, membres de missions d'étude et volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (*Japan Overseas Cooperation Volunteers* ou JOCV) dans des PED et formé plus de 183 000 agents administratifs et techniques de ces pays. Le rôle de premier plan dans le développement du tiers monde joué par de nombreux ministres d'Etats qui sont d'anciens participants aux programmes de formation de la JICA témoigne de la portée de ces actions.

Les programmes de coopération technique de la JICA sont fondés sur une bonne connaissance des priorités des

Les rôles de la JICA et de l'APD

La JICA est la principale agence publique d'exécution de la coopération technique japonaise. Ses activités ont trait au développement des ressources humaines mais aussi à un secteur dont l'importance a souvent été soulignée ces dernières années : le renforcement institutionnel dans les PED. Les projets de la JICA ont pour but de former des agents aptes à contribuer au développement des pays concernés et donc de faciliter la mise en

Tableau 3.1 Apports d'APD fournis par les pays du CAD en 1997 et 1998 (débours nets)

1997						1998							
Rang	Pays	Total (millions de dollars)	Part de total de CAD (%)	Evolution depuis l'année précédente (%)	% du PIB	Rang	Pays	Total (millions de dollars)	Part de total de CAD (%)	Evolution depuis l'année précédente (%)	% du PIB	Rang	
1	Japon	9 358	19,37	-8,86	0,22	19	1	Japon	10 640	20,64	13,79	0,28	12
2	Etats-Unis	6 878	14,23	-26,65	0,09	21	2	Etats-Unis	8 130	15,77	18,20	0,10	21
3	France	6 307	13,05	-15,35	0,45	6	3	France	5 899	11,44	-6,47	0,41	6
4	Allemagne	5 857	12,12	-22,94	0,28	12	4	Allemagne	5 589	10,84	-4,58	0,26	15
5	Royaume-Uni	2 433	2,10	231	0,26	14	5	Royaume-Uni	3 835	2,44	11,71	0,27	14
6	Pays-Bas	2 947	6,10	-9,21	0,81	3	6	Pays-Bas	3 049	5,91	3,46	0,20	3
7	Canada	2 045	4,23	13,93	0,34	7	7	Italie	2 356	4,57	86,10	0,20	20
8	Suède	1 731	3,58	-13,41	0,79	4	8	Danemark	1 704	3,31	4,09	0,99	1
9	Danemark	1 637	3,39	-262	0,37	1	9	Canada	1 664	3,27	-12,65	0,29	11
10	Norvège	1 306	2,70	-0,38	0,96	2	10	Norvège	1 551	3,01	-10,40	0,71	4
11	Italie	1 266	2,62	-47,80	0,71	20	11	Espagne	1 662	2,84	18,48	0,26	16
12	Espagne	1 234	2,55	-1,36	0,24	18	12	Norvège	1 321	2,56	1,15	0,91	2
13	Australie	1 061	2,20	-1,21	0,28	12	13	Australie	998	1,94	-5,94	0,28	12
14	Suisse	911	1,89	-11,21	0,34	7	14	Suisse	888	1,72	-2,52	0,33	8
15	Belgique	764	1,58	-16,32	0,31	10	15	Belgique	878	1,70	14,92	0,35	7
16	Autriche	527	1,09	-5,39	0,26	14	16	Autriche	506	0,98	-3,98	0,24	18
17	Finlande	379	0,78	-2,11	0,33	9	17	Finlande	398	0,77	4,49	0,32	9
18	Portugal	250	0,52	14,68	0,25	17	18	Portugal	222	0,43	-11,20	0,21	19
19	Irlande	187	0,39	4,47	0,31	10	19	Irlande	205	0,40	9,63	0,31	10
20	Nouvelle-Zélande	154	0,32	26,23	0,26	14	20	Nouvelle-Zélande	130	0,25	-15,58	0,27	14
21	Luxembourg	95	0,20	15,85	0,56	5	21	Luxembourg	106	0,21	11,58	0,61	5

* Ce tableau n'inclut pas l'aide fournie à l'Europe centrale et orientale ni aux pays élargis de l'aide.

* Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

* Les chiffres indiqués pour 1998 sont provisoires.

pays récipiendaires et évitent toute attention excessive dans ces pays à l'égard de domaines ou technologies spécifiques. Ils sont réalisés dans le respect des plans de développement nationaux et conformément à des principes directeurs par pays formulés par le gouvernement japonais.

La JICA est également étroitement associée aux prêts en yens, qui représentent environ 30 % du total de l'APD japonaise. Elle entreprend des études en appui aux plans de développement nationaux qui constituent une assise pour le renforcement des capacités nationales des PED. Certains projets (touchant par exemple à l'amélioration d'infrastructures sociales et économiques, qui sont incorporés aux rapports des études) sont réalisés grâce à des prêts en yens.

La JICA fournit un appui technique (après l'achèvement de programmes fondés sur la coopération financière non remboursable ou sur des prêts en yens) pour l'exploitation, l'entretien et l'administration des projets. A cet effet, elle accueille des participants à des actions de formation, envoie des experts de la coopération technique à l'étranger et réalise des projets plus importants encore. Elle permet ainsi d'accroître les effectifs d'agents qualifiés et les capacités

opérationnelles des pays récipiendaires.

La JICA joue donc un rôle important en améliorant la qualité des programmes de l'APD japonaise et en cernant avec précision les besoins des pays en développement.



La Charte de l'aide publique au développement et la JICA

En réponse aux attentes de la communauté internationale, le gouvernement japonais a publié le 30 juin 1992 la Charte de l'aide publique au développement, afin de préciser le fondement ainsi que les principes de cette aide et de créer les conditions propices à une mise en œuvre plus efficace et plus rigoureuse, avec l'appui du public japonais et étranger.

Cette Charte définit trois notions fondamentales pour la réalisation des programmes d'aide :

(1) Les principes humanitaires : pays industrialisés, le Japon ne peut fermer les yeux sur la faim et la pauvreté qui sévissent dans les pays en développement :

Tableau 10 : LAPD japonaise en 1998 (par type d'aide)

Type d'aide	Accomplissements	En millions de dollars		En millions de millions de yens		Part en %		
		Montant	Evolution depuis l'année précédente (%)	Montant	Evolution depuis l'année précédente (%)	APD totale	APD bilatérale	
APD totale	APD bilatérale	Coopération financière non remboursable (Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	2 162,60	14	2 831,17	14,2	29,2	25,2
			2 165,01	15	2 833,78	15,2	29,3	25,3
		Coopération technique (Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	2 781,76	-7,9	3 641,05	-0,4	25,9	32,3
			2 735,57	-7,9	3 580,59	-0,4	25,7	32
		Total (Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	4 943,56	-1,8	6 472,22	6,2	46,1	57,5
			4 900,58	-1,7	6 414,38	6,4	46,1	57,3
		Prêts aux gouvernements, etc.	3 656,54	132,4	4 786,95	151,4	34,1	42,5
			16 201	(29,5)	8 116,49	(40)	(52,8)	(72,1)
		Recouvrement (Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	(2 544,46)	(-20,9)	(3 330,44)	(-14,4)	(23,7)	(29,6)
			3 652,49	133	4 780,74	152	34,3	42,7
Total (Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	9 650,90	30,1	11 254,26	40,8	80,2	100		
	8 563,67	30,5	11 195,12	41,2	80,4	100		
Souscriptions et contributions aux organisations internationales (BERD exclus)	2 125,63	-24,7	2 782,24	-18,5	19,8			
	2 086,98	-25,6	2 731,65	-19,5	19,6			
Total	(Europe centrale et orientale et pays émancipés et BERD inclus)	10 731,53	13,7	14 046,50	23	100		
	(Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	10 540,05	13,3	13 928,77	23	100		
FNS	(chiffre provisoire) (1 milliard de dollars, 1 milliard de yens)	3 838,72	-9,5	502 450,70	-2,1			
% du FNS	(Europe centrale et orientale, pays émancipés et BERD inclus)	0,28						
	(Europe centrale et orientale et pays émancipés exclus)	0,28						

* Taux de conversion défini par le CAD pour 1998 : 1 dollar = 130,89 yens (taux en baisse depuis 1997 avec 9,83 yens de plus au dollar)

* Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

* BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Elle aide les pays de l'ancienne Union soviétique et de l'Europe centrale et orientale à effectuer la transition vers une économie de marché.

* Pays et régions émancipés de l'aide : Bahamas, Brunei, Koweït, Qatar, Singapour, Emirats arabes unis, Israël, Hong Kong et Chypre.

(2) La reconnaissance de l'interdépendance : stabilité politique et développement économique dans les PED sont indispensables pour assurer paix et prospérité au Japon et dans le reste du monde ;

(3) La défense de l'environnement : cet enjeu concerne l'humanité toute entière et doit être abordé conjointement par les pays développés et en développement.

Dans cette perspective, le Japon est résolu à fournir aux PED (4) une aide fondée sur le principe d'un appui aux efforts d'auto-développement.

La Charte prévoit également les grands principes suivants pour la mise en œuvre de l'aide : (1) développement et protection de l'environnement doivent être menés de pair ; (2) tout détournement de l'APD à des fins militaires ou pour une exacerbation des conflits internationaux doit être évité ; (3) l'évolution des dépenses militaires des pays récipiendaires, la mise au point et la fabrication par eux d'armes de destruction massive et de missiles, ainsi que les importations et exportations d'armements doivent être surveillés ; (4) les progrès réalisés par les PED dans la voie de la démocratisation, de la mise en place d'une économie de marché ainsi que du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales doivent également faire l'objet d'un suivi attentif.

Parmi les autres cibles prioritaires de l'APD japonaise figurent les problèmes de portée mondiale*, les besoins essentiels de l'être humain* (BEEH), le développement des ressources humaines, ainsi que la recherche et d'autres formes de coopération* pour l'amélioration et la diffusion de technologie, le développement des infrastructures*, les efforts d'ajustement structurel* et la résolution des problèmes liés à l'accumulation de la dette.

L'APD japonaise : contexte et réalisations

En 1998, le montant total de l'APD fournie par les 21 Etats Membres du CAD a atteint 51,549 milliards de dollars, soit 6,7 % de moins que l'année précédente. Au sein du CAD, le Japon a été le premier bailleur de fonds, avec des apports de 10,64 milliards de dollars, soit 20,64 % du total fourni par les pays Membres du CAD.

Néanmoins, la proportion du PNB japonais alloué à l'APD n'est que de 0,28 %, si bien que dans un classement fondé sur ce critère, le Japon ne se classe que 12e sur les 21 pays du CAD.

L'élément de libéralité et le ratio don/APD, considérés comme deux des principaux indices de la qualité de l'aide, demeurent faibles dans le cas du Japon par rapport à l'ensemble du CAD, et des progrès sont attendus. La JICA doit améliorer son programme de coopération technique pour contribuer à relever la qualité de l'APD japonaise.

Au niveau du gouvernement, les ministères et d'autres organes centraux sont fusionnés ou supprimés, des institutions publiques sont soumises à des examens de plus en plus rigoureux, et les dépenses publiques font l'objet de coupes. L'APD japonaise s'inscrit dans une situation de plus en plus difficile : la formulation d'objectifs à moyen terme pour l'APD a été différée depuis 1998 et un examen de la nature même de l'APD est à l'étude.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a établi en août 1999 une "politique à moyen terme pour l'APD", qui définit l'orientation générale de l'APD japonaise pour les cinq prochaines années. Ce document de politique a été élaboré pour remplacer les "objectifs à moyen terme pour l'APD" publiés à cinq reprises depuis 1978. Ce document se caractérise essentiellement par le fait que, contrairement à l'usage par le passé, il ne précise aucun objectif en termes d'APD globale : le document aborde les problèmes de portée mondiale et insiste plus particulièrement sur le développement des ressources humaines et l'appui intellectuel*.

Le texte souligne par ailleurs combien il est important de s'efforcer de gagner la compréhension et le soutien du public japonais en rendant les opérations d'aide plus efficaces et en communiquant plus d'informations. Au milieu des bouleversements actuels sur le plan de l'économie, des finances publiques et de l'environnement de l'aide, il est de plus en plus urgent de revoir la politique d'APD japonaise, jusqu'ici axée sur l'idée d'une augmentation graduelle des dépenses en matière d'aide. Nous devons abandonner la quantité et mettre l'accent sur la qualité de l'APD. Dans ces conditions, la JICA a plus que jamais conscience de ses responsabilités d'agence d'exécution de programmes d'aide, face aux attentes du peuple japonais et à l'objectif d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'aide.



Projet d'habitation communautaire au Ghana

Aperçu des activités de la JICA pendant l'exercice 1998



Promotion de la sériciculture au Népal

Bilan de l'APD japonaise et des activités de la JICA

En 1998, le montant total de l'APD japonaise a été de 10.712 milliards de dollars (en comptant les apports à l'Europe centrale et orientale et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement), dont 2.781 milliards (25,9 %) absorbés par la coopération technique. Les activités de la JICA ont représenté 1.466 milliards de dollars, soit 50,6 % du montant de la coopération technique japonaise. Ces chiffres correspondent à une baisse de 7,9 % par rapport à l'année précédente pour l'ensemble de la coopération technique et à une baisse de 8,3 % pour les activités de la JICA. Le tableau 1-13 indique la ventilation des dépenses de coopération technique.

Le budget initial de la JICA pour l'exercice 1998 a été de 185,1 milliards de yens (2,4 % de moins que l'année précédente), dont 172,9 milliards de dons, 3,3 milliards d'investissements et 8,9 milliards de fonds en fiducie.

Les programmes gérés par la JICA ont absorbé 162,2 milliards de yens (61,4 %) du budget de la coopération financière non remboursable confié au ministère des Affaires étrangères, qui s'est monté à 264,3 milliards de yens. La figure 1-14 indique l'évolution du budget de la JICA depuis 1974.

Ventilation régionale des activités

En 1998, les activités de coopération technique de la JICA ont été réparties à raison de 43,2 % pour l'Asie, 8 % pour le Moyen-Orient, 14,4 % pour l'Afrique, 20,7 % pour l'Amérique latine, 2,7 % pour l'Océanie et 5,2 % pour l'Europe. La figure 1-16 montre la répartition par région en 1997 et 1998.

Ventilation sectorielle des activités

En 1998, la répartition sectorielle des activités de coopération technique de la JICA a été de 11,9 % pour la planification et l'administration, 18,4 % pour les

Tableau 1-13 APD japonaise et les programmes de la JICA (en millions de dollars)*

Poste	Année civile	1997	1998	Évolution par rapport à l'année précédente (%)
Aide publique au développement		9.436	10.732	13,7
Des dépenses de coopération technique (% de l'APD)		3.021 (32%)	2.782 (25,9%)	-7,9
Part des activités de la JICA (% des dépenses de coopération technique)		1.534 (50,8%)	1.467 (50,6%)	-8,3
Stagiaires (dont activités de la JICA)		364 (221)	345 (212)	-5,2 (-4,1)
Experts et membres de missions d'étude (dont activités de la JICA)		851 (747)	751 (645)	-11,8 (-13,7)
Volontaires JOCV (dont activités de la JICA)		139 (136.99)	130,19 (129.28)	-6,3 (-7)
Étudiants étrangers		408	367	-10
Fourniture d'équipements et matériels, coopération pour la recherche, etc. (dont activités de la JICA)		1.260 (427)	1.168 (421)	-5,7 (-1,4)

* Europe centrale et orientale, pays élargis et BERO inclus

Figure 14 Evolution du budget de la JICA

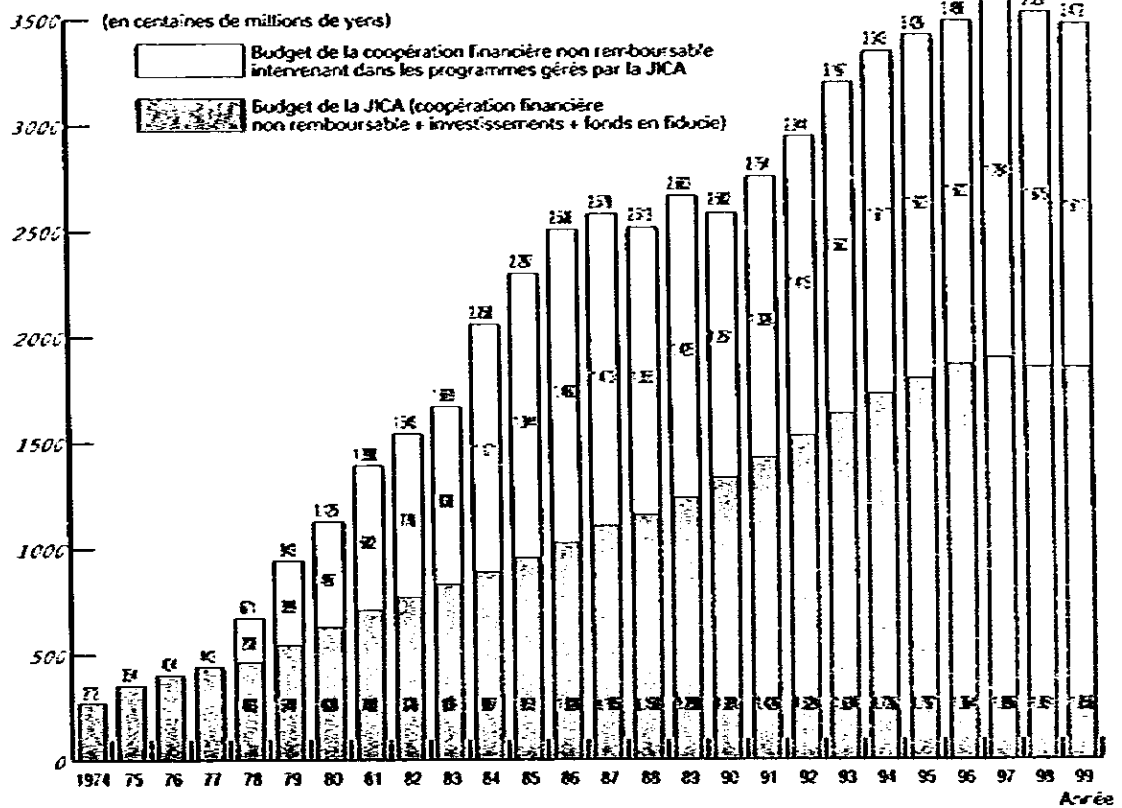
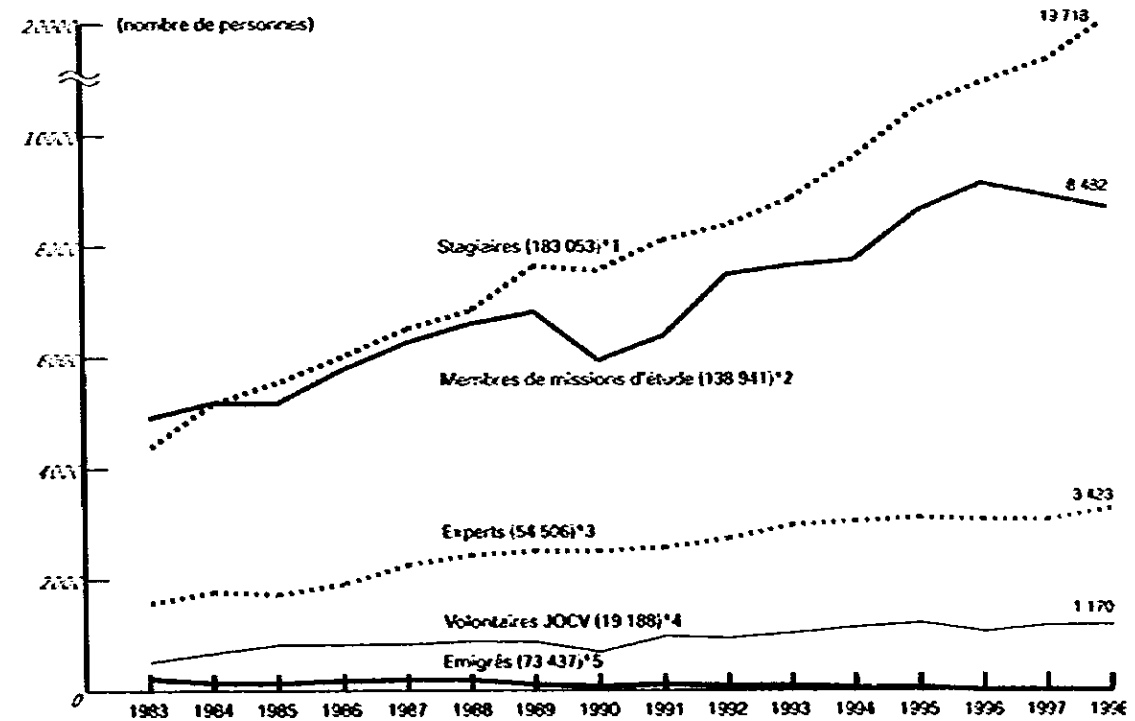


Figure 15 Evolution des effectifs par type de coopération



1. Total cumulé pour 1964-98
 2. Total cumulé pour 1967-98
 3. Total cumulé pour 1965-98
 4. Total cumulé pour 1965-98
 5. Total cumulé pour 1962-98

travaux et les services publics, 20,3 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche, 9,7 % pour les mines et l'industrie, 2,8 % pour l'énergie, 1,8 % pour le commerce et le tourisme, 12,6 % pour le développement des ressources humaines, 11,7 % pour la santé publique et les soins médicaux et 2,5 % pour les services sociaux.

Les apports de coopération financière non remboursable fournis par la JICA en 1998 ont été ventilés comme suit : 14,7 % pour la santé publique et les soins médicaux, 11,6 % pour l'enseignement et la recherche, 20,7 % pour l'amélioration du bien-être, des conditions de vie et de l'environnement, 27,5 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche et 23,6 % pour les transports et

les communications.

Les parts sectorielles et les chiffres de l'année précédente sont indiqués sur la figure 1-17.

Ventilation des effectifs par type de coopération

Au cours de l'exercice 1998, la JICA a accueilli 19 718 participants à des programmes de formation et envoyé 3 423 experts, 8 482 membres de missions d'étude et 1 170 volontaires JOCV. La figure 1-15 indique l'évolution des effectifs par type de coopération depuis 1983.

Figure 1-15 Ventilation régionale des dépenses

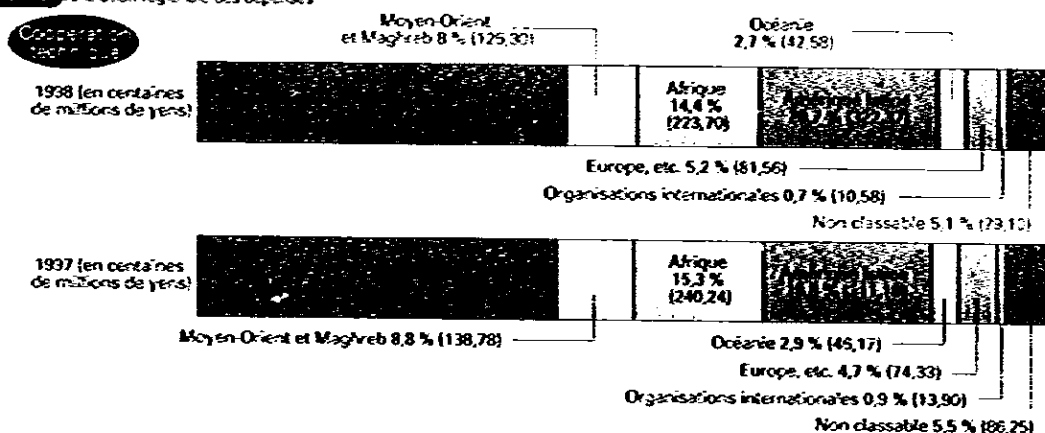
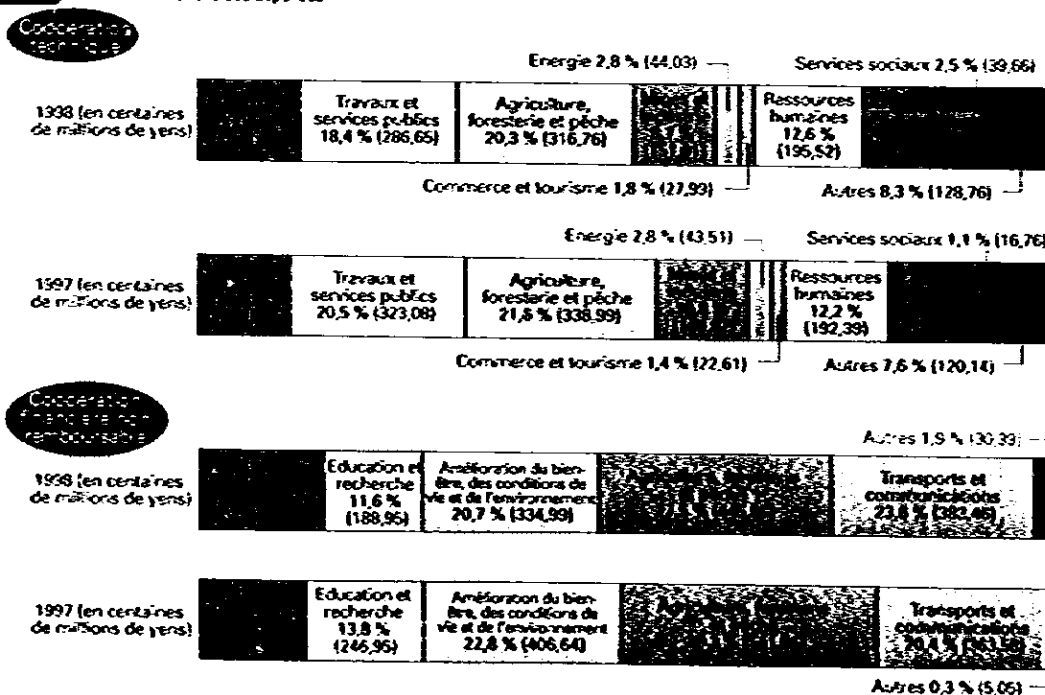


Figure 1-16 Ventilation sectorielle des dépenses



* Autres fondés sur des décisions du Cabinet concernant les activités de coopération financière non remboursable menées par la JICA (fonds général projets généraux, fonds pour la pêche et l'augmentation de la production alimentaire) pour les exercices 1997 et 1998.
 * La JICA est chargée des études de base et de la mise en œuvre des projets de coopération financière non remboursable.

Perspectives régionales

II^{ème} *Partie*



Chapitre 1

Asie I (Asie du Sud-Est)



Asie du Sud-Est



Pays	PIB (en milliards de dollars US)			Capitales (en millions de dollars US)							
	1970	1975	1980	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Birmanie	1.8	2.5	-	0.5	1.0	1.5	2.0	2.5	3.0	3.5	4.0
Cambodge	0.5	0.8	1.2	0.2	0.4	0.6	0.8	1.0	1.2	1.4	
Indonésie	14.0	25.0	38.0	4.0	7.0	10.0	13.0	16.0	19.0	22.0	
Laos	1.0	1.5	2.0	0.3	0.5	0.7	0.9	1.1	1.3	1.5	
Malaisie	1.0	2.0	4.0	0.5	1.0	1.5	2.0	2.5	3.0	3.5	
Philippines	0.5	1.0	1.5	0.2	0.4	0.6	0.8	1.0	1.2	1.4	
Singapour	0.2	0.5	1.0	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5	0.6	0.7	
Thaïlande	0.5	1.0	1.5	0.2	0.4	0.6	0.8	1.0	1.2	1.4	
Vietnam	0.5	0.8	1.2	0.2	0.3	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	

Source: Banque Mondiale, Indicateurs de Développement Humain, 1998.
 Note: PIB en milliards de dollars US, PIB en milliards de dollars US.

Etat actuel du développement régional



Indonésie

II

Chapitre

Asie I / (Asie du Sud-Est)

Le relèvement rapide de la crise économique est essentiel à la reconstruction

Les effets de la crise économique qui a frappé l'Asie du Sud-Est en juillet 1997 étant encore bien visibles, de nombreux pays de cette région sont contraints de prendre des mesures d'austérité drastiques et de revoir leurs politiques en matière de développement. En Indonésie et en Thaïlande, la restructuration économique s'effectue avec l'aide du FMI et de la communauté internationale.

L'Asie du Sud-Est se compose d'une mosaïque de pays à différents stades de développement : les pays des NEI (Nouvelles Economies Industrielles) tels que Singapour et Brunei, les membres fondateurs de l'ANASE, qui ont connu un rapide développement à partir des années 1980 suite à un afflux massif d'investissements

de l'étranger et une augmentation des exportations et enfin, le Vietnam, le Laos et le Cambodge, qui s'efforcent de décoller économiquement grâce à l'introduction de l'économie de marché.

La crise économique a mis un frein au développement régulier de pays comme l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines et la Malaisie. La plupart d'entre eux ont pris des mesures de rigueur qui ont aggravé les problèmes tels que le chômage et la torpeur du marché. Avec l'aide des pays donateurs*, chaque nation s'est alors efforcée de prendre des mesures afin de stimuler l'emploi et de soulager les membres vulnérables de sa société. La réforme du secteur financier est par ailleurs essentielle pour la réussite de la reconstruction économique. La reprise économique dans l'Asie du Sud-Est dépend de la rapidité avec laquelle les pays de cette région seront à même de s'extraire de cette crise.

Principes fondamentaux de l'aide de la JICA en Asie du Sud-Est

Les effets de la crise économique se font encore clairement sentir dans l'Asie du Sud-Est. Equilibre social et reprise économique sont les conditions préalables à la stabilité de la région. Afin d'aider la région à surmonter la crise, la JICA apportera son soutien sous diverses formes, notamment par l'envoi d'experts, l'accueil de stagiaires, la coopération technique de projet-type et enfin, des études de développement.

L'aide à court terme et le secours d'urgence devraient encore contribuer au maintien du filet de protection sociale* qui permet aux déshérités d'obtenir de la nourriture, des médicaments, une éducation et un emploi. Cependant, les rela-

tions et la collaboration avec les pays donateurs, notamment le Japon, sont essentielles pour donner à l'aide son efficacité maximale.

La stabilité économique ne va par ailleurs pas sans un soutien appuyé au niveau macro-économique (soutien de la politique monétaire, etc.) et de la restructuration industrielle (aide aux PME et aux industries périphériques*).

La coopération restera nécessaire après l'instauration d'un système d'économie de marché efficace au Vietnam, au Laos et au Cambodge. La prévention de nouvelles dégratations de l'environnement est un problème auquel chaque pays de la région est confronté et un soutien sera donc nécessaire pour préserver l'environnement

naturel et prévenir la pollution.

De nombreux problèmes doivent encore être résolus dans la région, notamment la suppression des déséquilibres, la promotion du transfert de responsabilité, le développement rural, le renforcement de l'infrastructure économique et la consolidation des fonctions administratives. Dans le contexte d'austérité causé par la crise économique, ces problèmes sont souvent négligés. La JICA doit apporter sa coopération dans ces domaines, notamment aider au financement des dépenses locales* liées aux projets faisant partie de son programme.

Formation d'une communauté unique à grande échelle avec l'admission du Cambodge dans l'ANASE

Dans une démarche historique, le Cambodge a été officiellement admis dans l'ANASE, une adhésion qui a été ratifiée solennellement le 30 avril 1999 à Hanoï au Vietnam. Ate du développement économique en Asie du Sud-Est, l'ANASE est entrée dans une nouvelle ère, car elle compte désormais les dix pays de la région dans ses rangs. (À l'origine, il était prévu que le Cambodge rejoigne l'ANASE durant l'été 1997, avec le Myanmar et le Laos, mais cela s'était avéré impossible, suite aux conflits civils et aux troubles politiques permanents).

Avec l'admission du Cambodge, l'ANASE constitue désormais une seule et même communauté transfrontalière englobant l'ensemble de la péninsule indochinoise et des nations insulaires de la région. Les relations de coopération en son sein devraient donc devenir plus

étroites que jamais et par conséquent accroître son importance économique. Cela devrait favoriser le principe d'une zone de libre échange de l'ANASE (AFTA), qui serve à stimuler les échanges et l'investissement dans la région, ainsi qu'à donner un élan supplémentaire à la consolidation des relations de coopération entre l'Asie et l'Europe orientale (sommet ASEM).



Cambodge

Sur le terrain

Projet de planning familial et de protection maternelle et infantile, phase II

Philippines

Forum régional sur "Les femmes, la santé et le développement"

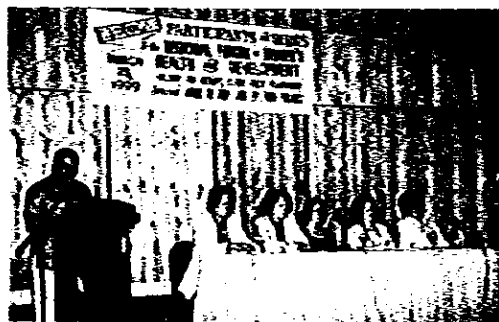
◆ Récapitulatif des résultats des ateliers dans les provinces

Le projet de planning familial et de protection maternelle et infantile conduit aux Philippines couvrait des activités variées liées à la fonction reproductive ("santé génésique et périnatale") dans six provinces du centre de Luzon.

As cours de l'exercice 1998, nous avons pu disposer d'un budget supplémentaire, ce qui nous a permis de mener à bien des activités impossibles en temps normal et notamment de former des agents administratifs intervenant au sein du gouvernement local, dans le cadre même de nos activités pédiatriques sur la santé des femmes.

"Les femmes, la santé et le développement" est un dossier complexe faisant intervenir la sociologie, l'économie, la culture et la politique. Des ateliers se sont déroulés dans les différentes provinces avec la participation des représentants des départements concernés. Afin de récapituler les résultats des ateliers provinciaux, un forum régional a été organisé le 23 mars 1999 par M^{me} Ebebya NIETO, médecin, directrice du Bureau régional de la santé III du ministère du même nom.

Les réponses aux questions, toutes posées par des femmes, ont été apportées par Mme Susan Pineda-Mercado, médecin, sous-secrétaire au ministère de la Santé, Mme Myrta Luna, médecin, directeur exécutif adjoint de la Commission nationale sur le rôle des femmes philip-



Le sous-secrétaire à la santé, Mme Pina Mercado à la séance des questions-réponses lors du forum.

pinnes et Mme Estelito Aguilar, maire de la ville de Muncala, dans la province de Tarlac.

◆ Un forum très suivi par les hommes et bien couvert par la presse régionale

Environ 150 personnes, notamment les représentants des agences locales des ministères concernés et des ONG, ont participé au forum. Les hommes représentèrent un bon quart de l'audience et leur participation était beaucoup plus importante que ce qui avait été prévu, ce qui témoigne combien il est important d'associer les hommes aux problèmes des femmes.

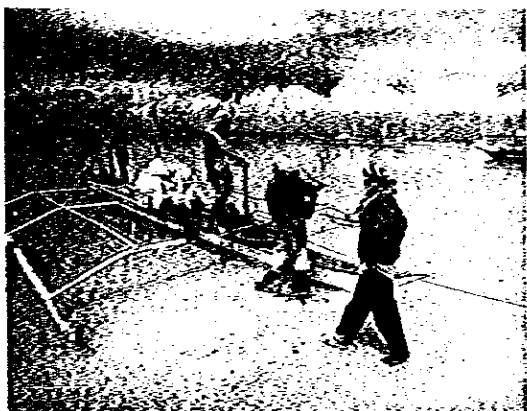
Les débats étaient axés sur deux thèmes : à savoir, la prise en main de leur destinée par les femmes et la parité homme-femme dans la contribution à un développement durable. Ses recommandations ont été adoptées concernant la participation des hommes à l'éducation des enfants et

aux tâches ménagères, la concrétisation de l'approche "Genre et développement" (GED), l'autonomie économique des femmes, les améliorations en matière d'éducation sexuelle, la reconnaissance des différences physiologiques entre l'homme et la femme et le raffermissement des liens familiaux. La séance des questions-réponses a été animée avec passion par M^{me} Pineda-Mercado.

Une danse a ensuite été exécutée sur le thème des honores dont l'attitude envers les femmes est discriminatoire : elle mettrait des hommes parvenant enfin à comprendre le point de vue des femmes et mettant en scène des hommes et des femmes ouvrant à leur épanouissement commun. Cette danse a donné une note philippine à l'événement, lequel a été abondamment relayé dans la presse locale de Luzon.

(Bureau de la JCA aux Philippines)

Le traitement des problèmes prioritaires dans les projets de la JICA



Philippines

II

Chapitre 1

Asie I / (Asie du Sud-Est)

Mise en place de l'aide d'urgence avec le relais du budget supplémentaire

Les projets de la JICA en Asie du Sud-Est se caractérisent principalement par la prédominance de l'aide d'urgence destinée à lutter contre la crise économique. Cette aide s'attache à couvrir le manque de personnel qualifié dans le domaine de la gestion économique (considéré comme l'un des facteurs qui a précipité la crise) au travers du programme intégré de l'ANASE pour le développement de personnel, à soutenir la réforme du secteur financier, notamment pour le traitement des créances douteuses, et à aider les membres les plus vulnérables de la société qui sont le plus rudement touchés par la crise. Au cours de l'exercice 1998, la JICA a contribué dans ce sens à hauteur de 2,85 milliards de yens en tirant le meilleur parti du budget supplémentaire. Nous avons l'intention de poursuivre cette action au cours de l'exercice 1999 et des années suivantes.

Plus précisément, les activités de la JICA ont consisté à former le personnel requis d'urgence (agents de politique financière, administrateurs locaux et ingénieurs) dans les PME et les industries périphériques, grâce à l'envoi massif d'experts et à la formation sur place. Pour aider à la formation du personnel du secteur financier, nous avons envoyé en Indonésie et en Thaïlande des conseillers dans les domaines du financement des opérations commerciales et des PME et nous avons proposé des séminaires sur la formation et la valorisation des marchés de capitaux en Indonésie. En octobre 1998, le gouvernement japonais annonçait le "Nouveau plan Miyazawa" qui apportait une aide de 30 milliards de dollars aux pays d'Asie et plus particulièrement aux membres de l'ANASE. La reprise économique complète des pays d'Asie dépend de la construction d'un système financier solide (mécanismes de financement) puisant dans les fonds provenant de l'intérieur comme de l'extérieur de la région. On espère même que les initiatives dans ce sens stimulent l'économie du Japon par l'inter-

nationalisation des capitaux en yens et la revitalisation de la Bourse de Tokyo.

Dans le cadre du "Nouveau plan Miyazawa", la JICA utilise l'envoi d'experts et l'organisation de séminaires pour apporter l'aide technique et humaine requise à l'injection graduelle de fonds et à l'élaboration de systèmes financiers en Asie.

Dans son soutien aux déshérités de la société, la JICA se concentre sur la santé et les soins médicaux, la réduction de la pauvreté et les projets pédagogiques conduits en collaboration avec des ONG et d'autres organisations, directement au bénéfice des communautés locales.

Rectification des déséquilibres de revenus par régions et classes sociales

L'une des priorités absolues en Indonésie, en Thaïlande et aux Philippines, comme dans d'autres pays fondateurs de l'ANASE, concerne la rectification des disparités de revenus suivant les régions et les classes sociales. Aux Philippines, le gouvernement bénéficie d'une aide pour son calendrier de réforme sociale qui définit précisément les provinces nécessitant des mesures de lutte contre la pauvreté. L'Indonésie est soutenue dans la réorientation de sa politique de développement, à savoir sa tentative de ne plus faire porter les efforts sur Java, qui en a trop bénéficié, mais sur la partie orientale du pays. Enfin, un appui est apporté à la mise en œuvre de la politique du gouvernement thaïlandais, qui souhaite améliorer l'infrastructure locale dans le cadre des efforts visant à gommer les disparités entre le Grand Bangkok et les régions.

La croissance économique dont ont bénéficié tous les pays d'Asie du Sud-Est durant les années 1980 et 1990 s'est accompagnée par le recul des forêts, la pollution de l'air et de l'eau, ainsi que d'autres signes de détérioration rapide de l'environnement. La dernière évolution concerne les dégâts considérables causés en Indonésie et

en Malaisie par les feux de forêt. Pour lutter contre ces problèmes, le gouvernement japonais a octroyé une coopération financière non remboursable et des prêts en yens pour l'amélioration des équipements antipollution, envoyé des experts et fourni une coopération de projet-type dans les domaines de la formulation des politiques, du regroupement des organisations et de la surveillance de l'environnement.

Promotion de la coopération Sud-Sud avec l'ANASE

La coopération Sud-Sud* ne se limite pas à la fourniture d'une aide à plusieurs pays d'une même région : les PED deviennent eux-mêmes donateurs afin d'aider des pays à un stade de développement moins avancé. Le Japon a affirmé son soutien à ce type de coopération, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. La coopération Sud-Sud était un élément important de l'ordre du jour lors de la visite du premier ministre Hashimoto à l'ANASE en janvier 1997. En mai 1998, sur l'ordre du gouvernement japonais, 15 pays (notamment, ceux de

l'ANASE) ont participé à la Conférence d'appui à la coopération Sud-Sud à Okinawa.

Dans ce cadre, le Japon a conclu deux accords de coopération distincts, l'un avec Singapour en janvier 1994 et l'autre avec la Thaïlande, au mois d'août de la même année. Ces accords portaient sur la création du cadre dans lequel le Japon et ces deux pays fourniraient une coopération technique à d'autres pays en développement, en se partageant les coûts comme des partenaires de plein droit. Au cours de l'exercice fiscal 1997, le Japon et Singapour se sont engagés dans le Programme de partenariat 21 (JSP21) qui établissait un nouveau cadre pour l'expansion des accords de partenariat initiaux.

Alors que le partenariat entre les deux pays s'était jusqu'alors limité à des stages dans un pays tiers*, le JSP21 s'est traduit par l'extension du programme au recrutement conjoint d'experts et à l'organisation de séminaires dans les pays tiers avec l'ANASE. Le coup d'envoi a été donné au cours de l'exercice 1997 avec l'animation en commun d'un séminaire sur la promotion du commerce et la stimulation des investissements au Laos, lequel a été suivi d'un séminaire analogue au cours de l'exercice 1998. En mai 1998, le Japon et Singapour

Sur le terrain

Le Japan-Malaysia Technical Institute (JMTI) Malaisie

Le développement des ressources humaines est essentiel au progrès

(coopération technique de projet-type)

◆ Pénurie de main-d'œuvre et progrès industriel se poursuivent

Durant ces dix dernières années ou presque, la Malaisie s'est engagée à poursuivre dans l'industrialisation et favorisant activement les investissements étrangers, une stratégie qui s'est traduite par une croissance rapide de l'économie nationale. Toutefois, il en est résulté une pénurie de main-d'œuvre de plus en plus grave. Les industries les plus développées ont été amenées à employer des étrangers en grand nombre et à être des immigrés clandestins. Outre cette pénurie de travailleurs, la Malaisie doit faire face aux autres PED qui se rapprochent très rapidement dans la course au développement.

Face à cette situation, le gouvernement de Malaisie applique son septième "Plan pour la Malaisie" (1995-2000). Ce plan est axé sur le développement d'industries de pointe à valeur ajoutée élevée et gourmandes en capitaux, qui ne sont pas tributaires d'une main-d'œuvre écopée à son marché.

◆ Formation de personnel disposant de compétences dans les industries de pointe

En Malaisie, le ministère des Ressources Humaines a décidé de créer plusieurs instituts de formation pour répondre à la demande de travailleurs qualifiés pour les industries de pointe.

En juillet 1993, une demande de coopération technique a été adressée au gouvernement japonais dans le cadre de l'ouverture du JMTI.

Tous les ans, le JMTI accueille 50 nouveaux étudiants dans les quatre domaines techniques suivants : électronique, technologie de l'information, production et mécanisme. Actuellement, il compte 600 étudiants, tous diplômés de l'enseignement supérieur. Au terme d'un cursus de trois ans, ils obtiennent un diplôme d'ingénierie industrielle et trouvent un emploi dans les entreprises locales, notamment les sociétés japonaises implantées en Malaisie. Nous espérons que ces étudiants contribueront de manière déterminante au développement de ce pays dans l'avenir.

◆ Coopération sous la conduite du pays partenaire

La contribution du gouvernement japonais à l'établissement du JMTI s'est limitée à la fourniture de grands systèmes de haute technologie, notamment des robots industriels. Dans ce cas particulier, les activités de coopération du Japon sont axées sur le recrutement d'experts japonais pour une longue durée (cinq ans) et la formation d'instructeurs malaisiens au Japon. Les Malaisiens sont quant à eux responsables de l'établissement des bâtiments, de l'achat de la plus



En formation pendant 3 ans, les employés acquièrent des compétences techniques spécialisées.

grande partie des dépenses de formation et des coûts d'exploitation et de personnel. La Malaisie a donc engagé des dépenses considérablement plus élevées que le Japon. Les bâtiments devaient être terminés fin 1999. Les cours ont commencé dès juillet 1998 dans des bâtiments temporaires sur le site du CIAST (Centre for Instruction and Senior Skills Training), un centre préférentiellement créé avec la collaboration du gouvernement japonais.

(Bureau de la JICA en Malaisie)

ont envoyé en Afrique du Sud des experts des services de police communautaires et organisé sur place un séminaire sur ce thème.

Le programme de partenariat entre le Japon et la Thaïlande comportait une aide au Laos, sous la forme d'une formation spéciale par pays, conduite en Thaïlande, dans le domaine de l'extension du reboisement et de l'agriculture écologiquement viable dans les hautes terres.

Un Centre de coopération technique Sud-Sud a été ouvert à Jakarta en mars 1998 avec l'aide du gouvernement de Brunei. Des stages en pays tiers pour des pays africains ont été organisés en Indonésie depuis l'exercice 1998 et malgré les effets néfastes de la crise économique, diverses activités de coopération Sud-Sud devraient encore se dérouler au Centre. Le Japon apporte son appui par la fourniture gratuite d'équipements et de documentation pour les conférences.

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le Japon participe par exemple au projet de coopération trilatérale* intitulé "Plan pour la réinstallation stable des réfugiés cambodgiens et développement rural". Lancé en 1992, ce plan doit permettre aux réfugiés cambodgiens retournant dans leur pays de se réinstaller grâce à l'amélioration de l'infrastructure rurale et le développement de l'espace agricole. Le Japon et l'ANASE (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande) ont collaboré par l'envoi d'experts au Cambodge pour aider au développement des zones rurales, dans les domaines de l'agriculture, de l'amélioration des conditions de vie, de l'éducation et de la santé publique. Au cours de l'exercice fiscal 1998, 31 experts ont été envoyés dans les pays de l'ANASE.

L'appui à l'introduction de l'économie de marché au Vietnam est couronné de succès

Dans ses principes directeurs pour la mise en œuvre de l'APD, le Japon se préoccupe essentiellement des efforts nécessaires pour que les PED accèdent à l'économie de marché. Conformément à cette orientation, la JICA assure une coopération visant à renforcer les structures administratives et les capacités d'exécution nécessaires pour l'introduction d'une telle économie au Vietnam, au Cambodge et au Laos. La JICA a également collaboré à l'amélioration de l'infrastructure et au développement des ressources humaines afin de stimuler l'économie de ces pays.

Dans le cas du Vietnam, une enquête a été lancée au cours de l'exercice 1995 sur l'élaboration d'avant-projets pour la planification du développement à moyen et à long terme : les résultats obtenus ont été examinés lors de la conférence du parti communiste vietnamien en juin 1996. Par son influence directe sur la politique de développement à l'échelon national, ce type de coopération a donné des résultats que l'on n'aurait pu attendre des types d'action standard précédemment utilisés. Une demande pressante du gouvernement vietnamien a jeté les bases de la deuxième phase de l'étude, laquelle a été lancée en 1996 en vue d'évaluer l'avancement dans la transition vers l'économie de marché. A la conclusion du projet fin 1997, un suivi a été réalisé et des préparatifs sont actuellement en cours pour que la troisième phase s'amorce avant la fin de l'exercice 1999. Le Japon et le Vietnam poursuivront leurs efforts en faveur de

II



Vietnam

l'économie de marché, prônée par les précédentes études de développement.

Le passage à un système d'économie de marché suppose que les systèmes juridiques soient améliorés sur le modèle des systèmes des pays industrialisés occidentaux. Depuis décembre 1996, la JICA apporte son soutien à la modernisation du système juridique vietnamien dans le cadre de l'aide décisive fournie en matière de politiques fondamentales*.

Concernant le Myanmar, des experts ont été envoyés au cours de l'exercice 1995 pour contribuer à l'ouverture de l'économie du pays et des stagiaires ont été accueillis au Japon durant l'exercice 1996 pour étudier les moyens de favoriser l'accès à l'économie de marché. Dans le même temps, des projets privilégiant l'aide humanitaire et les secours d'urgence sont mis en œuvre pour les pauvres et autres groupes vulnérables de la société qui sont les plus sensibles aux troubles intervenant dans le sillage de la réforme économique. Ces projets concernent la fourniture de vaccins contre la polio, de fonds pour l'extension des écoles de soins infirmiers et l'envoi d'experts à long terme, afin d'aider les exploitants agricoles

à délaisser la production de pavot pour d'autres cultures.

La modernisation du système juridique cambodgien a fait l'objet d'une formation spéciale par pays depuis l'exercice 1995. Depuis 1997, l'aide a été élargie au recrutement d'experts à long terme, actuellement combiné à un stage dans un pays tiers afin de réaliser la réforme juridique.



Myanmar

Sur le terrain

Développement agricole par la préservation des ressources mondiales et du matériel de sélection

◆ La collecte et la préservation de matériels de sélection de qualité élevée est une priorité absolue.

L'extinction et la préservation de ressources génétiques à l'échelle de la planète est une question urgente de portée mondiale. Pour les plantes utiles, la préservation des gènes qui déterminent leur caractère et leurs propriétés est sans cesse plus importante. La rapide augmentation des cultures d'espèces modifiées intervenue ces dernières années s'est accompagnée d'une brusque disparition d'espèces indigènes et d'espèces sauvages très proches. La disparition des gènes de qualité doit disparaître les espèces indigènes (résultat d'une adaptation à long terme au milieu) entraîne par conséquent l'épuisement des matériels de sélection de qualité.

Le Myanmar héberge une grande variété d'espèces indigènes et d'espèces sauvages proches, adaptés à diverses conditions ambiantes, de type tropical à subtropical. Toutefois, le nombre de ressources génétiques menacées d'extinction immédiate augmente rapidement, aussi est-il urgent de prendre des mesures pour leur collecte et leur préservation.

Le projet a été lancé le premier juin 1997 avec un objectif double : d'une part, entretenir et conserver les ressources mondiales et d'autre part, contribuer au développement de l'agriculture domestique en assurant la conservation des matériels de sélection. Les homologues reçoivent une formation leur permettant de gérer en toute autonomie les ressources génétiques végétales.

Projet d'une banque de semences Myanmar

(coopération technique de projet-type)



L'autosuffisance des homologues dynamise l'ensemble du projet

◆ Etablissement d'un système de contrôle autonome.

L'instauration d'un système de contrôle garantissant la gestion et la conservation des semences dans de bonnes conditions est d'une importance capitale. Tous les membres du personnel doivent se consacrer à cet objectif, car les facteurs hors du cadre technique, tels que l'engagement personnel, la motivation et la conscience du rôle de chacun ont également une incidence sur les activités de coopération.

En particulier, il convient de conserver présentes à l'esprit les trois points suivants :

Premièrement, encourager la prise de décisions et la résolution de problèmes par les homologues* eux-mêmes, ce qui leur permet d'expérimenter l'autonomie de gestion dans la pratique.

Deuxièmement, encourager les réunions de tous types, car elles accroissent le sentiment de participation.

Enfin, identifier les différents thèmes de recherche à poursuivre, l'autonomie de chaque chercheur stimulant le projet dans son ensemble.

L'engagement des tâches liées au contrôle des ressources génétiques a été clairement établi ces deux dernières années. Toutefois, de nombreux thèmes doivent encore être traités avant que le projet puisse être reconnu à l'échelle mondiale.

L'ensemble de l'équipe est convaincu que la clé du succès réside dans l'établissement progressif et efficace de relations avec les homologues.

(Bureau de la JICA au Myanmar)